

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION

\*\*\*\*\*

RÉGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

\*\*\*\*\*

PROVINCE DU MOUHOUN

\*\*\*\*\*

COMMUNE RURALE DE TCHÉRIBA



BURKINA FASO

\*\*\*\*\*

UNITÉ-PROGRÈS-JUSTICE

# Plan Communal de Développement (PCD) de la commune de Tchériba 2019-2023

## Appui Technique

**Dr Emmanuel R. U. OUEDRAOGO, Géographe**  
**M. Kolia Armand SON, Sociologue**  
**M. B. Julien SAWADOGO, Environnementaliste**  
**M. Léopold OUEDRAOGO, Economiste**

## Appui Financier



Janvier 2018

## Sommaire

<b>Sigle et abréviations .....</b>	<b>ii</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>1. Cadre Théorique et Méthodologique .....</b>	<b>2</b>
1.1. Rappel des objectifs de la présente étude.....	2
1.2. Méthodologie de travail .....	2
1.3. PCD 2014-2018: Un bilan provisoire de mise en oeuvre .....	4
<b>Première partie RAPPORT DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>2. Caractéristiques socioéconomiques de Tchériba.....</b>	<b>7</b>
2.1. Milieu physique.....	7
2.2 Milieu Humain .....	15
2.3. Organisation sociopolitique .....	18
2.4. Etat des secteurs sociaux.....	22
2.5. Secteurs de production .....	33
2.6. Acteurs et structures d'appui au Développement .....	43
2.7. Finance et Economie locale .....	47
<b>3. Synthèse et analyses des résultats du diagnostic .....</b>	<b>49</b>
3.1. Synthèse des résultats du diagnostic .....	49
3.2. Analyses des résultats du diagnostic communal .....	67
<b>Deuxième partie PLANIFICATION DES ACTIVITES .....</b>	<b>70</b>
<b>4. Vision de développement de la commune de Tchériba.....</b>	<b>71</b>
4.1. Rappel de la vision du Burkina et des axes stratégiques du PNDES .....	71
4.2. Vision de développement de la commune de Tchériba .....	71
4.3. Axes stratégiques .....	72
4.4. Cadre logique des objectifs du plan de développement communal de Tchériba .....	73
4.5. Programmation physique et financière des actions de la première année.....	80
4.6. Programmation physique et financière quinquennale des actions .....	86
4.7. Gestion et suivi évaluation .....	95
<b>Conclusion.....</b>	<b>105</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>106</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>107</b>

## **Sigle et abréviations**

<b>ABMAQ</b>	: Association Burkinabé pour le Management de la Qualité
<b>AEPS</b>	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
<b>AFD</b>	: Agence Française de Développement
<b>AGR</b>	: Activité Génératrice de Revenus
<b>AI</b>	: Alphabétisation Initiale
<b>APE/AME</b>	: Association des Parents d'Elèves/ Associations des Mères d'Elèves
<b>ASBC</b>	: Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
<b>BCER</b>	: Bassin de Collecte des Eaux de Ruissellement
<b>BDOT</b>	: Base des Données sur l'Occupation des Terres
<b>BNDT</b>	: Base Nationale des Données Topographiques
<b>CAEF</b>	: Commission des Affaires Economiques et Financières
<b>CAGSC</b>	: Commission des Affaires Générales Sociales et Culturelles
<b>CATGF</b>	: Commission Aménagement du Territoire et Gestion Foncière
<b>CC</b>	: Changement Climatique
<b>CDP</b>	: Congrès pour la Démocratie et le Progrès
<b>CEBNF</b>	: Centre d'Education de Base Non Formel
<b>CEDL</b>	: Commission Environnement et Développement Local
<b>CEEP</b>	: Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire
<b>CEG</b>	: Collège d'Enseignement Général
<b>CES/DRS</b>	: Conservation des Eaux et Sols/ Défenses et Restauration des Sols
<b>CGCT</b>	: Code Général des Collectivités Territoriales
<b>CM</b>	: Conseil Municipal
<b>CM</b>	: Centre Médical
<b>CME</b>	: Contribution de Moyennes Entreprises
<b>CODESUR</b>	: Commission Départementale de Secours d'Urgence
<b>COGES</b>	: Comité de Gestion
<b>CPAF</b>	: Centre Permanents d'Alphabétisation et de Formation
<b>CSPS</b>	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
<b>CVD</b>	: Conseil Villageois de Développement
<b>DREP</b>	: Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
<b>EBA/FEM</b>	: Adaptation Basée sur les Ecosystèmes du Fonds pour l'Environnement Mondiale
<b>EECE</b>	: Espace d'Entraide Communautaire pour l'Enfance
<b>FCB</b>	: Formation Complémentaire de Base
<b>FDS</b>	: Forces de Défense et de Sécurité
<b>FPDCT</b>	: Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités territoriales

<b>FS</b>	: Formation Sanitaire
<b>GDT</b>	: Gestion Durable des Terres
<b>GGF</b>	: Groupement de Gestion Forestière
<b>IGB</b>	: Institut Géographique du Burkina
<b>IST</b>	: Infection Sexuellement Transmissible
<b>MAAH</b>	: Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
<b>MATD</b>	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
<b>MEEVCC</b>	: Ministère de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement : Climatique
<b>MEG</b>	: Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
<b>MENA</b>	: Médicaments Essentiels Génériques
<b>MPP</b>	: Mouvement du Peuple pour le Progrès
<b>MRAH</b>	: Agent de sante de base communautaire
<b>OCADES</b>	: Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
<b>P1P2RS</b>	: Projet 1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel
<b>PFNL</b>	: Produit Forestier Non Ligneux
<b>PIF</b>	: Programme d'Investissement Forestier
<b>PNDES</b>	: Programme National de Développement Economique et Social
<b>PTF</b>	: Partenaires Techniques et Financiers
<b>RNA</b>	: Régénération Naturelle Assistée
<b>SCOOPS-GF</b>	: Société coopérative simplifiée de gestion forestière
<b>SDEEVCC</b>	: Service Départemental de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
<b>SONABEL</b>	: Société National Burkinabé d'Electricité
<b>UAT</b>	: Unité d'Animation Technique
<b>UATE</b>	: Unité d'appui d'activités techniques en Elevage
<b>UPC</b>	: Union pour le Progrès et le Changement
<b>ZAT</b>	: Zone d'Appui Technique de l'Agriculture
<b>ZATE</b>	: Zone d'Appui Technique en Elevage

## Liste des tableaux

Tableau 1: Matrice des impacts des risques climatiques. ....	5
Tableau 2: présentation formelle d'une matrice de sensibilité.....	7
Tableau 3 : Stratégies d'adaptations face aux effets des changements climatiques .....	8
Tableau 4: Initiatives en lien avec les actions d'atténuation dans la commune de Tchériba. ....	9
Tableau 5: Superficie par type d'occupation des terres .....	12
Tableau 6 : Evolution de la population de la commune de Tchériba.....	15
Tableau 7 : Evolution des Naissances enregistrées de 2010 à 2016 .....	16
Tableau 8 : Evolution des décès enregistrés de 2010 à 2017.....	16
Tableau 9 : Répartition des infrastructures religieuses au sein de la commune.....	17
Tableau 10 : Situation des infrastructures et des équipements de santé .....	23
Tableau 11 : effectif du Personnel de santé dans la commune .....	24
Tableau 12: Couverture spatiale des formations sanitaires.....	25
Tableau 13 : Etat des lieux des maldies endémiques .....	25
Tableau 14 : Principales pathologies rencontrées dans la commune .....	26
Tableau 15: Equipements hydrauliques de la commune.....	27
Tableau 16 : Etablissement préscolaire dans la commune.....	29
Tableau 17 : évolution des infrastructures et effectifs scolaires de 2010 à 2017.....	30
Tableau 18: évolution des résultats scolaires de 2010 à 2017 .....	31
Tableau 19 : effectifs et résultats de l'année scolaire 2016-2017 .....	31
Tableau 20 : Situation de l'alphabétisation en 2016 .....	32
Tableau 21 : Evolution de la production céréalière de 2013 à 2017 dans la commune de Tchériba. ....	34
Tableau 22: Evolution de la production de rente de 2013 à 2017 dans la commune de Tchériba.....	34
Tableau 23 : Bilan de la production maraichère de 2015 et 2017.....	35
Tableau 24 : Situation des bas-fonds exploités dans la commune de Tchériba .....	36
Tableau 25 : Evolution des effectifs du cheptel de 2013 à 2017. ....	37
Tableau 26 : Evolution de la vente du bois de chauffe .....	40
Tableau 27 : Effectif de chasseurs, restaurateurs et commerçants de viande de gibiers.....	41
Tableau 28 : Agents des services municipaux de la commune.....	45
Tableau 29 : Services déconcentrés de l'Etat existants dans la commune.....	46
Tableau 30 : Partenaires intervenant dans la commune .....	47
Tableau 31 : Evolution des recettes propres de la commune de 2011 à 2016 .....	48
Tableau 32 : Recapitulatif des recettes et dépenses de la commune entre 2011-2016 .....	49

## Liste des figures et graphiques

Figure 1 : Evolution de la pluviométrie de Tchériba de 2013 à 2017.....	3
Graphique 1: Appartenance politique des conseillers municipaux .....	44

## Liste des cartes

Carte 1 : Situation Géographique de la commune de Tchériba .....	8
Carte 2 : carte administrative de la commune de Tchériba.....	1
Carte 3: typologie des sols .....	2
Carte 4 : Réseau Hydrographique .....	10
Carte 5 : Corridor forestier de la Boucle du Mouhoun .....	11
Carte 6 : Occupation de sol .....	14

## Introduction

Le Burkina Faso s'est engagé dans un processus de communalisation intégrale depuis 2004. Depuis cette année, l'Etat à travers la loi n°055-2004 du 21 décembre 2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) au Burkina Faso propose une organisation du territoire national en régions et communes. Cette réforme institutionnelle et politique envisage un développement participatif et harmonisé des collectivités

Les élections communales qui se sont succédé depuis 2006 ont permis aux entités locales définies de disposer de plus de moyens humains, d'infrastructures, de capacités d'organisation. Grâce aux transferts de compétences et des moyens en lien avec la décentralisation<sup>1</sup>, ces collectivités promeuvent le développement à la base en impliquant la participation de tous les acteurs sociaux, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et des populations bénéficiaires. Elles ont la responsabilité d'élaborer leurs plans communaux de développement. Le Plan Communal de Développement (PCD) est un instrument d'aide à la décision et constitue un cadre de référence pour la gestion communale où doit être clairement matérialisée la vision de développement.

Le plan Communal de Développement de la commune de Tchériba s'élabore dans un contexte caractérisé par :

- la mise en œuvre des Projets du Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) à la variabilité et aux changements climatiques;
- la mise en œuvre du Projet EBA-FEM dont l'objectif principal est de réduire la vulnérabilité des communautés locales aux risques additionnels causés par les changements climatiques et de renforcer leur résilience en mettant l'accent sur les secteurs de la gestion des ressources naturelles;
- le plan communal de développement (2014-2018) étant à terme;
- l'adoption d'un nouveau référentiel de développement qui est le Programme National de Développement Economique et Social (PNDES)

Vu l'importance de cet outil de planification, la commune de Tchériba s'est engagée dans l'élaboration d'un nouveau document de planification avec le soutien financier du Projet EBA-FEM. Ce nouveau PCD (2019-2023) prendrait en considération les questions environnementales et les orientations du PNDES

Le présent rapport est le produit d'un processus d'échange entre les différents acteurs à savoir les autorités communales, les responsables des services déconcentrées de l'Etat, les populations, les autorités coutumières et religieuses. Il est un diagnostic de la commune basé sur la description de la

---

<sup>1</sup> Article n°224 du Code Général des Collectivités Territoriales

situation existante de fait et de droit dans tous les domaines et dégage les besoins prioritaires des populations.

## **1. Cadre Théorique et Méthodologique**

### **1.1. Rappel des objectifs de la présente étude**

Comme le précise les termes de références, les objectifs définis pour la présente étude sont les suivants:

#### Objectif global

La présente étude vise à doter la commune rurale de Tchériba des instruments opérationnels et consensuels qui synthétisent les actions cohérentes à exécuter durant les cinq (5) ans à venir en tenant compte des ressources et potentialités disponibles ainsi que des contraintes qui limitent le développement de la commune

#### Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques qui découlent de l'objectif général sont:

- réaliser un diagnostic du PCD en cours de validité afin d'évaluer les défis, les besoins et les opportunités existantes dans la commune;
- déterminer la vision de développement de la commune pour les 05 prochaines années;
- déterminer les grandes orientations et les actions prioritaires pour les 05 prochaines années;
- identifier les formes et niveaux d'organisation sociale, socio-économique, ou professionnelle existant dans la commune;
- planifier de manière réaliste la réalisation des activités aussi bien dans le temps et dans l'espace;
- définir et déterminer les dispositifs et organisations à mettre en place pour la réalisation des activités planifiées les indicateurs de suivi-évaluation du PCD en adéquation avec le PNDES.

### **1.2. Méthodologie de travail**

La démarche méthodologique adoptée pour la présente étude se veut participative, inclusive. Elle a concerné tous les acteurs (population de base, responsables des services techniques, administratifs, responsables des projets et ONG intervenants dans la zone, responsables coutumiers, notables et



personnes ressources diverses) directement ou indirectement concernés par la problématique du développement de la commune.

### **La phase préparatoire**

Plusieurs activités essentielles ont été menées au cours de cette phase. Il s'agit de la rencontre de concertation avec le commanditaire, la mise en place de la commission ad hoc, de l'atelier lancement et de cadrage.

La rencontre de concertation avec la Coordination du projet Adaptation basée sur les Ecosystèmes (EBA/FEM) s'est tenue le 27 novembre 2017 dans l'enceinte de l'Association Burkinabé pour le Management de la Qualité (ABMAQ). Elle a réuni les responsables du projet EBA-FEM, les Consultants chargés de la réalisation des PCD, Les Directeurs Régionaux de l'Economie et de la Planification (DREP) et les Maires des différentes communes dont Tchériba. Cet atelier visait à : i) harmoniser les points de vue sur le déroulement de la mission, ii) recueillir les observations et amendements de la méthodologie du bureau d'études, iii) recueillir les suggestions pour la bonne conduite de la mission

L'atelier de lancement du processus d'élaboration du PCD présidé par le premier adjoint du Maire a eu lieu le 04 décembre 2017 dans la salle polyvalente de Tchériba où les conseillers et CVD étaient représentés. Le représentant du maire a saisi cette opportunité pour expliquer les enjeux d'un tel processus. Il a permis de : i) réorganiser le calendrier pour la collecte des données, ii) mettre en place le comité ad hoc, iii) d'animer l'atelier de cadrage avec la commission ad hoc sur la base du guide méthodologique révisé de 2013.

### **La phase de diagnostic**

La phase de diagnostic a consisté à l'animation de séances de diagnostics participatifs par grappe de village (05 grappes).

- ✓ **Tierkou (comme chef-lieu de zone)** Gamadougou, Nerekorosso, Zekuy, pour le 06 décembre 2017
- ✓ **Tisse (comme chef-lieu de zone)** Bissanderou Bekeyou Didié Etouayou, Beneyou pour le 06 décembre 2017
- ✓ **Oualou (comme chef-lieu de zone)** Oualoubié Youlou, Labien pour le 07 décembre 2017
- ✓ **Tikan (comme chef-lieu de zone)** Bankorosso, Douroukou; Oula Lan, Kari, Da pour le 07 décembre 2017
- ✓ **Tchériba (comme chef-lieu de zone)** Sirakélé, Djissasso, Ouezala, Sao, Kana, Banouba, Yeyon pour le 08 décembre 2017

Pendant la même période, la collecte des données de base complémentaires s'est faite auprès de personnes ressources, des services déconcentrés et des projets et ONG intervenant dans la commune. Des entretiens ont également été organisés avec les groupes spécifiques comme ceux des femmes et des jeunes, les chefs coutumiers et religieux.

Le diagnostic visait les objectifs suivants :

- faire un état des lieux actualisé des données de base de la commune ;
- identifier et analyser les potentialités et atouts de la commune suivant la méthode FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces) ;
- identifier et hiérarchiser les contraintes et défis nouveaux ou persistants;
- faire une actualisation de la base cartographique.

Les différentes informations collectées ont été présentées aux membres de la commission ad hoc pour amendement et validation. Les différents acteurs mobilisés pour la révision du PCD ont pendant 3 jours (du 27 au 29 décembre) analysé les différents domaines de développement. Ces analyses ont permis d'obtenir des tableaux et graphiques présentant les forces, faiblesses, opportunités et menaces de chaque domaine. Les acteurs ont aussi mis à profit leur séjour à Tchériba (chef lieu de la commune) pour planifier le développement des 5 prochaines années.

### **La phase de restitution du diagnostic, de planification et de rédaction du plan**

C'est la troisième étape du processus d'actualisation du PCD. Elle a consisté à la restitution des informations collectées et à leur précision avec les acteurs et les membres du comité ad hoc. Cette phase découle des résultats du diagnostic mené à la phase antérieure.

Compte tenu de la vision de développement, des possibilités financières de la commune et des différentes normes sectorielles, il a été alors procédé à un arbitrage sur l'ensemble des actions soumises à l'actualisation. Les actions retenues ont fait ensuite l'objet d'une programmation dans le temps (programmation année par année) et dans l'espace (localisation).

Après la planification des actions, il a été procédé à la rédaction du rapport provisoire du PCD. Cette rédaction s'est faite à travers la prise en compte des changements intervenus dans la commune depuis son élaboration.

### **1.3. PCD 2014-2018: Un bilan provisoire de mise en oeuvre**

Au Burkina Faso, la mise en œuvre du développement local par les collectivités territoriales est effective. La délégation des pouvoirs, le transfert des compétences et l'autogestion prennent progressivement corps. La commune de Tchériba dispose d'un PCD (2014-2018) qui est exécution. Cet outil élaboré en 2013 avec le soutien du PNGT2 d'une part et avec l'appui technique du bureau

d'études « SERF » d'autre part ambitionnait réduire l'incidence de la pauvreté de 50% dans la commune à horizon 2030. Pour ce faire, la commune avait identifié des actions et projets estimés à Sept cent quarante sept millions cinq cent quatre vingt dix-sept milles quatre cent quatre-vingt-huit (747 597 488) francs Cfa.

Ce projet de développement communal expire en 2018 et le taux de réalisation est inférieur à 75%. Ce taux passable d'exécution s'explique en partie par les crises sociopolitiques de 2014 (insurrection populaire) et 2015(tentative de putsch), la révocation des maires élus et l'instauration d'une gestion communale par les autorités administratives (délégation spéciale). Ces événements ont eu pour effet la réticence de certains partenaires quant au financement des activités et la réalisation de certaines activités n'ont inscrites dans le PCD.

Des projets furent tout de même réalisés grâce aux soutiens multiformes de l'Etat et de quelques partenaires techniques et financiers. On peut noter la construction et l'équipement d'écoles ou de centre de santé et de promotion sociale, la réalisation de cordons pierreux, de parcs de vaccination, de forages, le renforcement des capacités, l'implication des femmes dans la gestion communale, etc. Sur le plan financier, la commune a pu mobiliser 204305628 F CFA et dépenser 188156163 F CFA pour les 3 premières années de mise en œuvre (2014-2016).

La relecture du PCD fait suite à la volonté du conseil municipal qui entend réaliser des activités en phase avec les documents de politique nationale: PNDES, PANA et prenant en compte les nouvelles aspirations des populations.

**Première partie**

**RAPPORT DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE**

## **2. Caractéristiques socioéconomiques de Tchériba**

Cette partie est consacrée à la présentation des caractéristiques physiques et socioéconomiques de la commune de Tchériba.

### **2.1. Milieu physique**

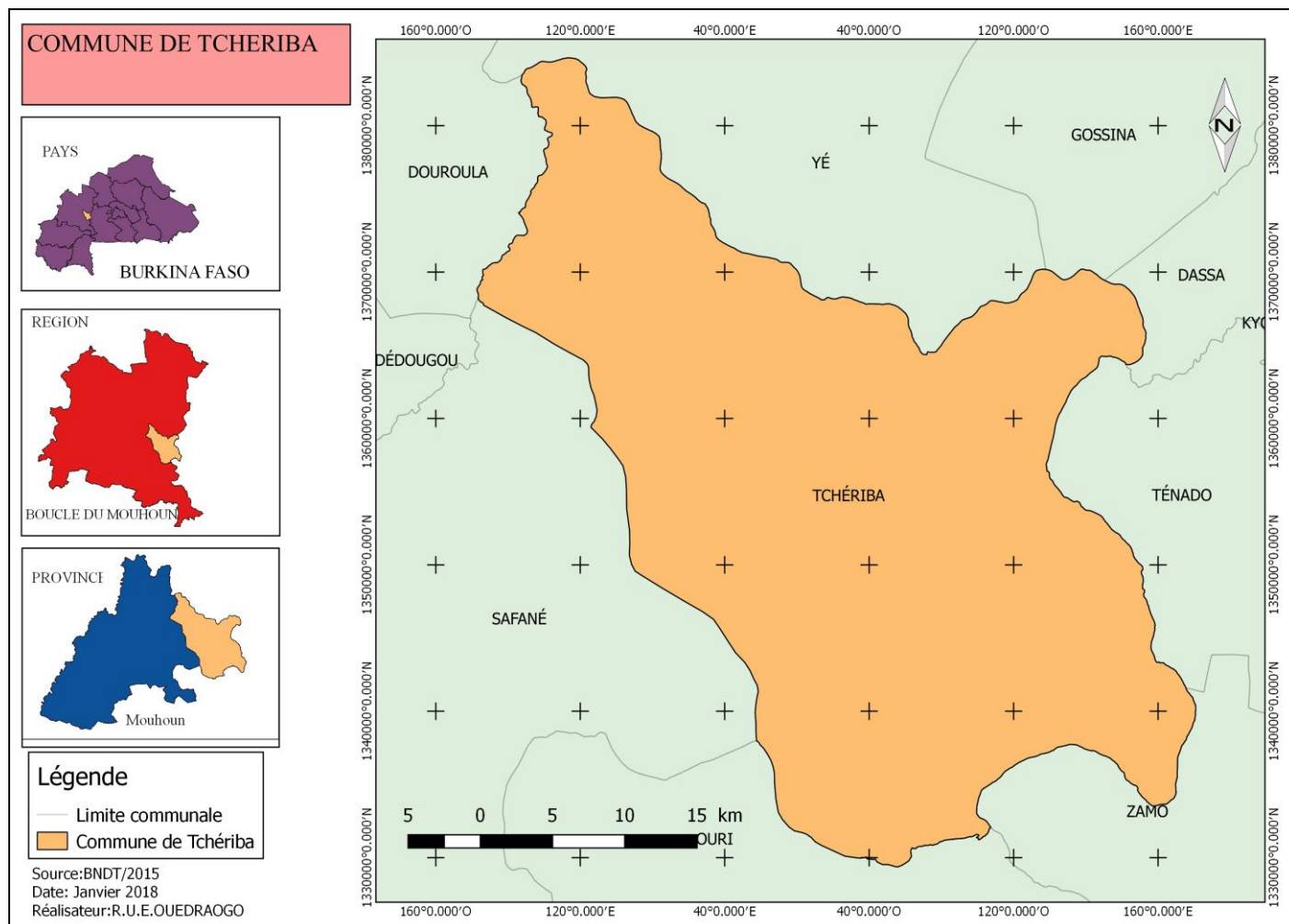
#### **2.1.1. Situation géographique**

La commune de Tchériba est située à l'Ouest du Burkina Faso dans la Région de la Boucle du Mouhoun, province du Mouhoun. Sa principale voie d'accès est la Route Nationale n°14 (Ouagadougou-Dédougou) qui traverse la commune d'Est en Ouest reliant la ville de Koudougou (Chef-lieu de la Région du Centre-Ouest) à celle de Dédougou (Chef-lieu de la Région de la Boucle du Mouhoun,) en passant par Tchériba. Le Chef-lieu de la commune est à 50 km de Dédougou, et à 185 Km de la capitale Ouagadougou.

Elle couvre une superficie de 1307,57 km<sup>2</sup> (Source : BNDT) ; s'étend entre 3°15' et 2°50' de longitude Ouest, 12°00' et 12°30' de latitude Nord ; et partage une frontière avec les communes voisines suivantes:

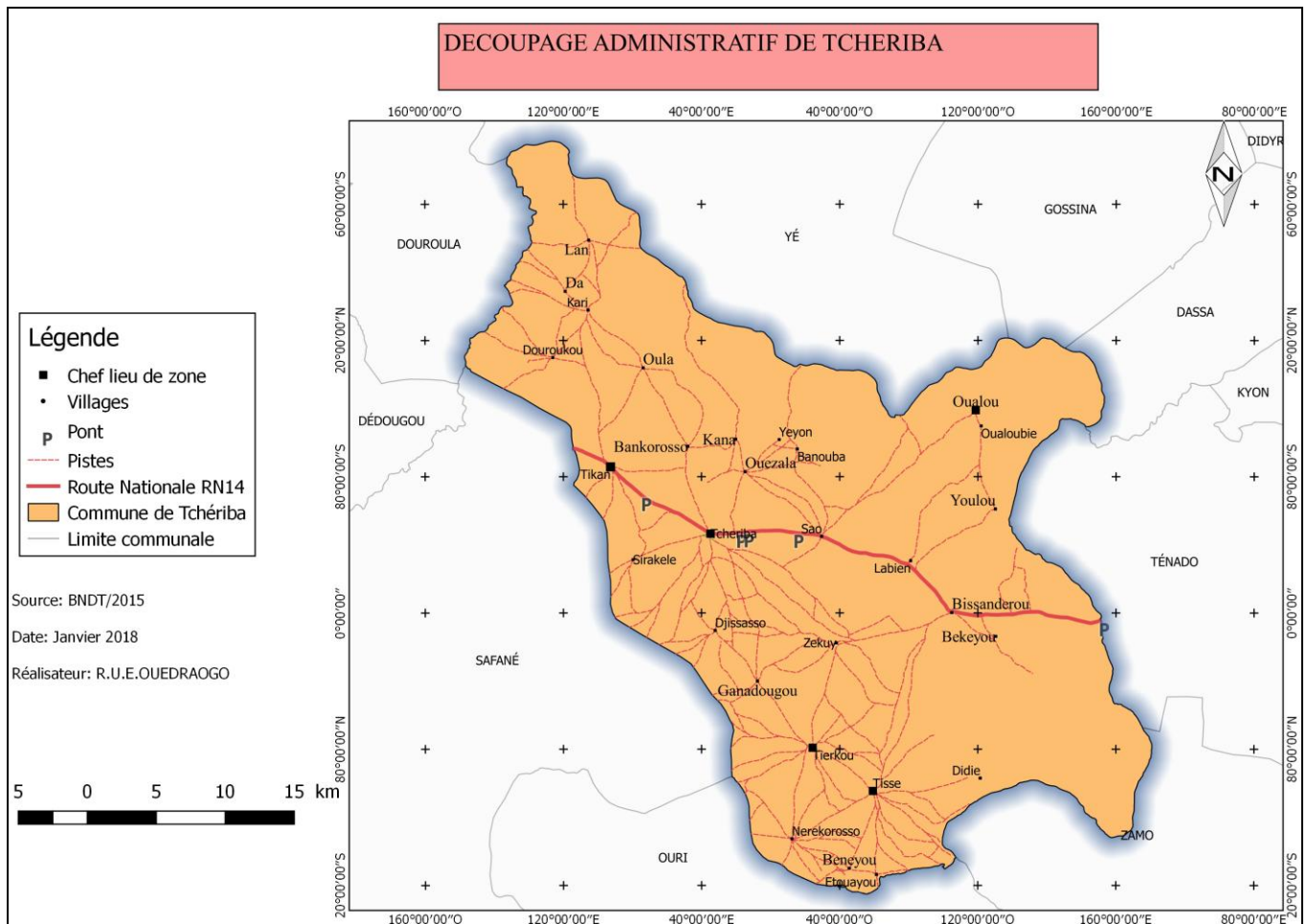
- au Nord-ouest par la commune rurale de Douroula ;
- à l'Ouest par la commune rurale de Safané ;
- au Sud par les communes rurales de Ouri (province des Balé) et de Zamo (province du Sanguié);
- à l'Est et au Sud-Est par la commune rurale de Ténado (province du Sanguié), le fleuve Mouhoun étant une frontière naturelle;
- au Nord par la commune rurale de Yé (province du Nayala) ;
- au Nord-Est respectivement par les communes rurales de Gossina (province du Nayala) et de Dassa (province du Sanguié).

**Carte 1 : Situation Géographique de la commune de Tchériba**



La commune est constituée de 29 villages administratifs qui sont : Bankorosso, Banouba, Bekeyou, Beneyou, Bissanderou, Da, Didié, Djissasso, Douroukou, Etouayou, Gamadougou, Kana, Kari, Labien, Lan, Nerekorosso, Oualou, Oualoubié, Ouezala, Oula, Sao, Sirakélé, Tchériba ), Tierkou, Tikan, Tissé, Youlou, yéyon et Zekuy.

**Carte 2** : carte administrative de la commune de Tchériba



### 2.1.2. Relief

Le relief de la commune de Tchériba est à l'instar de celui du Burkina Faso, caractérisé par sa monotonie. Mais cette monotonie est rompue à certains endroits par quelques collines et buttes cuirassées de plus de 340 m d'altitude. Ces élévations de terrains garnis de cailloux et de graviers se localisent au Nord et au Centre-Nord de la commune. La commune présente de vastes plateaux entrecoupés par les cours d'eau et des plaines.

### 2.1.3. Sols

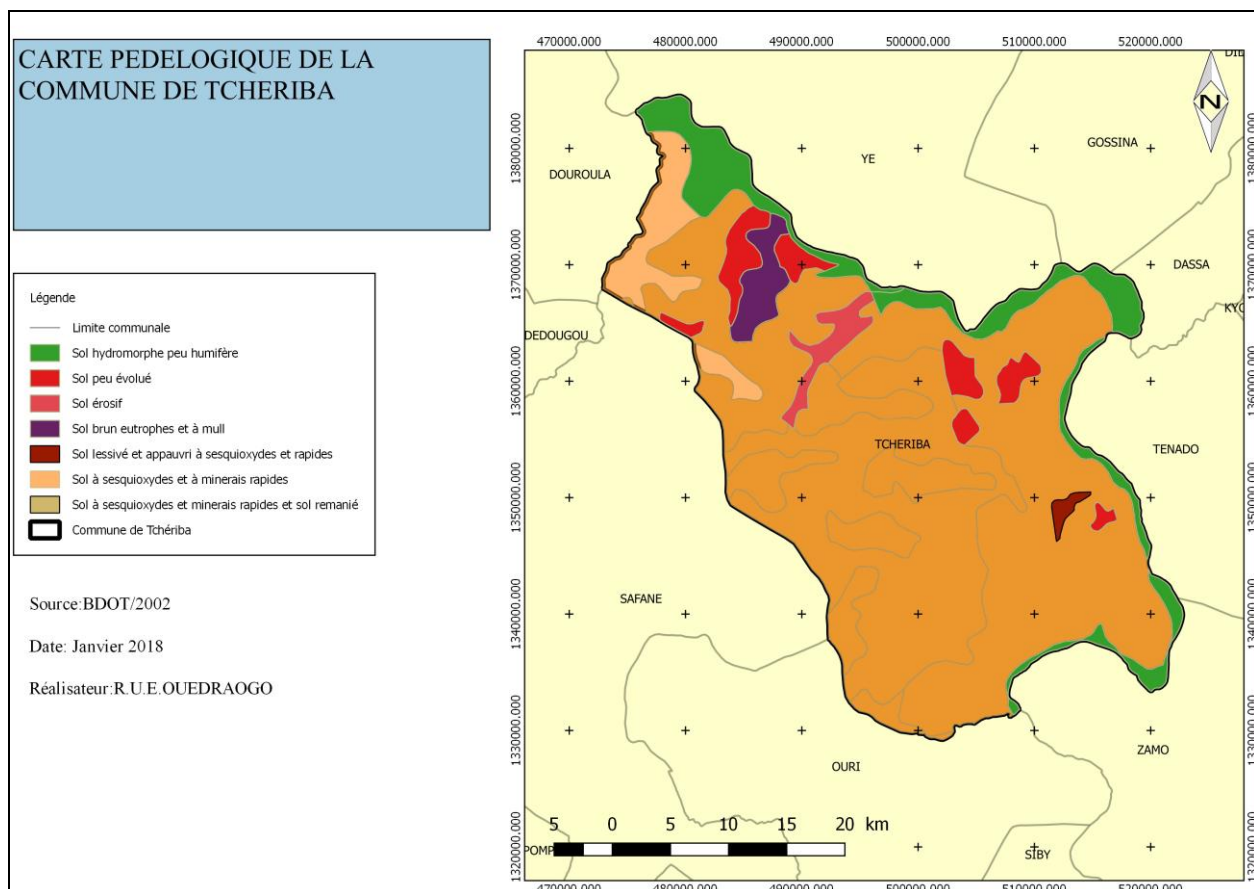
Dans l'ensemble, la commune repose sur un socle latéritique d'où la prédominance des sols ferrugineux tropicaux. On rencontre principalement quatre types de sols:

- **Les sols latéritiques**, qui sont des sols faiblement ou moyennement lessivés. Ils sont en général appauvris et peuvent être améliorés par l'utilisation d'engrais chimique ou de la fumure organique. Ce sont les plus répandus dans la commune avec plus de 70% de la superficie communale et se prêtent aux cultures peu exigeantes telles que le sorgho, le mil, le sésame ...

- **Les sols hydromorphes**, qui sont situés le long du fleuve Mouhoun et dans les bas-fonds. Ils couvrent 10% du territoire communal. Ce sont des sols lourds, difficiles à travailler mais à haute valeur agronomique. Ils constituent d'excellentes terres pour le maraîchage, la culture du riz, du maïs et du sorgho.
- **Les sols à mull**, qui sont des sols associés à des roches riches en calcium avec un niveau de fertilité élevé. Ces sols sont beaucoup utilisés pour l'agriculture (cultures vivrières et de rente telles que le sorgho, le mil, le maïs, le coton). Ce type de sol occupe 5% du territoire communal et est rencontré dans la zone de Oula ;
- **Les sols peu évolués**, qui sont des sols rajeunis par le climat ou par l'érosion. Ils se caractérisent par une faible teneur en matière organique. Ces sols occupent 15% de la superficie du territoire communal et se rencontrent dans la partie Nord et Est de la Commune. Ils sont uniquement utilisés pour la culture vivrière comme le mil, le sorgho et l'arachide.

D'une manière générale, l'état de dégradation de ces sols est moyen avec pour cause les vents violents, l'eau de ruissellement et les mauvaises pratiques agricoles.

### Carte 3: typologie des sols





## 2.1.4. Climat et changements climatiques

### 2.1.4.1. Paramètres climatiques

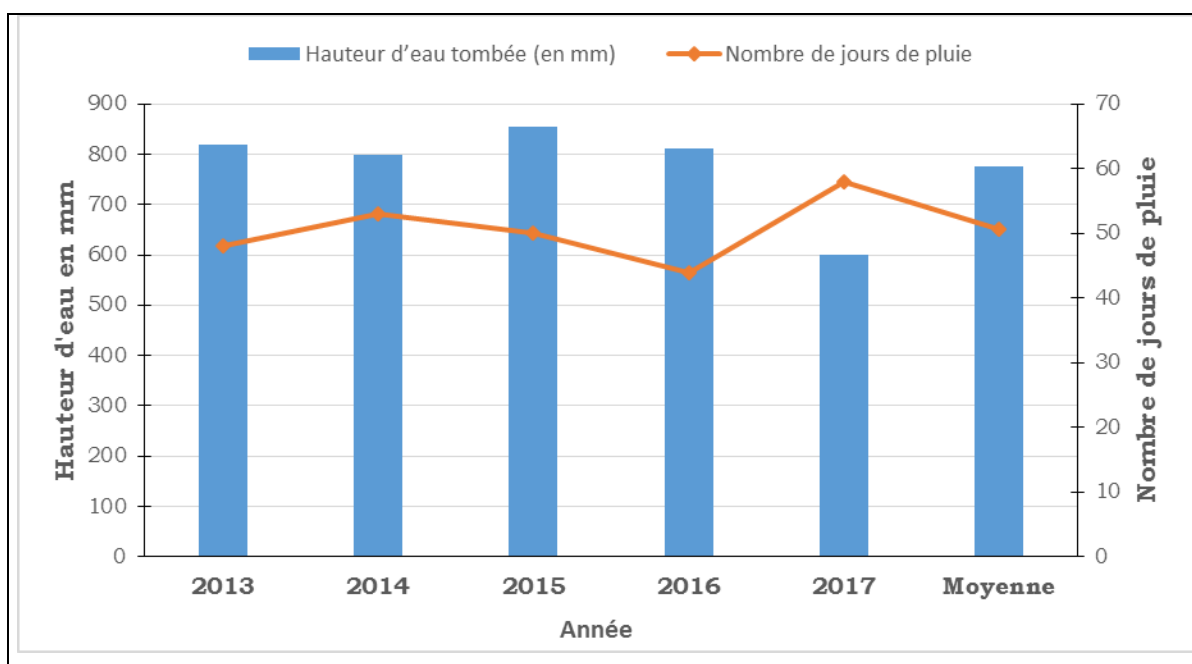
Le climat de la commune de Tchériba, est tropical sec de type nord soudanien. Il est situé entre les isohyètes 900mm et 800mm et ce, à cause de la crise climatique. Ce climat se caractérise par l’alternance de deux saisons :

- **une saison sèche** d’octobre à mai avec de fortes températures dépassant parfois 40°C. L’harmattan est le vent dominant à cette période ;
- **une saison hivernale** de juin à septembre marquée par l’influence de la mousson, accompagnée de pluies diluviennes en début d’hivernage avec des températures relativement douces, oscillant autour de 28°C.

Entre 2008 et 2012, la moyenne annuelle était de 722,3mm d’eau de pluie répartie sur 49 jours en moyenne et a été enregistrée à la station de Tchériba. Pour la période allant de 2013 à 2017, la moyenne annuelle était de 776,9 mm d’eau répartie sur 50 jours en moyenne soit une légère hausse d’environ 55mm d’eau par rapport à la période précédente.

Les données pluviométriques des cinq dernières années montrent que les précipitations sont irrégulières et les hauteurs d’eau recueillies varient considérablement d’une année à une autre donc une variation interannuelle avec la meilleure pluviométrie (853,7mm) qui a été enregistrée en 2015 (*cf. figure n° 1*).

**Figure 1** : Evolution de la pluviométrie de Tchériba de 2013 à 2017



**Source** : ZAT / Tchériba, 2017

De ce graphique, on note aussi que la commune de Tchériba a enregistré en 2017, un nombre de jours de pluies plus élevé que les années précédentes ; ce qui traduit une pluviométrie bien répartie dans le temps ; favorable donc aux cultures. Cependant on note une baisse considérable de la hauteur d'eau tombé en 2017 dont les conséquences directes seront l'assèchement précoce des plans et points d'eau et le stress hydriques des plantes.

#### **2.1.4.2. Vulnérabilités des ressources aux changements climatiques**

Une analyse participative de la vulnérabilité a été faite avec les acteurs de la commune afin de bâtir une matrice d'impacts et de sensibilité. Il ressort de cette analyse que les unités ou secteurs d'exposition aux changements climatiques dans la commune de Tchériba sont l'agriculture, l'élevage, les ressources forestières et les ressources en eau. Quant aux risques climatiques, ce sont les inondations, les vents violents, la sécheresse et la forte chaleur qui sont indexés.

Ainsi les impacts des risques climatiques sur chaque secteur d'activité ou unité d'exposition sont consignés dans la matrice ci-dessous.

**Tableau 1:** Matrice des impacts des risques climatiques.

secteurs d'activités identifiés	Risques climatiques identifiés				
	<i>la sécheresse</i>	<i>Les inondations,</i>	<i>Raccourcissement des saisons</i>	<i>les vents violents</i>	<i>Fortes chaleurs</i>
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse voire absence de productivité, famine ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perte de la production dans la majeure partie de la localité car située en majorité dans des baffons ;</li> <li>- Dégradation des terres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse ou même perte de la production,</li> <li>- Assèchement précoce des fleurs et des feuilles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ravage des champs de mil et de maïs du fait de leur prise de hauteur,</li> <li>- Envole du pollen qui n'a pas le temps de féconder les fleurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assèchement précoce des récoltes, chute de fleurs ;</li> <li>- Baisse des rendements</li> </ul>
<b>Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de pâturage ;</li> <li>- Perte du bétail due au manque de pâturage,</li> <li>- Manque d'eau dû à l'évaporation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maladies des animaux conduisant même à des épidémies,</li> <li>- Mortalité des animaux ;</li> <li>- Manque de pâturage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de fourrage et d'herbe fraîche,</li> <li>- Pénuries d'eau,</li> <li>- Manque de pâturage en saison sèche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maladies des animaux ;</li> <li>- Accélération de l'érosion au niveau des retenus d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stress hydrique ;</li> <li>- Mortalité ;</li> <li>- Apparition de maladies ;</li> <li>- Baisse de la production laitière et de chaire</li> </ul>
<b>Ressources en Eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tariessement des points d'eau ;</li> <li>- Insuffisance d'eau potable</li> <li>- Perte de la Biodiversité aquatique</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pénuries d'eau,</li> <li>- Insuffisance d'eau pour les plantes,</li> <li>- Tariessement rapide des points d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accélération de l'érosion et de l'assèchement des points d'eau,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'eau due à l'assèchement des points d'eau,</li> </ul>

secteurs d'activités identifiés	Risques climatiques identifiés				
	<i>la sécheresse</i>	<i>Les inondations,</i>	<i>Raccourcissement des saisons</i>	<i>les vents violents</i>	<i>Fortes chaleurs</i>
<b>Ressources forestières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appauvrissement des sols,</li> <li>- Ensablement des points d'eau ;</li> <li>- Assèchements des feuilles ;</li> <li>- -Perte des jeunes pousses ;</li> <li>- -Stress hydrique pour la faune ;</li> <li>- Baisse de rendement faunique ;</li> <li>- -Baisse de la biodiversité (disparition de certaines espèces aquatiques, végétales et fauniques) ;</li> <li>- Migration de la faune ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Destruction des habitats de la faune ;</li> <li>- Risques d'asphyxie de la flore</li> <li>- Ensablement des points d'eau</li> <li>- Pertes de certaines espèces aquatiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de pâturage pour la faune ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déracinement des arbres ;</li> <li>- Perte des fleurs: donc diminution de la production de certaines espèces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assèchements des feuilles ;</li> <li>- Perte des jeunes pousses</li> <li>- Perte de la biodiversité</li> </ul>

Source: Enquêtes terrain, 2017

Après l'analyse, le degré de sensibilité des unités d'exposition aux risques climatiques a été établi à partir d'un barème conventionnel ci-après.

Échelle de grandeur	Sensibilité aux risques
1	Faible
2	Moyen
3	Fort ou Elevé

Source: IAVS, 2011

**Tableau 2:** présentation formelle d'une matrice de sensibilité

Unités d'exposition	Risque climatique					Total (indice d'exposition)	Classement
	Sécheresse	Inondation	Raccourcissement de la saison	Vent violent	Forte chaleur		
Agriculture	3	3	3	3	2	14	1 <sup>er</sup>
Elevage	3	2	2	2	2	11	3 <sup>ième</sup>
Ressource en eau	3	2	2	2	2	11	4 <sup>ième</sup>
Ressources forestières	3	3	2	3	2	13	2 <sup>ième</sup>
<b>Total (Indice d'impact)</b>	12	10	9	10	8		
<b>Classement</b>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup> ex	5 <sup>ème</sup>		

Source: Enquêtes terrain, 2017

On constate que le secteur de l'agriculture est le secteur le plus vulnérable aux risques climatiques dans la commune de Tchériba suivie des ressources forestières et des ressources animales. Quant aux risques climatiques, la sécheresse est la plus significative suivie des vents violents, des inondations et de la forte chaleur. Ces risques impactent négativement les principaux secteurs d'activités que l'on retrouve dans la commune de Tchériba, à l'exception du raccourcissement des saisons qui n'impacte pas assez sur les secteurs de production. Il est alors recommandé aux autorités communales d'entreprendre des mesures d'adaptations aux effets des changements climatiques.

#### 2.1.4.3. Adaptation et résilience aux changements climatiques

Face à la vulnérabilité des secteurs d'activités exposés aux changements climatiques, les populations ont développé des stratégies d'adaptation. Ces stratégies sont consignées dans le tableau ci-après.

**Tableau 3 : Stratégies d'adaptations face aux effets des changements climatiques**

Unités d'exposition	Risques climatiques	Impacts	Options de réponse
<b>Agriculture</b>	Sécheresse Inondation Forte chaleur Vents violents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- baisse de la productivité;</li> <li>- faible production ;</li> <li>- perte de la production dans les zones inondées ;</li> <li>- dégradation des terres;</li> <li>- baisse des rendements (assèchement et chute des fleurs) ;</li> <li>- forte évaporation;</li> <li>- verse ;</li> <li>- la chute des fleurs et la dégradation des terres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation de bassins de collectes d'eau pour les irrigations d'appoint ;</li> <li>- réalisation de retenues d'eau pour la culture de contre saison ;</li> <li>- utilisation des variétés adaptées ;</li> <li>- réalisation des cordons pierreux, des demi-lunes ;</li> <li>- aménagement des zones inondables ;</li> <li>- production et l'utilisation de la fumure organique ;</li> <li>- technique de paillage du sol ;</li> <li>- culture de couverture. (niébé, mucuna);</li> <li>- pratique de l'agroforesterie ;</li> <li>- Mise en place de brise -vents autour des champs.</li> </ul>
<b>Ressources animales</b>	Sécheresse Inondation Forte chaleur Vents violents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- manque de pâturage ;</li> <li>- stress hydrique ;</li> <li>- baisse de la production;</li> <li>- mortalité ;</li> <li>- fréquence et propagation de maladies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation des puits pastoraux dans les zones de pâture ;</li> <li>- pratique de la culture fourragère ;</li> <li>- fauche et conservation du fourrage ;</li> <li>- pratique de l'élevage intensif (embouche);</li> <li>- Création des zones de pâtures ;</li> <li>- assurer le protocole sanitaire;</li> <li>- réalisation de brise vents dans les zones pastorales.</li> </ul>
<b>Ressources forestières</b>	Sécheresse Inondation Forte chaleur Vents violents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- assèchements des feuilles ;</li> <li>- perte des jeunes pousses ;</li> <li>- stress hydrique pour la faune;</li> <li>- baisse de rendement faunique;</li> <li>- disparition de certaines espèces végétales et faunique;</li> <li>- destruction des habitats de la faune ;</li> <li>- risques d'asphyxie de la flore;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- plantation des espèces adaptées ;</li> <li>- création de points d'eau;</li> <li>- aménagement des habitats de la faune;</li> <li>- enrichissement de la forêt avec des espèces adaptées;</li> <li>- réintroduction des espèces disparues (conservatoires et vergers écologiques);</li> <li>- lutte contre les feux de brousse</li> <li>- pratique de agroforesterie</li> <li>- mise en défens</li> <li>- fixation des berges</li> <li>- pratique de défrichement contrôlé</li> </ul>

Unités d'exposition	Risques climatiques	Impacts	Options de réponse
		- déracinement des arbres.	
<b>Ressources en eau</b>	sécheresse inondation Forte chaleur Vents violents	- tarissement des points d'eau; - perte de la biodiversité aquacole; - forte évaporation.	- réalisation de système d'adduction d'eau ; - réalisation de retenus d'eau (puits pastoraux - récupération et fixation des berges par des plantations sur les berges.

Source: Enquêtes terrain, 2017

#### 2.1.4.4. Stratégies d'atténuation des changements climatiques

La population de la commune de Tchériba a développé des initiatives qui contribuent à la réduction des gaz à effet de serre au titre de la mise en œuvre de la Convention sur les Changements Climatiques. Ces initiatives sont consignées dans le tableau ci-après.

**Tableau 4: Initiatives en lien avec les actions d'atténuation dans la commune de Tchériba.**

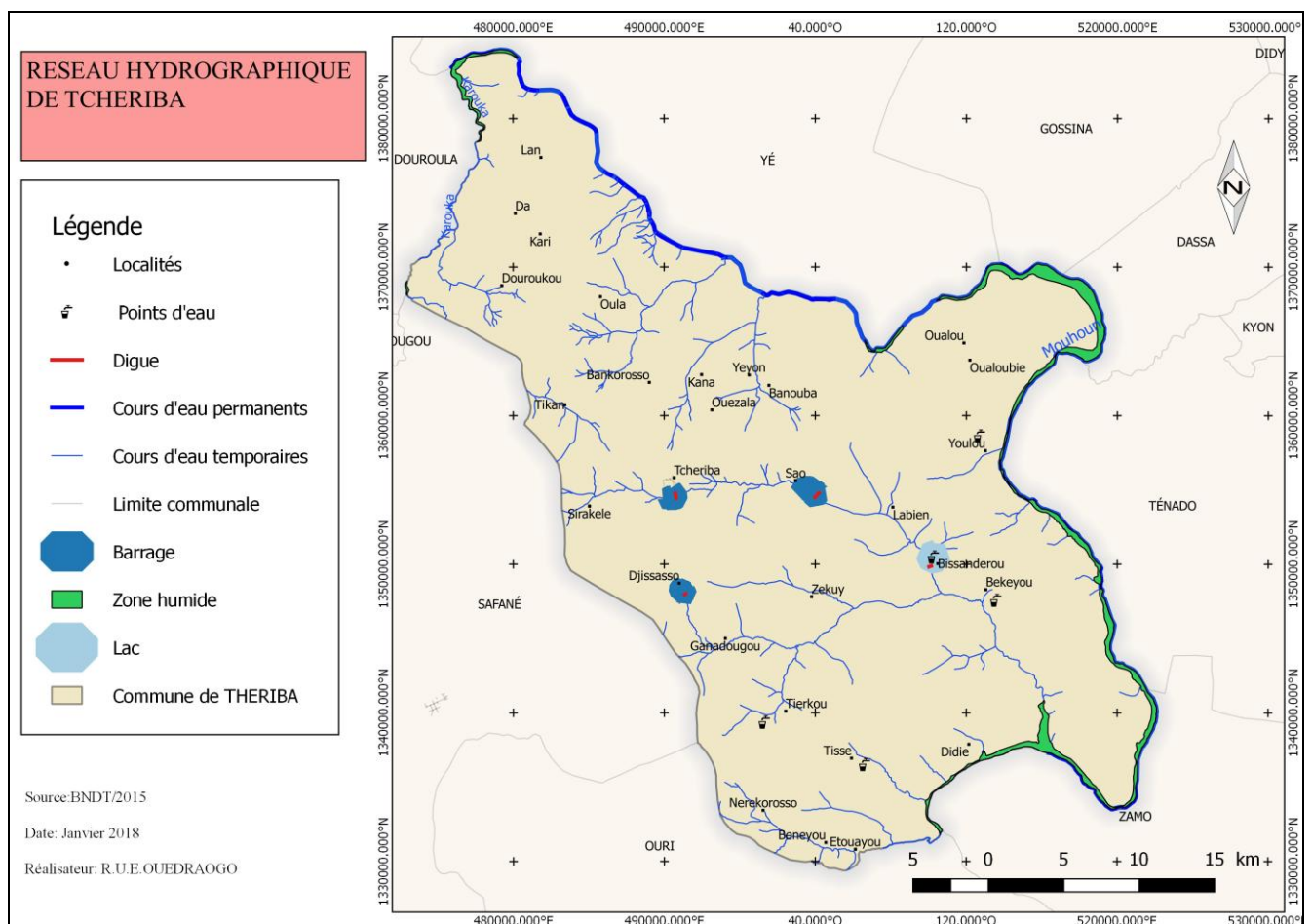
Secteur d'activités	Contraintes/Obstacles	Mesures
<b>Ressources animales</b>	Divagation des animaux due au manque de surveillance et de pâturage qui engendre la destruction des forêts et la pollution des points d'eau, sécheresse...	- Pratique de l'élevage intensif (embouche), - Promotion de la culture fourragère ; - Fauche et conservation du fourrage ; - Sensibilisation et formation des producteurs ; - Mise en œuvre du protocole sanitaire
<b>Agriculture</b>	- Mauvaises pratiques agricoles - Agriculture extensive ; - Utilisation abusive des produits chimiques ; - Non-respect des normes de défrichement.	- Utilisation des fumures organiques; - Utilisation de semences améliorées; - Sensibilisation et enseignement sur les meilleurs pratiques agricoles; - Pratique de l'agroforesterie.
<b>Ressources en Eau</b>	- Pollution des points d'eau ; - Ensablement du fleuve Mouhoun	- Sensibilisation des populations, - Construction de latrines ; - Libération et fixation des berges par des plantations d'arbres.
<b>Ressources forestières</b>	- Déforestation à travers les feux de brousse, la coupe abusive du bois, la mutilation des arbres, la divagation des animaux, les défrichements incontrôlés; - Carbonisation.	- Reboisement (récupération des zones dégradées des forêts, création de bosquets); - Utilisation d'autres sources d'énergie (bio digesteur, gaz butane,...); - Education, formation et sensibilisation; - Surveillance des forêts et les mesures de gestion par les SCOOPS-GF - Lutte contre l'occupation des forêts classées par les animaux ; - Promotion des foyers améliorés ;

### 2.1.5. Hydrographie

Le réseau hydrographique de la commune de Tchériba est assez dense. Il est constitué de bas-fonds, d'affluents périodiques et de rivières. Les principaux cours d'eau sont le Mouhoun qui constitue les limites Nord, Nord-Est et Est de la commune et ses affluents le Bankoro, l'Ingoro et le Boufolo. Ces rivières ont permis la construction de six retenues d'eau à Tchériba, Sao, Djissasso, qui tarissent en saison sèche. Les eaux souterraines sont captées au moyen des forages à motricité humaine et des puits à grande diamètre.

La pratique du maraichage, la pêche et la source d'abreuvement des animaux sont les activités menées autour de ces cours d'eau. Le potentiel hydrographique est présenté par la carte ci-dessous:

**Carte 4 : Réseau Hydrographique**

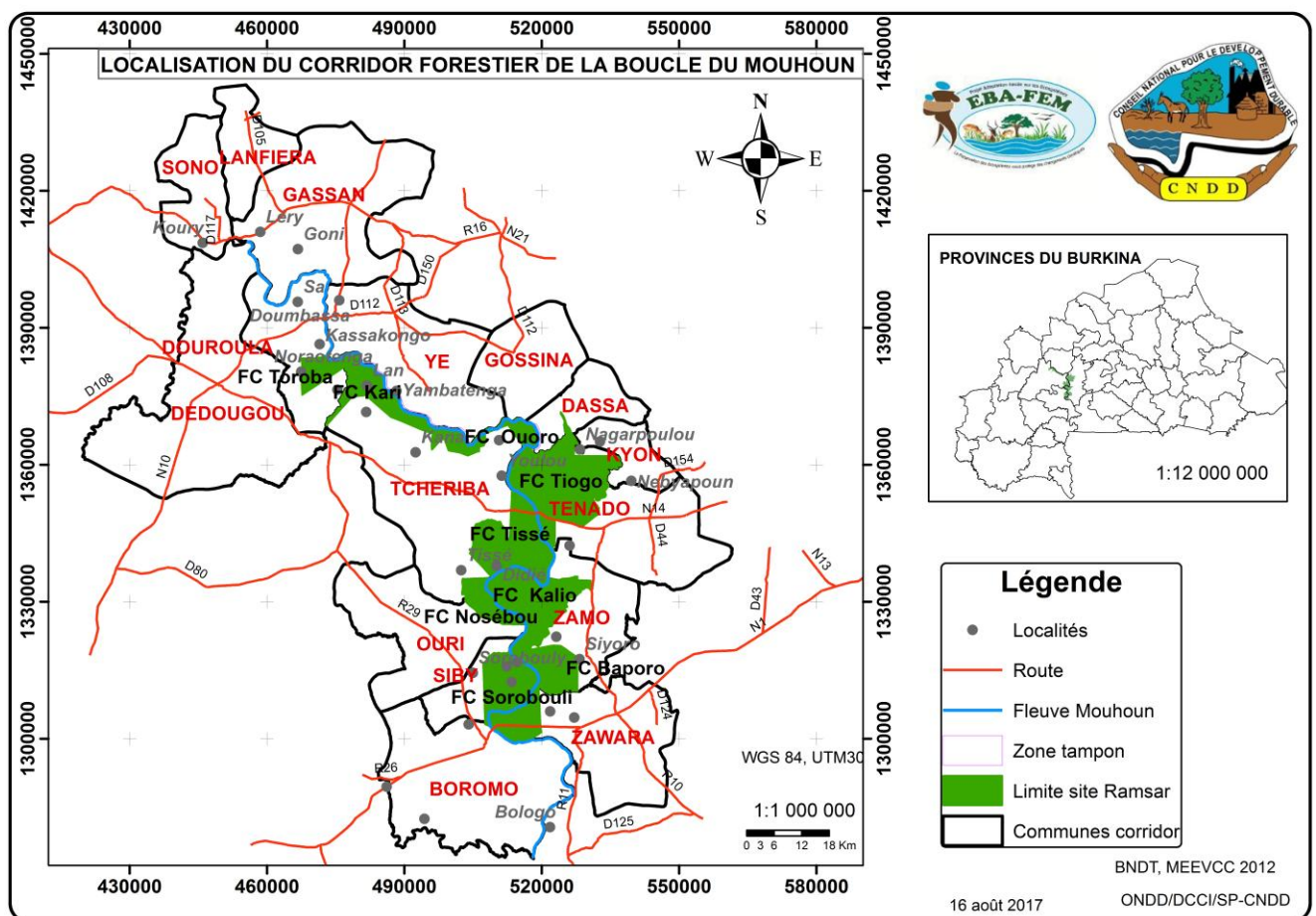


Le fleuve Mouhoun, principal cours d'eau de la commune connaît une occupation progressive de ses berges par les activités agricoles et les principales conséquences sont son ensablement et sa pollution.



Pour une gestion durable du fleuve, le Burkina Faso à travers le SP/CNDD a inscrit en 2017 le fleuve et son chapelet de forêts classées, sur la liste des zones humides d'importance internationale. Ce nouveau site dénommé « corridor forestier de la Boucle du Mouhoun » est le 20<sup>ème</sup> site Ramsar du Burkina Faso et le 2314<sup>ème</sup> du monde avec une superficie de 132 553 ha. Il est constitué du fleuve Mouhoun et de neuf forêts classées qui sont sur les deux rives dudit fleuve et est un réservoir de la biodiversité végétale, faunique et aquatique. L'inscription du site sur la liste des zones humides d'importance internationale vise l'utilisation rationnelle et durable des ressources en eau et des ressources forestières et halieutiques du site dans le cadre des plans nationaux, de politiques et de lois, de mesures de gestion et d'éducation du public. Considéré comme « hot spot » de la Biodiversité, le site joue également un rôle prépondérant en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Ramsar, des opportunités de financements existent et que la commune de Tchériba pourrait en bénéficier. La carte ci-après présente le nouveau site Ramsar

**Carte 5 : Corridor forestier de la Boucle du Mouhoun**



## 2.1.6. Ressources Forestières et fauniques

### 2.1.6.1. La végétation

Les ressources forestières de la commune de Tchériba sont dominées par la savane arbustive et herbeuse qui occupe 43,45% du territoire communal, les parcs agro-forestiers (39,27%) et la savane arborée 15,09% (BDOT, 2012). Les zones les plus denses se situent surtout vers le fleuve Mouhoun où existent quelques forêts galeries ainsi que les formations forestières naturelles constituées essentiellement des forêts classées et forêts protégées. Le tableau ci-après donne la situation de l'occupation des terres de la commune.

**Tableau 5: Superficie par type d'occupation des terres**

Type d'occupation	Superficie (Km <sup>2</sup> )	%
Culture pluviale et Parc agroforestier	514,01	39,27
Forêt galerie	6,76	0,52
Habitat	0,99	0,08
Savane arborée	197,55	15,09
Savane arbustive et herbeuse	568,60	43,45
Sol nu	18,21	1,39
Surface en eau	1,88	0,14
Verger	0,75	0,06
Total général	1308,76	100

Source : BDOT (2012)

Dans les champs et les anciennes jachères, la végétation est essentiellement constituée de parcs agroforestiers donc de la savane arborée où les espèces dites utilitaires telles que *Vitellaria paradoxa* (karité), *Parkia biglobosa* (nééré) *Lannea microcarpa* (raisinier), *Tamarindus indica* (tamarinier)), etc. sont épargnées. Selon l'inventaire

Les principales espèces végétales ligneuses rencontrées dans commune la Tchériba sont essentiellement :

- **dans la strate supérieure :** *Guiera senegalensis*, *Vitellaria paradoxa* (karité), *Parkia biglobosa* (nééré) *Lannea microcarpa* (raisinier), *Khaya senegalensis* (caïlcedrat), *Anogeissus leocarpus* et *Mitragyna inermis*.
- **dans la strate inférieure** (sous-bois arbustif) : *Ziziphus mauritiana* (jujubier), *Acacia seyal* (mimosa épineux), *Piliostigma reticulatum*, *Detarium microcarpum*, *Saba senegalensis*, *Gardenia Sp*, *Combretum Sp* etc.
- **Le long des cours d'eau :** les espèces ripicoles *Mitragyna inermis*, *Anogeissus leiocarpus*, *Pilliosigma tonningii*, etc.

Le fleuve Mouhoun, principal fleuve de la région de la Boucle du Mouhoun a ses rives protégées par un chapelet de Forêts classées qui forme le corridor forestier de la Boucle du Mouhoun. La

commune de Tchériba abrite certaines de ces forêts classées qui couvrent environ 38,933 ha selon la BNDT (2015). Il s'agit de :

- la forêt classée de Kari (8 000ha) ;
- la forêt classée de Tissé (17 853ha) ;
- la forêt classée de Oualou (7 080ha) ;
- une partie de la forêt classée de Nosebou (6 000 ha).

Localisées le long du fleuve Mouhoun, ces forêts occupent les terres les plus fertiles d'où les tentatives d'envahissement par les populations riveraines et leurs troupeaux sous l'effet des changements climatiques. Les superficies de ces forêts ont connu une diminution permanente.

On note les efforts de protection consentis par le service local en charge de l'environnement dans le domaine de la réglementation de la coupe du bois, de la création d'espaces de leur conservation (les bosquets, les plantations classiques, les forêts sacrées, les conservatoires, les vergers écologiques, la forêt communale, etc.). On y note en plus des activités de reboisement avec la participation des communautés et d'autres partenaires œuvrant dans ce domaine.

Aussi, les populations riveraines sont organisées en Sociétés Coopératives de Gestion Forestière pour la protection des forêts contre la coupe, la divagation des animaux et les feux de brousse. Ils mènent également des activités dans le sens de la restauration du couvert végétal (reboisements, RNA). Ils travaillent sous l'encadrement technique et l'appui financier du Service de l'Environnement et des partenaires techniques et financiers.

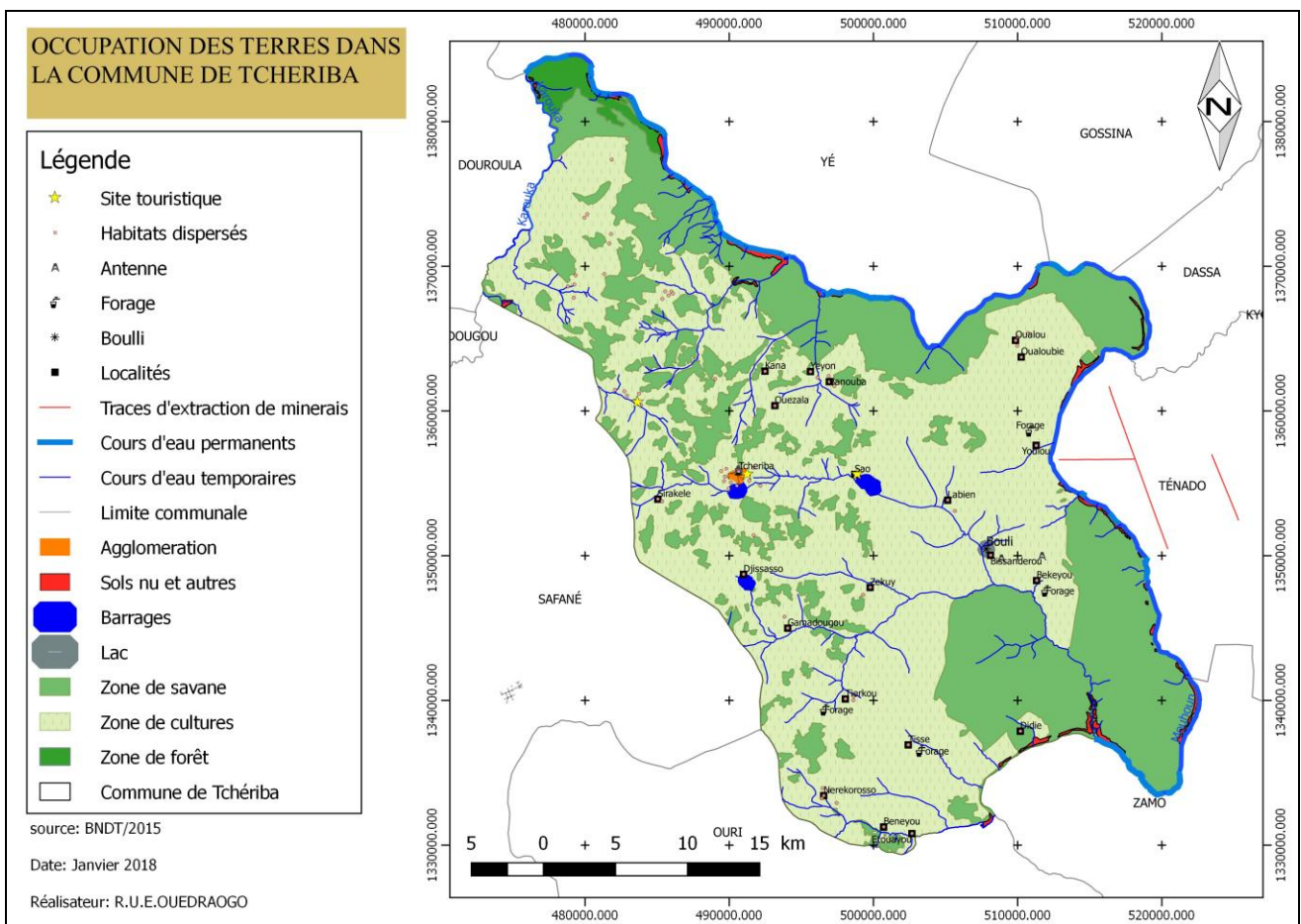
Toutes ces actions demeurent limitées et l'ensemble de la végétation continue d'être menacé. Ainsi, les superficies des formations végétales de la commune diminuent à un rythme assez inquiétant à cause:

- ❖ de l'occupation anarchique à des fins agricoles ;
- ❖ de l'exploitation anarchique du bois ;
- ❖ des feux de brousse ;
- ❖ du surpâturage ;
- ❖ de la pression démographique.

Le Ministère de l'environnement à travers le SP/CNDD sur financement du projet EBA-FEM a alors procédé à l'inscription de ces forêts qui protègent le fleuve Mohoun, en site Ramsar pour une meilleure gestion de ces ressources.

Ces forêts qui regorgent également un fort potentiel de fourrages herbacés ont été identifiées par le Projet EBA-FEM pour promouvoir la fauche et la conservation du fourrage afin d'alimenter le bétail en période de déficit dans le souci de diminuer la pression du bétail sur ces forêts. La carte ci-après présente l'occupation des terres de la commune de Tchériba.

## Carte 6 : Occupation de sol



### 2.1.6.2. La faune

Les formations végétales de la commune de Tchériba servent d'habitat pour une faune variée telle que : *Ourebia ourébi* (ourébi), *Hystrix cristata* (porc et pic), *Cricetomysgambianus* (rat de Gambie), *Lepus whyter* (lièvre), des reptiles : varans, python, de l'avifaune (oiseaux) : *Francolinus bicalcarius* (francolin ou perdrix), *Numida meleagris* (pintade sauvage), *Streptopelia senitorquata* (tourterelle à collier) etc.

La faune a connu une forte perturbation de son biotope naturel par les activités anthropiques et des aléas climatiques. On rencontre des antilopes, porc-épic, singes, lièvres, phacochères, des crocodiles, des hippopotames et périodiquement le passage d'éléphants.

Le fleuve Mouhoun zone humide d'importance internationale regorge également d'importantes ressources halieutiques telles que *clarias Sp* (silures), *Oreochromis Sp* (carpes), *Alestes Sp* (sardines), les *ramidae* (grenouilles), les mollusques et des crocodiles qu'on retrouve surtout dans le fleuve et dans certains plans d'eau.

Cette diversité biologique représente une potentialité et un facteur important de production pour de nombreux biens : l'eau potable, les aliments, les produits médicinaux, la qualité de l'air, etc. ces potentialités représentent également un atout considérable pour la commune dans les actions de promotion des économies locales. En effet, les bonnes performances dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage par rapport aux autres localités du pays se justifient essentiellement par le fait de l'existence de terres fertiles et de l'abondance des ressources en eau. La disponibilité des ressources en eau constitue un facteur très favorable au développement des cultures de contre saison et des activités piscicoles. Quant aux formations végétales, elles fournissent l'essentiel des besoins énergétiques des ménages sous forme de bois de chauffe et de charbon de bois. Également les habitats bâtis essentiellement à partir des matériaux locaux utilisent beaucoup de bois qui proviennent de la végétation ligneuse. Toutes ces formes d'utilisation montrent l'importance de la quantité et de la qualité des ressources naturelles nécessaires pour bâtir les conditions d'un environnement de vie favorable pour les humains et les animaux.

## **2.2 Milieu Humain**

### **2.2.1. Historique du peuplement**

La reconstitution de la chronologie du peuplement de la commune est très difficile du fait de l'absence de sources orales et écrites. On retient que les peuples anciens à s'installer sont les Nuna, les Marka et les Lela Les autres peuples comme les Samo, Mossé et Peulh peuvent être considérés comme récents dans le processus d'installation dans la localité.

### **2.2.2. Caractéristiques démographiques**

Les données du RGPH de 2006 montrent que la population de Tchériba est majoritairement féminine avec 20 078 femmes soit 50,57% contre 19 629 hommes soit 49,43%. Ces données attestent que le développement de la commune doit nécessairement prendre en compte les problématiques du genre afin de rendre les femmes plus performantes et plus impliquées. Les projections faites sur la base de données de 2006 sont présentées dans le tableau suivant:

**Tableau 6** : Evolution de la population de la commune de Tchériba

<b>Année</b>	<b>2006</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Population</b>	39707	47 045	47 712	48 379	49 046	49 713	50 380

Source : Projection faite à partir des résultats du RGPH (2006)

L'atout majeur de la commune est non seulement sa population estimée à 47 045 habitants en 2017 avec un taux de croissance annuelle de 1,68% (DRED, 2006) mais aussi sa jeunesse. Cependant, des contraintes d'analphabétisme, de désœuvrement pour les femmes et les jeunes caractérisent

cette même population. En outre, l'insuffisance d'Activités Génératrices de Revenus risque d'entraîner la jeunesse dans des fléaux comme l'alcoolisme, la drogue et bien d'autres fléaux.

### **Les indicateurs de démographie: natalité et mortalité**

L'importance de la natalité dans la commune s'explique par les considérations religieuses d'une part, et de l'autre par la méconnaissance et ou la non application du planning familial ; la méconnaissance des méthodes contraceptives, etc. Le constat qui se dégage au niveau communal est que les naissances sont en grande partie enregistrées. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la population perçoit l'importance de se faire établir un acte de naissance à l'état civil.

**Tableau 7** : Evolution des Naissances enregistrées de 2010 à 2016

<b>Année</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Effectifs</b>	3253	1752	3252	1906	2373	3358	2385

Source : Mairie de Tchériba, Décembre 2017

La mortalité est liée à l'existence de plusieurs facteurs: la pauvreté, les pesanteurs socioculturelles, la distance à parcourir pour avoir accès au CSPS, l'automédication, etc. La mortalité infantile est surtout causée par les maladies suivantes : le paludisme, les maladies diarrhéiques, etc.

On constate un faible nombre d'enregistrement des décès à cause peut être du manque d'intérêt ou de la méconnaissance de l'importance de l'établissement d'un certificat de décès. Le tableau des décès enregistrés se présente comme suit :

**Tableau 8** : Evolution des décès enregistrés de 2010 à 2017

<b>Année</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2107</b>
<b>Effectifs</b>	06	01	02	12	10	05	09	06

Source : Mairie de Tchériba, Décembre 2017

Afin de préserver la santé des populations, des sensibilisations doivent être organisés pour l'inhumation dans les cimetières communaux et non aux alentours des concessions familiales.

### **2.2.3. Compositions Ethniques et Linguistiques**

La commune de Tchériba est riche d'une diversité de groupes ethniques qui vivent en symbiose depuis des générations durant. Il s'agit des Marka, des Samo, des Gourounsi (Nuna, Lyélé et Kô), des Moosé et des Peulh. Ces différentes ethnies se répartissent le territoire local mais elles s'interpénètrent dans un climat de cohésion sociale. Dans la répartition géographique, on retrouve:

- le Sud, l'Est et le Nord-Est occupé par les Nuna, les Lela et les Samo;
- le Centre et le Nord-Ouest par les Marka;

- Lan, Békéyou, Bissanderou, Youlou et Oualou principalement dans les villages situés le long des forêts classées par les Mossé;
- partout dans la commune les Peulhs sont présents

Sur le plan linguistique, les langues parlées dans la commune et son hinterland sont le Nuni, le lyélé, le Mooré, le Dioula, le Dafing, le San et fulfuldé. Les langues mooré et dioula sont des langues commerciales qui sont parlées par beaucoup de personnes sans tenir compte de la divergence ethnique

#### 2.2.4. La vie religieuse

La commune de Tchériba abrite les trois principales religions que compte le pays. Il s'agit de l'islam, du christianisme et de la religion traditionnelle africaine. Toutefois, l'islam est la religion qui compte le plus d'adeptes et selon le RGPH de 2006, elle fait 60,64% de musulmans contre 21,43% de chrétiens et 16,96% d'adeptes de la religion traditionnelle africaine. Dans la commune, il existe quarante-quatre (44) mosquées dont dix-sept (17) pour la localité de Tchériba contre une (01) église catholique et trois (03) protestantes. Quant aux lieux de cultes traditionnels, ils existent de part et d'autres dans la commune et il n'y aurait pas de statistiques là-dessus.

**Tableau 9 :** Répartition des infrastructures religieuses au sein de la commune.

Villages	Mosquées	Eglises catholiques	Eglises protestantes	Villages	Mosquées	Eglises catholiques	Eglises protestantes
Tchériba	17	01	03	Gamadougou	01	01	01
Tikan	02	01	02	Bissandérou	01	01	01
Sirakélé	02	01	01	Sao	01	01	03
Djissasso	01	01	01	Tissé	01	01	02
Bankorosso	01	01	01	Kari	01		
Tierkou	02	01	01	Dah	01		
Douroukou	02	01	01	Lan	01		
Zékuy	01	01		Oualou	01	01	02
Oula	04			Nérékorosso	01	01	01
Youlou	01	01		Békeyou	01	01	02
Ouézala	01	01	02	Labien		01	02
Banouba		01	01				

Source : Mairie de Tchériba, Décembre 2017

### **2.2.5. Mouvement de la population**

A Tchériba, les mouvements migratoires sont de deux ordres ; ils sont aussi bien internes qu'externes. En effet, la migration à l'interne est liée au développement des sites d'orpillage dans les contrées voisines de la commune qui fait partir beaucoup de bras valides. Aujourd'hui, ce phénomène est en régression eu égard à la raréfaction de l'or dans ses sites. Un autre fait qui pousse les jeunes de Tchériba à émigrer dans les villes et localités voisines, c'est l'insuffisance d'activités génératrices de revenus notamment en saison sèche.

Pour ce qui est de la migration externe, les raisons évoquées sont d'ordre économique. La recherche de mieux être guide les jeunes à se déplacer vers la Côte d'Ivoire. Cette migration est également en régression eu égard à la crise qu'a connue la Côte d'Ivoire avec les expropriations des terres et le rapatriement des Burkinabè qui s'en est suivi. Du même coup, pour une population jeune qui doit se sédentariser il faut penser à son intégration dans le tissu économique ou entrepreneurial à travers sa formation afin d'éviter qu'elle ne bascule dans la délinquance ou même le terrorisme quand on sait la porosité des frontières en matières d'infiltration du terrorisme.

La commune de Tchériba reçoit aussi des populations des contrées voisines pour des raisons économiques au départ et qui, par la suite, finissent par s'y installer pour pratiquer l'agriculture. C'est pourquoi, l'attention doit être mise sur les risques du développement de la spéculation foncière qui est source de conflits.

### **2.3. Organisation sociopolitique**

Du point de vue sociétal, le poids de la chefferie coutumière n'est pas négligeable. La population villageoise considère avec respect le représentant de la tradition. Le chef de village est le garant de la cohésion et de la coutume des membres du village dont il a la charge. Il administre ses sujets et autorise l'exécution des rituels liés à la tradition. Il est soutenu dans sa tâche par le chef de terre qui exécute les rituels liés à la terre, et règle les questions foncières. Dans certains villages, le chef est assisté d'un conseil d'anciens dans la gestion des affaires

Sur le plan institutionnel, la commune de Tchériba est structurée administrativement en département (circonscription administrative issue de la déconcentration, et le cadre de représentation de l'Etat et de la coordination des activités des différents ministères) et en commune (collectivité territoriale issue de la décentralisation).

A la faveur des dernières élections municipales du 22 mai 2016 mettant fin à la gestion des communes par les délégations spéciales instituées par le gouvernement de la transition, la commune de Tchériba a pu se choisir démocratiquement ses représentants locaux. Aujourd'hui, ce sont en tout 59 conseillers municipaux qui animent la vie politique de la commune avec l'appui des Conseillers Villageois de Développement présents dans chaque village. Une collaboration appréciable entre le



conseil municipal et les services déconcentrés de l'Etat ajoutée à la tenue régulière des cadres de session du conseil municipal font la force de cette commune. Ainsi, comme services déconcentrés de l'Etat, il y a entre autre :

- la préfecture
- l'agriculture
- l'élevage
- l'environnement
- l'éducation
- la santé
- la défense et la sécurité.

Cependant, la commune fait face à des contraintes qui limitent son avancée vers le développement. En effet, le conseil municipal souffre de l'analphabétisme de la plupart des conseillers, la faiblesse de ces recettes financières et l'absence de coordination avec certains partenaires dans la réalisation des infrastructures. Outre cela, il y a une confusion de rôles entre les conseillers municipaux, les conseillers villageois de développement et les autorités coutumières, due à la non maîtrise des notions de communalisation par ces différents acteurs qui laissent apparaître un clivage politique au sein de la commune. A cela s'ajoute le manque de moyens de communication de grande portée comme la radio locale afin de faire passer le message. Ces insuffisances entraînent non seulement les retards d'exécution du programme municipal mais aussi la faible visibilité des actions au profit des populations rurales qui, si rien n'est fait, finiront par perdre confiance aux autorités élues.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'œuvrer à l'instruction/formation de la population de façon générale et partant des conseillers municipaux sur les questions de la gouvernance locale, afin de rendre plus performante la commune de Tchériba. En outre s'imposent la recherche et la mise en œuvre de stratégies de mobilisation des recettes financières propres à même d'exécuter certaines dépenses, mais aussi et surtout le devoir de rendre-compte à la base de la gestion des affaires publiques, gage d'une gouvernance transparente.

### **2.3.1 La place et rôle de la femme dans la commune de Tchériba**

#### **a) Accès à la terre**

A Tchériba comme dans divers milieux ruraux du Burkina Faso, l'accès des femmes à la terre demeure encore une utopie. Toutefois, il y a des améliorations en la matière et à Tchériba il est ressorti du terrain que les femmes peuvent par alliance avoir des lopins de terres pour les cultures de légumes destinés à la consommation du ménage. De plus en plus, la municipalité encourage les femmes à s'organiser en coopératives paysannes afin de faciliter leur accession à la terre.

### **b) Femmes et petits métiers**

L'une des activités absorbantes des femmes à Tchériba en dehors de l'agriculture est la poterie et le commerce du sésame, en témoigne l'existence d'une association des femmes potières de la commune de Tchériba. D'autres regroupements des femmes du même genre existent dans certaines localités de la commune. Une tradition transmise de mère à fille depuis des générations fait aujourd'hui la fierté de la commune et des femmes en particulier car, elle fait partie des activités génératrices de revenus (AGR) au profit de la gent féminine. Elle permet aux femmes de s'épanouir et de moins dépendre des hommes sur le plan financier. C'est un métier porteur d'espoir pour les femmes de la commune qui gagnerait à être valorisé au-delà des frontières de Tchériba à travers l'organisation des foires et des formations axées sur les stratégies de commercialisation des produits fragiles de la poterie.

Quant au commerce du sésame, c'est un métier en plein essor dans la commune et qui permet aux jeunes femmes de se faire des revenus. Tout comme le secteur de la poterie, la filière de la transformation du sésame mérite d'être plus valorisée.

### **c) Femmes et pesanteurs socioculturelles**

Au Burkina Faso, l'invite est faite aux collectivités locales d'inciter les femmes à participer activement à la gestion des affaires publiques mais il faut encore du temps pour que cela devienne une réalité. En cela, il y a des sensibilisations qui sont faites par des associations de développement au profit des femmes pour augmenter leur représentativité dans les instances de décisions locales. Ce sont ces efforts conjugués qui ont permis d'obtenir 07 femmes sur les 59 conseillers que compte le conseil municipal soit 11,86%. Ces données pourraient connaître une amélioration si toutefois les pesanteurs socioculturelles laissaient place à l'émancipation de la femme. En effet, il y a jusque-là une timidité et une réticence des femmes lorsqu'il s'agit de défendre leurs opinions et intérêts en présence des hommes. C'est pourquoi les mesures de sensibilisation doivent se poursuivre afin d'améliorer la participation de la femme à la prise de la parole au sein de sa communauté et partant à sa pleine participation dans les sphères décisionnels.

### **2.3.2 Place et rôle de la jeunesse**

La jeunesse est le fer de lance du développement et cela est une réalité dans la commune de Tchériba où les jeunes constituent plus de 40% de la population (RGPH, 2006). La force de travail que constitue cette jeunesse et son dynamisme permettent à la commune d'avoir une abondance de main d'œuvre sur place. Cette jeunesse constitue un atout majeur dans les secteurs de production comme l'agriculture, l'élevage, le commerce, etc. En effet, en plus des activités de production de coton, les jeunes se lancent dans les cultures de contre-saison comme le jardinage mais cette

jeunesse fait face à des difficultés de financement pour augmenter leur productivité. Quant aux problèmes de migration de la jeunesse, des actions sont faites en ce sens pour permettre à la jeunesse de se stabiliser notamment dans le domaine entrepreneurial où des formations sont organisées en leur faveur. Ainsi, la perspective serait de former les jeunes qui exercent déjà dans un secteur d'activités données afin de servir de modèle aux autres jeunes. Il serait aussi opportun d'encourager les jeunes qui travaillent à booster le secteur économique de la commune à travers des petits métiers comme la coiffure, la mécanique, la menuiserie, etc. avec du matériel de travail et des facilités d'accès aux crédits.

Une autre contrainte rencontrée par la jeunesse est l'analphabétisme grandissant. A ce niveau, une sensibilisation pourrait amener la jeunesse à une prise de conscience et changer sa manière de considérer l'école afin d'en tirer profit pour son épanouissement. Vu aussi l'évolution des fléaux sociaux comme l'alcoolisme et le tabagisme, cela devient une nécessité d'attirer l'attention de la jeunesse sur les dangers liés à ces phénomènes à travers des actions de sensibilisation.

### **2.3.3. Organisation et gestion foncière**

- **Mode d'accès à la terre**

En dépit de la volonté exprimée et manifestée par la Réorganisation Agraire et foncière (RAF) d'assainir le milieu du foncier, l'accès à la terre dans les localités de Tchériba est du ressort des autorités coutumières. En effet, il a été signifié que la terre s'hérite dans ces localités et de ce fait elle passe de père en fils. Aussi, elle peut s'acquérir par don ou par prêt. Dans ces cas de figures c'est le droit d'exploitation qui est octroyé et cela se mesure à travers l'incapacité de l'exploitant à y planter des arbres. Toutefois, pour les besoins de mise en œuvre des chantiers de développement communal, la terre fait l'objet de négociation auprès des propriétaires terriens afin de céder une partie. Ceci n'est pas toujours simple à gérer car ce sont généralement des terres déjà en exploitation et souvent les mesures d'accompagnement des populations ne suivent pas à temps.

- **Gestion des conflits**

Les conflits fonciers sont récurrents dans les localités de Tchériba. Il s'agit la plupart du temps des conflits entre agriculteurs et éleveurs. En effet, l'accroissement de la population qui est en majorité agriculteurs nécessite l'étalement des superficies cultivables (l'agriculture intensive n'est pas pratiquée dans la zone) et cela réduit du même coup les zones de pâture pour les éleveurs nomades qui, aussi évoluent dans l'élevage extensif. Ainsi, entre la contrainte pour les éleveurs de rechercher des points d'eau pour abreuver le bétail et les faire paître et la contrainte pour les agriculteurs d'étendre les superficies cultivables, le conflit est né. Une gestion à l'amiable est pratiquée le plus souvent entre les deux protagonistes qui, du reste ne vont pas l'un sans l'autre ou encore que l'un

est à la fois l'autre si bien qu'ils sont amenés à vivre ensemble. En effet, l'agriculteur utilise les bœufs et le fumier dans son champ et l'éleveur utilise les résidus des productions agricoles comme aliments pour bétail. Toutefois, en cas de non conciliation des deux parties malgré l'intervention des autorités coutumières, c'est à la justice de trancher et cela met à mal la cohésion sociale entre les populations d'une même localité. C'est pourquoi, il est nécessaire que soient aménagées des zones de pâture avec l'augmentation des points d'eau pour bétail. A ce niveau également, il faut en perspective songer à une agriculture et un élevage intensifs afin de réduire les conflits au sein des populations et augmenter les rendements agropastoraux en utilisant des petits facteurs de production.

## **2.4. Etat des secteurs sociaux**

L'analyse des services sociaux de base dans la commune présente essentiellement les secteurs de la santé, de l'éducation, et de l'accès à l'eau potable.

### **2.4.1 Le secteur de la santé**

L'offre sanitaire dans la commune est constituée de 08 CSPP localisés dans les villages de Tchériba, Tierkou, Tissé, Tikan, Oualou, Bissandérou, Kari, Zékuy. Ces CSPP qui relèvent du district sanitaire de Dédougou bénéficient de l'appui administratif, technique et logistique de la part de l'Etat. L'entretien et la gestion des infrastructures sanitaires sont du ressort des COGES dont les membres sont choisis parmi la population.

#### *a) Les infrastructures et équipements sanitaires*

D'une manière générale, l'équipement en matériel de travail et /ou en produits est insuffisant. Il ressort en plus que les CSPP sont dotés des services de base de santé (dispensaire, maternité et dépôt MEG). Cependant, l'état des bâtiments quant à lui est préoccupant. On retiendra en plus comme contraintes que les CSPP ne disposent pas d'éclairage ou que le système existant est défaillant. Ce qui ne permet pas la réalisation des actes sanitaires surtout la nuit. Le constat d'ensemble qui se dégage de ces infrastructures sanitaires est présenté par le tableau ci-dessous

**Tableau 10 : Situation des infrastructures et des équipements de santé**

CSPS		Tchériba	Tissé	Tierko u	Tikan	Oualou	Bissandérou	Kari	Zékuy	<b>Total</b>
Logements	Bon	02	01	01	02	00	02	03	02	<b>13</b>
	Mauvais	01	02	02	02	03	00	00	00	<b>10</b>
Latrines	Lgt-CSPS	02	03	03	02	03	02	03	03	<b>21</b>
Motos	Bon	00	02	00	01	01	01	00	00	<b>05</b>
	Mauvais	05	01	02	02	04	00	02	01	<b>17</b>
ambulance	Bon	02	00	00	00	00	00	00	00	<b>02</b>
	Mauvais	01	00	00	00	00	00	00	00	<b>01</b>
Réfrigérateurs	Bon	01	01	00	01	01	01	00	01	<b>06</b>
	Mauvais	00	00	01	00	00	00	01	00	<b>02</b>
Forages	Bon	01	01	01	01	01	01	00	00	<b>06</b>
	Mauvais	00	00	00	00	00	00	00	00	<b>00</b>
Porte vaccin	Bon	08	06	04	02	06	03	02	03	<b>34</b>
	Mauvais	06	03	02	05	02	03	01	01	<b>23</b>
Nbre de Lits	Bon	16	08	06	08	08	08	11	05	<b>70</b>
	Mauvais	01	01	02	00	02	01	00	01	<b>08</b>

Source : District sanitaire de Dédougou, 2017

*b) Le personnel sanitaire*

Le personnel soignant est dans l'ensemble insuffisant. En effet les différentes normes requises (1 infirmier pour 5 000 habitants, 1 AIS pour 1 000 habitants, 1 accoucheuse auxiliaire pour 1000 habitants) sont largement dépassées. Il est aussi inégalement reparti dans la commune avec 8 agents pour le CSPS de Tchériba contre 3 agents pour les autres CSPS. L'effectif du personnel par structure sanitaire et par type de fonction est connu grâce au tableau ci-dessous

**Tableau 11** : effectif du Personnel de santé dans la commune

CSPS	Nbr e d'a gen t	Méd ecin	Emploi									
			S F E / M E	I D E	IB	A B	A A	A I S	AS B C	M an ce uv re	Gér ant DM EG	Gar dien
Tchérib	08	00	11	1	01	0	3	2	13	03	01	01
Tissé	03	00	11	1	00	0	0	1	06	01	01	01
Tierkou	03	00	00	1	00	0	1	1	06	01	01	01
Tikan	03	00	11	1	01	0	0	0	08	02	01	01
Oualou	03	00	00	1	00	0	1	1	06	01	01	01
Bissand érouou	03	0	1	1	00	0	0 0	0 1	6	01	01	01
Kari de Tchérib	03	00	00	1	00	0 0	1 1	1 1	06	04	01	01
Zékuy	03	00	00	1	00	0	1	1	01	01	01	01
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>00</b>	<b>43</b>	<b>8</b>	<b>02</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>53</b>	<b>10</b>	<b>08</b>	<b>08</b>

Source : District sanitaire de Dédougou, 2017

*c) l'accessibilité géographique aux soins*

L'offre en équipement et en personnel est à améliorer du fait de la distance que doivent parcourir certaines personnes pour se faire soigner. On remarque en effet que 39,6% de la population doivent parcourir plus de 5 kms pour bénéficier des offres sanitaires ou des prises en charge au niveau de la santé. Cette valeur statistique dénote d'une certaine insuffisance de la couverture sanitaire. Ce facteur distance associé à l'état de la voirie constituent des facteurs dissuasifs à la fréquentation des structures sanitaires. La situation est préoccupante pour les cas de certaines femmes qui ne suivent pas régulièrement les consultations prénatales ou qui ne peuvent atteindre les CSPS pour accoucher dans des conditions hygiéniques et être assisté par un personnel qualifié.

**Tableau 12:** Couverture spatiale des formations sanitaires

Formation sanitaire	Population totale	Population vivant à moins de 5km		Population vivant entre 5 et 10 km		Population vivant à plus de 10 km	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Tchériba	16864	8950	53,07	6913	40,99	1001	5,93
Tissé	5983	3230	53,98	205	03,42	2548	42,58
Tierkou	5725	3379	59,02	2346	40,97	00	00
Tikan	8423	4640	55,08	00	00	3783	44,91
Oualou	4296	2901	67,52	1395	32,47	00	00
Bissandérou	6552	4240	64,71	2312	35,28	00	00
Kari	4660	3010	64,59	1651	35,42	00	00
Zékuy	3452	3452	100	00	00	00	00
<b>Total</b>	<b>55955</b>	<b>33802</b>	<b>60,40</b>	<b>14821</b>	<b>26,48</b>	<b>7332</b>	<b>13,10</b>

Source : District sanitaire de Dédougou, 2017

#### d) Le profil épidémiologique

Dans la commune, on constate la persistance de la méningite comme maladie endémique. De 2013 à 2017 on a pu dénombrer 20 cas de malades suspects. La disparition progressive des autres affections est la preuve de la tenue régulière des vaccinations de routine (BCG, le DTc HepB + hib1, le DTc HepB + hib3, le VAR, et le VAT2+) et l'implication des populations pour l'éradication de ces maladies.

**Tableau 13 :** Etat des lieux des maladies endémiques

Années	Méningite	Diarrhée sanguinolente	Fièvre jaune	Poliomyélite	Choléra
2013	03	00	00	00	00
2014	07	00	00	00	00
2015	03	00	00	00	00
2016	05	00	00	00	00
2017	02	00	00	00	00
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>00</b>

Source : District sanitaire de Dédougou, 2017

Parmi les affections rencontrées dans la commune, le paludisme occupe la première place et représente 47200 consultations sanitaires au cours des 3 dernières années (2015-2016-2017). Les affections du péril fécal que sont les parasitoses intestinales, les affections digestives, les maladies diarrhéiques et la fièvre typhoïde restent un problème crucial de santé dans la commune à cause

de la possibilité de propagation des maladies en lien avec la présence de retenues d'eau. Il ne faudrait point oublier aussi les pratiques peu hygiéniques de défécation à l'air libre en lien avec l'insuffisance des latrines dans les institutions accueillant le public ou de l'absence au niveau des ménages. Une préoccupation qui interpelle enfin dans la localité est celle l'hypertension artérielle chez les personnes âgées, de l'alcoolisme et de la drogue chez les jeunes. Les principales affections qui font l'objet de consultation sont présentées par le tableau suivant:

**Tableau 14** : Principales pathologies rencontrées dans la commune

<b>Années</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Total</b>
<b>Maladies</b>				
Paludisme	20434	15457	11309	<b>47200</b>
Affections respiratoires	873	698	546	<b>2117</b>
Parasitoses intestinales	453	567	432	<b>1452</b>
Affection de la peau	348	490	341	<b>1179</b>
Traumatismes	243	368	321	<b>932</b>
Autres affections digestifs	121	278	145	<b>544</b>
Ulcères de l'estomac et du duodénum	145	182	133	<b>460</b>
Maladies diarrhéiques	245	342	249	<b>836</b>
Fièvres typhoïdes	12	32	11	<b>55</b>
Hypertension	98	122	142	<b>362</b>

Source : District sanitaire de Dédougou, 2017

La pandémie du Sida est difficile à étudier dans la commune car la maladie est toujours un tabou. Si la population participe activement aux campagnes de sensibilisation offertes par les structures de santé et associations, elle accepte peu faire de façon volontaire les dépistages. L'état de la sérologie est tout de même étudié avec les dépistages lors des consultations prénatales. Un accent particulier doit donc être mis sur cette problématique à cause de la présence des sites aurifères, des mouvements migratoires, de la prise des drogues et autres stupéfiants.

A cette maladie, s'ajoute la situation des IST et du planning familial qui constituent en plus une préoccupation à cause du nombre de grossesses de jeunes filles. L'absence de club de jeunesse dans les lycées et CEG, la pauvreté et la recherche du gain facile exposent ces jeunes à des pratiques peu recommandées. Ces questions doivent être prises en compte par les formations sanitaires, le personnel éducatif en collaboration avec le monde associatif pour une promotion de l'éducation sexuelle et des bonnes pratiques.

Les ressources des COGES sont essentiellement constituées des bénéfices tirés de la gestion du dépôt MEG (vente des médicaments) et des tarifications.



## 2.4.2 Le secteur de l'action sociale

La commune de Tchériba n'abrite aucun service de l'action sociale. Cependant, les questions d'ordre social sont traitées par la préfecture. En plus, il y a la mairie à travers ses différentes commissions qui réalisent dans la mesure de ses moyens des actions en faveur des personnes vulnérables. Enfin, notons l'existence de la CODESUR (Commission Départementale de Secours d'Urgence) qui joue un rôle humanitaire en matière d'urgence.

## 2.4.3. Approvisionnement en eau potable et assainissement

### a) Approvisionnement en eau potable

La commune dispose de 90 forages 2 AEPS, 14 Bonnes fontaines et 39 puits busés. Sur les 90 forages, 20 sont en panne et 2 pas encore équipés. Pour ce qui concerne les puits, 18 sont temporaires car connaissant des baisses de niveau d'eau aux périodes chaudes de l'année. Le tableau ci-dessous présente les réalisations hydrauliques existantes dans la commune.

**Tableau 15:** Equipements hydrauliques de la commune

	Forages			Puits				AEPS/PEA/ châteaux	
	fonctionnels	en panne	récents non équipés	abandonnés	équipés en pompe	modernes permanents	modernes temporaires	nombre total	BF fonctionnels
Total	<b>90</b>	<b>20</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	<b>14</b>

Source : ZAT Tchériba/Point focal eau, 2017

Les besoins en points d'eau demeurent importants pour satisfaire la demande communale. On peut aussi ajouter que les ouvrages sont inégalement répartis dans l'espace posant avec acuité le problème d'accessibilité à l'eau potable. Pour l'entretien des ouvrages, il existe des comités de gestions qui ont en charge l'entretien, la réparation, la collecte des fonds d'entretien, et l'hygiène autour de l'infrastructure. Ces comités sont plus ou moins fonctionnels et nécessitent une réorganisation pour une meilleure gestion. En effet, certains ménages refusent de payer les cotisations imposées. Ces fonds collectés sont pourtant réutilisés dans les actions de réparation en cas de panne. Cette situation expliquerait le nombre élevé des ouvrages défectueux.

Les populations de la commune sont confrontées à des difficultés d'approvisionnement en eau potable, liées à la distance relativement longue pour certains ménages mais aussi à la pression autour des points d'eau (lieu de rencontre entre les hommes et les animaux). Le nombre peu élevé des points d'eau potable oblige certains ménages à s'approvisionner dans les puits traditionnels, à certaines périodes de l'année (avril, mai). Cette précarité de la desserte en eau potable est source de maladies surtout au niveau des enfants.

## **b) Assainissement**

La problématique de l'assainissement est caractérisée par une multiplicité des difficultés. Les difficultés résident d'une part dans la disponibilité et l'usage des latrines et d'autre part par le mode d'évacuation des ordures. La faible couverture en voie de canalisation des eaux à Tchériba et l'absence de caniveaux dans les autres villages posent le problème de l'évacuation saine des eaux pluviales et des conséquences dues à la stagnation des eaux.

L'insuffisance et/ou l'absence de latrines publiques même au niveau des infrastructures socio-économiques très fréquentées, l'absence d'un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères constituent des facteurs d'insalubrité. Cette exposition aux déchets surtout plastiques engendre beaucoup de nuisances pour la population, augmente le nombre élevé d'immondice et impacte négativement le cadre de vie de la commune.

L'assainissement individuel laisse aussi à désirer et est marqué par: le rejet des déchets solides dans les dépotoirs à proximité des ménages ou dans les fosses fumières, l'incinération des déchets, l'absence presque de latrine et de puits de stockage des eaux sales dans la majorité des ménages. Les eaux domestiques sont déversées dans la cour ou dans la rue. A cela s'ajoute les eaux de toilette qui s'écoulent et créant des flaques d'eaux. La conséquence immédiate est que l'écoulement des eaux de toilettes dans les rues contribue à la pollution du cadre de vie public et à la propagation de germes facteurs de maladies. L'absence de latrines (fosses septiques) et l'existence d'espace vacant encourage certains habitants à déféquer à l'air libre. Quant aux enfants, la défécation à l'air libre est une pratique courante. Le rejet de ces matières fécales expose enfants jeunes et adultes à des maladies comme la diarrhée et la fièvre typhoïde. Un véritable danger se produit en plus pendant la saison hivernale lorsque ces différents déchets et excréta, les produits de l'orpaillage artisanal sont transportés dans les eaux de surface et dans les champs. Cette situation pouvant entraîner la pollution des eaux pourrait impacter les hommes et les animaux.

Dans le contexte actuel des changements climatiques, la problématique de l'assainissement mériterait d'être prise plus au sérieux au vue des conséquences qu'elle pourrait engendrer.

### **2.4.4. Equipements culturels et de loisirs**

Des manifestations culturelles et sportives comme la fête des masques, la lutte, la danse traditionnelle, les compétitions sportives sont constatées dans la commune. D'autres éléments comme *l'architecture de greniers Nuni (Sao, Labien, Tikan.....)*, *la poterie à Tchériba*, *la flute et la tombe du Paoba*, *les deux puits jumeaux de Tierkou*, *les masques* sont des potentiels qui mettent en exergue les traits culturels de la commune et qui requièrent une valorisation. Les lieux de loisirs sont surtout les vidéoclubs dans les villages, les maisons de Canal<sup>+</sup> pour suivre les matchs de

football à l'international. Pour leurs activités sportives, les populations font recours à des terrains pas très bien aménagés.

Le secteur de la culture est toujours au stade embryonnaire et handicapé à cause de l'inexistence d'espaces aménagés pour la pratique des activités culturelles et de loisirs. L'absence d'une maison de jeunes et des femmes ne permet pas la bonne tenue des activités de sensibilisation et celles de la promotion de l'identité culturelle.

#### 2.4.5. Le domaine de l'Education

Le système éducatif dans la commune comprend trois niveaux d'enseignement : le préscolaire, l'enseignement de base et l'enseignement secondaire.

##### a) Education pré-scolaire

La commune de Tchériba dispose d'un établissement préscolaire privé. L'importance de cet établissement formel ou centre d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP) est peu connu par la population. Au cours des trois dernières années scolaire, l'institut n'a accueilli que 44 élèves. La commune ne compte pas CEEP public ni d'espaces d'entraide communautaire pour l'enfance (EECE) ou bisongo.

**Tableau 16 :** Etablissement préscolaire dans la commune

Années	Etablissement: CEEP AMT					effectifs			personnel d'encadrement		
	public (nbre)		privé (nbre)		T	F	G	Total	F	G	Total
	F	NF	Fon	NF							
2014-2015	0	0	1	0	<b>1</b>	08	07	<b>15</b>	0	1	<b>1</b>
2015-2016	0	0	1	0	<b>1</b>	10	05	<b>15</b>	2	0	<b>2</b>
2016-2017	0	0	1	0	<b>1</b>	08	06	<b>14</b>	2	0	<b>2</b>

Source : CEB Tchériba, 2017

La pauvreté et l'ignorance du bien-fondé des CEEP freinent le développement de cet ordre d'enseignement au niveau de la commune. En plus de ces handicaps, la faible implication de partenaires dans ce domaine ne permet pas sa promotion. Le CEEP n'est en effet accessible qu'aux enfants des ménages nantis de la commune. Pour une localité avec une forte natalité, l'implication dans l'éducation des tous petits dès le bas âge contribuerait à l'éveil de ceux-ci et permettrait d'obtenir de meilleurs résultats dans les autres niveaux d'éducation.

##### b) Enseignement de base

L'offre éducative de la commune est constituée par 34 établissements scolaires abritant 151 salles de classe dont 28 sous paillote. L'enseignement de base relève de la CEB qui en assure

l'organisation. Ces établissements sont fréquentés par des effectifs importants d'élèves. Le nombre d'élèves est en hausse constante passant de 5144 élèves (année scolaire 2010-2011) à 7891 élèves (année scolaire 2016-2017). L'existence et la fonctionnalité des cantines scolaires, la gratuité des fournitures plus le faible coût des frais des APE associée à la prise de conscience des populations pourraient expliquer l'accroissement des effectifs des apprenants. L'augmentation du nombre d'enseignants va de pair avec celle des élèves. Ainsi leur effectif est passé de 131 à 148 enseignants pour la période de l'année scolaire 2010-2011 à l'année scolaire 2014-2015.

Les effectifs scolaires des filles ont connu une évolution constante. On totalise donc 22 736 filles contre 21 023 garçons qui ont été scolarisés durant cette période. L'appui des partenaires pourrait expliquer cette nouvelle configuration. Les infrastructures éducatives répertoriées en 2017 ainsi que les effectifs scolaires sont consignés dans le tableau ci-après.

**Tableau 17** : évolution des infrastructures et effectifs scolaires de 2010 à 2017

Années Scolaires	Nombre d'école	Nombre de classe	Effectifs CEB		
			G	F	T
2010-2011	25	111	2604	2540	5144
2011-2012	26	115	2676	2807	5483
2012-2013	29	122	2849	3008	5857
2013-2014	30	112	2877	3131	6008
2014-2015	30	135	3097	3390	6487
2015-2016	30	139	3217	3672	6889
2016-2017	31	151	3703	4188	7891

Source : CEB Tchériba ,2017

Dans l'ensemble, les écoles à 6 classes sont majoritaires. Cependant on a des situations de sureffectifs dans certaines classes d'où la nécessité de construire 5 écoles afin de pouvoir satisfaire la demande des apprenants. Dans cette même lancée 12 écoles sont à normaliser pour accroître l'offre éducative. Dans 20/34 écoles, les forages sont à construire ou à réparer. Quelques écoles (10/34) ne disposent pas de logements pour enseignant. Ces handicaps associés au nombre de classe sous paillote, l'insuffisance et/ou l'absence des latrines entravent la bonne marche du cursus scolaire et impacte négativement la formation des élèves.

Les résultats scolaires d'admission au certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) évoluent en dent de scie au cours des cinq dernières années pour atteindre le haut niveau en 2016-2017 avec 85,64%. Durant cette période, on remarque une excellence des jeunes filles par rapport aux garçons. Les travaux domestiques, la pauvreté, et l'orpaillage pourraient expliquer le faible rendement des garçons. Le tableau ci-après présente l'évolution des résultats au CEPE

L'existence d'écoles franco-arabes à faible coût pousse certains parents à réorienter leurs enfants vers ce mode de formation. S'il inculque aux enfants des règles de vie et des notions d'apprentissage

en arabe et en français, il demeure peu adapté pour la formation future de type classique. Beaucoup d'apprenants des écoles franco-arabes peinent pour poursuivre leurs études. Cela favorise l'accroissement du nombre de talibés dans la localité et le chômage à long terme.

**Tableau 18:** évolution des résultats scolaires de 2010 à 2017

Années Scolaires	Taux de succès au CEP(%)		
	G	F	T
2010-2011	86,14	88,05	87,01
2011-2012	71,67	76,51	73,81
2012-2013	83,73	88,12	85,83
2013-2014	89,19	94,38	91,59
2014-2015	86,41	87,77	87,04
2015-2016	54,67	57,51	55,97
2016-2017	83,47	88,34	85,64

Source : CEB Tchériba ,2017

Le domaine de l'éducation de base étant capitale, il incombe à tous les acteurs du système éducatif d'œuvrer pour une meilleure formation des leaders de demain.

### c) Enseignement secondaire

La commune dispose de 4 lycées dont 3 lycées privés et 1 lycée public implanté au chef-lieu de la commune. On y dénombre en plus 8 CEG dont 6 qui sont dans le système du continuum. L'offre éducative pour ce qui concerne le secondaire se révèle insuffisante par rapport au nombre d'élèves. De même, le nombre des enseignants du secondaire pour toute la commune est insuffisant. A titre illustratif, le lycée départemental comptait 262 élèves (classe de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et T<sup>le</sup>) et 17 enseignants (toute discipline confondu) pour l'année scolaire 2016-2017. Les effectifs et rendements de l'année scolaire en question sont présentés dans le tableau ci-dessous

**Tableau 19 :** effectifs et résultats de l'année scolaire 2016-2017

Année Scolaire	Effectifs			Succès au BAC(%)			Enseignants		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2016-2017	182	80	262	16,66	20	19,23	14	03	17

Source : Lycée Départemental de Tchériba ,2017

Comparativement aux effectifs des élèves en fin de parcours du primaire (classe CM2), on peut constater une diminution progressive du nombre en classe de Terminale. Le nombre des filles présenté n'égale pas la moitié des garçons. Cette déscolarisation des filles au secondaire s'explique par les grossesses et mariages précoces, la pauvreté des parents, les pesanteurs socioculturelles. Les performances scolaires au secondaire sont faibles dans l'ensemble pour toute la commune (19,23% d'admis à la session du BAC 2017). Cette faiblesse pourrait s'expliquer par l'insuffisance des

infrastructures du personnel enseignant mais aussi par les conditions d'étude difficiles des élèves (absence de bibliothèque, faible électrification dans les ménages).

#### d) Education non formelle

L'alphabétisation soutient le domaine de l'éducation. Il s'adresse à toute personne âgée au minimum de 16 ans, désireuse de recevoir une formation spécifique et couvre les activités d'éducation et de formation structurée et organisée dans un cadre non scolaire. L'éducation non formelle comprend les structures qui dispensent une formation professionnelle ou d'alphabétisation en dehors du circuit scolaire classique. On distingue l'Alphabétisation Initiale (AI), la Formation Complémentaire de Base (FCB) et les Formations techniques spécialisées qui sont dispensées dans les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) et des Centres d'Education de Base Non Formel (CEBNF). La commune ne compte que des CPAF (au nombre de 10) et les langues d'alphabétisation sont principalement le français, le dioula et le mooré.

L'engouement des populations à s'alphabétiser en langue nationale est en baisse dans la commune. En 2011 la CEB comptait au total 273 apprenants pour la formation initiale (AI) et 55 pour la Formation Complémentaire de Base (FCB). Cet effectif a connu une baisse pour ne compter que 30 apprenants dans chaque type de formation en 2016. Cela s'explique par l'insuffisance de centres de formation, l'absence d'accompagnement pour les enseignants et de motivation des apprenants, l'absence d'une formation complémentaire aux métiers pendant la formation et surtout d'un leader qui servirait de modèle. Le tableau ci-dessous fait la situation des effectifs alphabétisés en 2016.

**Tableau 20** : Situation de l'alphabétisation en 2016

Niveau d'étude	Inscrits			abandons			Evalués			Admis			Taux de réussite(%)		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
<b>AI</b>	25	05	30	00	00	00	25	05	30	18	04	22	72	80	73
<b>FCB</b>	25	05	30	00	00	00	25	05	30	18	04	22	72	80	73

Source : CEB Tchériba ,2017

#### 2.4.6. L'Emploi

La principale activité des populations de la commune demeure l'agriculture. Elle occupe près de 90% de la population active. En dehors de la période des activités agricoles, une minorité de la population s'adonne à des activités comme l'élevage, la pêche, le maraîchage, l'artisanat, et le commerce. Hors mis ces activités, il existe des groupements villageois qui travaillent dans le domaine de la poterie, de la valorisation des PFNL.

Dans l'ensemble, la majorité de la population demeure sous employée en période sèche par manque d'initiatives, dû à une faible capacité technique et à l'inexistence de possibilités d'emploi. Situation

qui a pour conséquence l'exode des jeunes vers les centres urbains et les sites d'orpaillages, la coupe abusive du bois, le ramassage des agrégats. Ces initiatives informelles ont toutes des conséquences anthropique et environnementale.

## **2.5. Secteurs de production**

### **2.5.1. Agriculture**

L'agriculture est la première activité pratiquée par les populations de la commune de Tchériba. Elle occupe plus de 90% des actifs. Les activités de production concernent les céréales telles que le sorgho, le mil, le maïs, le riz qui sont les cultures vivrières ; quant aux cultures de rente, ce sont le coton, le sésame, le niébé et l'arachide. C'est une agriculture essentiellement pluviale

A l'instar de la région de la Boucle du Mouhoun surnommée « grenier » du Burkina Faso, la commune de Tchériba est une zone de production céréalière par excellence. Pour la campagne agricole 2016-2017, 27721,289 tonnes de céréales composée essentiellement de mil, sorgho, riz et 20 794 tonnes de cultures de rente constituée essentiellement de niébés, d'arachides, de cotons, de sésames, de soja et voandzou y ont été produites contre 58311,9 tonnes à la campagne 2015-2016.

Les Tableaux ci-après présentent le bilan de la production céréalière et de rente des 5 dernières années.

**Tableau 21 :** Evolution de la production céréalière de 2013 à 2017 dans la commune de Tchériba

Spéculation	2013		2014		2015		2016		2017	
	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)
<b>Mil</b>	6 430	5 544	1 100	880	12 000	10 755	13 602	14 962	12 182	5 342
<b>Sorgho</b>	9 023	8 123	10 290	9 261	9 037	14 299	12 808	25 516	17 140	8 866
<b>Maïs</b>	1 035	1 553	1 350	2 025	2 000	4 416	2 996	14 381	8 195	11 830
<b>Riz</b>	638	2 186	525	1 614	375	869	803	3 453	610	1 682
<b>Total</b>	<b>17 126</b>	<b>17 406</b>	<b>13 265</b>	<b>13 780</b>	<b>23 412</b>	<b>30 339</b>	<b>30 209</b>	<b>58 312</b>	<b>38 127</b>	<b>27 721</b>

Source: ZAT Tchériba, 2017

**Tableau 22:** Evolution de la production de rente de 2013 à 2017 dans la commune de Tchériba

Spéculation s	2013		2014		2015		2016		2017	
	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)
<b>Niébé</b>	250	200	1 100	880	960	1 440	935	1 497	1 113	861
<b>Voandzou</b>	72	22	150	45	100	150	100	150	30	11
<b>Coton</b>	7 200	7 200	10 500	10 500	16 000	12 390	17 104	26 656	17 249	17 818
<b>Arachide</b>	620	372	605	363	900	765	956	860	871	421
<b>Soja</b>	19	8	20	8	100	150	36	22	30	13
<b>Sésame</b>	1 330	1 064	1 820	1 456	3 600	1 800	6 003	4 202	3 389	1 671
<b>Total</b>	<b>9 491</b>	<b>8 866</b>	<b>14 195</b>	<b>13 252</b>	<b>21 660</b>	<b>16 695</b>	<b>25 134</b>	<b>33 387</b>	<b>22 682</b>	<b>20 794</b>

Source: ZAT Tchériba, 2017



De ces tableaux nous constatons une augmentation considérable des superficies exploitées durant les cinq dernières années. Par contre, la production connaît une fluctuation durant cette période. Cette fluctuation serait due à la variabilité climatique car la production est dépendent essentiellement des pluies d'hivernage. En plus de la production céréalière, la production maraîchère se développe dans la commune.

La production maraîchère de la commune de Tchériba concerne principalement les aubergines, la tomate, les choux, Aubergine, les Oignons bulbes, etc. La production totale de 2016 de 3642 tonne toutes spéculations confondues sur une superficie totale de 166,5 ha contre 1889 tonnes sur 90ha en 2015. Le tableau ci-après présente la production de 2015 et 2016

**Tableau 23** : Bilan de la production maraichère de 2015 et 2017

Spéculation	2015		2016	
	Superficie (ha)	Production (T)	Superficie (ha)	Production (T)
<b>Aubergine</b>	12	276	15	375
<b>Choux</b>	13	286	25	575
<b>Carotte</b>	1,5		2,5	33,5
<b>Concombre</b>	1	20	2	40
<b>Gombo</b>	3	24	6	42
<b>Oignon bulbe</b>	25	650	55	1485
<b>Oignon feuille</b>	2	24	5	60
<b>Piment</b>	6,5	29	9	40,5
<b>Tomate</b>	23	529	32	736
<b>Poivron</b>	3	51	15	255
<b>Total</b>	90	1889	166,5	3642

Source: ZAT Tchériba, 2017

On note une augmentation considérable des productions maraichères qui s'explique par l'accroissement des superficies exploitées.

La maraicher-culture est pratiquée dans les villages de Tchériba, Tierkou, Tissé, Bissanderou, Sao, Djissasso et Banouba, autour des retenues, en majorité dans des bas-fonds. Dans la commune de Tchériba, on dénombre 5 bas-fonds aménagés d'une superficie de 272 ha et de 5 bas-fonds aménageables mais non aménagés d'une superficie de 570ha.

Le tableau ci-après donne la situation des bas-fonds dans la commune.

**Tableau 24** : Situation des bas-fonds exploités dans la commune de Tchériba

Villages	Bas-fonds aménageables (non encore aménagés)		Bas-fonds aménagés		
	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Année d'aménagement
Lan	1	250	1	139	2004
Tchériba			1	13	2013
Youlou	1	90	1	50	2013
Oualou	1	70	1	45	2014
Tierkou			1	25	2014
Douroukou	1	70			
Oula	1	45			
Oualoubié	1	45			
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>570</b>	<b>5</b>	<b>272</b>	

Source: ZAT Tchériba, 2017

En plus de ces bas-fonds, d'autres sources de captage de l'eau sont les puits à grand diamètre, les forages et le fleuve Mouhoun. L'aménagement et surtout l'exploitation optimale de ce potentiel pourraient augmenter de façon significative les productions de riz et de produits maraîchers de la commune.

La commune rurale de Tchériba bénéficie d'une pluviométrie relativement favorable à l'activité agricole. L'agriculture dans la commune bénéficie d'une disponibilité et d'une fertilité relative des terres cultivables. Cependant, des situations différentes sont à noter dans certains villages, où la pression foncière est de plus en plus forte, aggravée par l'intérêt accordée à la culture du coton.

Pour l'instant, la pression foncière est relativement faible sur l'ensemble de la commune. Cependant, les méthodes culturales inadaptées constituent des menaces à la conservation du potentiel productif des sols.

Les principales contraintes de l'agriculture se résument à des poches de sécheresse, à des inondations répétées, aux dégâts des animaux, à l'insécurité et à la pression foncières et à l'analphabétisme.

En effet, les poches de sécheresse sont surtout ressenties par le maïs qui a une période critique marquée en préfloraison. Des déficits hydriques pendant la floraison ou lors de la formation des soies et de la pollinisation peuvent se traduire par une baisse de rendement en grains due au dessèchement des soies. Les inondations également constituent un sérieux handicap pour l'accroissement de la production agricole au niveau communal. Les conséquences de cette catastrophe sont les pertes de production importantes. En plus les dégâts des animaux constituent une préoccupation puisque les aires de pâturages se rétrécissent et les animaux d'élevage se buttent

à des exploitations agricoles sur leur parcours. Par conséquent, on assiste à des dégâts de champs et à des violations et des destructions des aires classées. Tous ces problèmes et difficultés sont à la base de conflit et d'insécurité foncière.

## 2.5.2. Elevage

L'élevage est la deuxième activité économique pratiquée par les populations de la commune de Tchériba, après l'agriculture. De type traditionnel extensif, il est pratiqué aussi bien par les pasteurs peulhs que les populations sédentaires. L'embouche dite de type « paysan » semi intensif est pratiquée dans la commune par les femmes comme Activité Génératrice de Revenus (AGR).

### 2.5.2.1. Les effectifs du cheptel

Le cheptel de la commune de Tchériba est composé principalement de bovins, d'ovins, caprins, asins, porcins et de volaille. On estime en 2016, à 133 678 têtes toutes espèces confondues dont 50 370 têtes de volaille. L'élevage du gros bétail revient généralement aux hommes et les femmes font l'élevage de chèvres, moutons et volaille (poules). Ces dernières sont généralement vendues pour cause d'évènements familiaux (mariages, baptême, funérailles et fêtes). L'élevage joue un rôle de plus en plus important dans la production de la fumure organique.

Le cheptel est en pleine évolution du point de vu des effectifs. Le tableau ci-après donne l'évolution du cheptel durant les cinq dernières années.

**Tableau 25** : Evolution des effectifs du cheptel de 2013 à 2017.

Espèces	Années				
	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Bovins</b>	20 178	20 582	20 994	21 414	ND
<b>Ovins</b>	17 705	18 448	18 902	19 075	ND
<b>Caprins</b>	23 345	24 045	24 766	25 805	ND
<b>Porcins</b>	8 208	8 389	8 574	8 762	ND
<b>Asins</b>	7 775	7 931	8 090	8 252	ND
<b>Volailles</b>	43 846	47 942	49 141	50 370	ND

Source : Poste Vétérinaire de Tchériba, 2017

L'abattage de certains de ces animaux est souvent contrôlé. Le nombre d'animaux abattus dans la commune en 2017, se résume ainsi qu'il suit : (i). bovins(151) ; (ii) ovins (359) ; (iii) caprins (1547) et (iv) porcins (132)

Les produits de l'élevage alimentent un circuit de commercialisation interne et externe. Les œufs, viandes et lait consommés sur place dans la commune sont peu suivis. Il va s'en dire qu'une grande partie de ces produits échappent aux structures de suivi à cause du faible effectif du personnel dans la zone et de la volonté de certains acteurs de contourner les voies légales.

### **2.5.2.2. La santé animale**

La santé animale se caractérise dans la commune de Tchériba par la persistance de certaines maladies. Les principales pathologies animales rencontrées sont généralement la maladie de New castle, les parasitoses pour la volaille ; les pasteurelloses, la trypanosomiase, les dermatoses et les parasitoses pour les bovins, les petits ruminants et les porcs. L'importance des maladies se traduit par une baisse de la production animale à travers une mortalité légèrement importante surtout en période de soudure (Mars, Avril, Mai, Juin)

En plus des traitements courants contre ces différentes pathologies, le service de l'élevage organise chaque année, une campagne massive de vaccination des bovins contre la péri pneumonie contagieuse bovine, de novembre jusqu'en mars.

En dépit de la situation ci-dessus, certains éleveurs sont réticents aux vaccinations contre la Péri pneumonie Contagieuse bovine et aux traitements trypanocides. En exemple, 2017, 21 500 bovins ont été vaccinés contre les pasteurelloses, 31 700 contre le PPCB et 63 000 volailles contre la maladie de New castle.

### **2.5.2.3. L'exploitation de la production animale**

L'élevage dans la commune de Tchériba fait l'objet d'exploitations multiples : production de viande, de peau, d'œufs, de lait, de commercialisation de bétail.

En effet, la viande produite est consommée localement. Les abattages sont importants les jours de marché, surtout à Tchériba et de Bissanderou, Tikan, Tierkou, Zekuy et Tissé. Les services de l'élevage et de santé assurent l'inspection de la viande. Les peaux produites sont séchées et vendues localement. Quant à la production d'œufs, elle est très importante dans la commune et concerne les œufs de pintades. Les œufs produits sont vendus localement et exporté vers Dédougou, Koudougou et Ouagadougou. La production de lait reste encore peu organisée dans la commune. Le lait frais produit est consommé localement et surtout avec le couscous de maïs. La distribution est en majorité assurée par les femmes Peulhs. Le commerce du bétail est surtout orienté vers Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Dédougou et Koudougou et surtout vers la Côte d'Ivoire qui demeure la destination privilégiée des animaux vendus sur pieds. Cette activité est très importante et occupe beaucoup de jeunes de la commune. Cependant elle ne peut être quantifiée par le service technique d'élevage car les commerçants non exportateurs et les bouchers ne se font pas enregistrés.

Bien que l'élevage occupe une place importante dans l'économie locale, il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de contraintes limitent les efforts des producteurs. On retiendra principalement : l'inorganisation de la filière, le caractère extensif de l'élevage, la faible maîtrise des techniques d'embouche, l'insécurité foncière, les problèmes sanitaires, l'insuffisance d'infrastructures pastorales (parcs de vaccination, points d'eau pastoraux, absence d'abattoir).

En effet, l'élevage est pratiqué de façon extensive, sans intégration des méthodes et techniques modernes de production. Mené à base des races locales, cet élevage est peu performant. L'alimentation des animaux est basée sur le fourrage naturel et les soins vétérinaires laissés au bon vouloir de l'éleveur. Aussi, en saison sèche le problème d'eau et de fourrage pour l'élevage se pose car la quasi-totalité des cours d'eau tarissent dès les mois de février ou mars et les zones de pâture ne disposent plus de fourrage. Les éleveurs utilisent les puits et les forages pour abreuver les animaux parfois et envahissent les forêts classées pour le pâturage.

### **2.5.3. Production sylvicole**

La production sylvicole est principalement constituée de la production des plants dans les pépinières, de l'exploitation du bois de feu, de l'exploitation et la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL).

#### **2.5.3.1. La production des plants**

La production des plants en pépinière est une activité économique dans la commune de Tchériba. Ainsi, la commune dispose de quelques pépinières privées à Tchériba, Banouba, Lan, oualou et Bissanderou et d'une pépinière publique au sein du service de l'environnement.

Les espèces végétales produits dans les pépinières sont essentiellement des espèces ligneuses telles que *Khaya senegalensis* (Caïcedrat), *Adansonia digitata* (baobab), *Saba senegalensis* (liane), *Ziziphus mauritiana* (zubzubier), *Detarium micocarpa* et quelques fruitier tels que *Mangifera indica* (manguier), *psidium gojava* (goyavier), *Anacardium occidentale* (anacardier), Citrus limon (citron), *Annona squamosa* (pomme cannelle), etc. il y'a également des espèces ligneuses comme l'eucalyptus.

L'activité est peu développée et emploie moins de 30 personnes dans la commune. La production des plants génèrent des revenus pour les pépiniéristes, qui la pratiquent comme activité secondaire. On estime à environ 40 000 plants la production moyenne annuelle de la commune et le taux de ventilation s'élève à environ 85%. Les plants sont achetés par les populations pour les plantations les champs, les concessions et les écoles ainsi que les projets et programmes pour la restauration des forêts.

#### **2.5.3.2. L'exploitation du bois de feu**

Le bois de chauffe demeure la principale source d'énergie consommée par les ménages. Burkinabè et particulièrement par ceux des communes rurales comme Tchériba, d'où l'importance de la production sylvicole. Dans la commune de Tchériba, l'exploitation forestière est bien organisée. L'exploitation du bois est assurée par les Groupements de Gestion Forestière (GGF), qui collecte le bois sec, la vente aux revendeurs, et aux producteurs de charbon de bois dans les sites Bissanderou,

Bekeyou et Didié. Elle est organisée dans la forêt classée de Tissé et bénéficie donc d'une attention particulière de la part du service forestier. L'activité est suivie par le Service Départemental de l'Environnement qui délivre les permis d'exploitation et perçoit les taxes. La production annuelle moyenne du bois de feu est estimée à 3000 et celle du charbon de bois à 2000 quintaux dans la commune. Le tableau ci-après donne les quantités de bois de chauffe exploités durant les cinq dernières années.

**Tableau 26 : Evolution de la vente du bois de chauffe**

Années	2013	2014	2015	2016	2017
Quantité de bois exploités (en Stère)	2 737,5	1 886	3 523,5	3 257	9 954

Source: SDEEVCC, 2018

### 2.5.3.3. L'exploitation et la valorisation des PFNL

L'exploitation et la valorisation des Produits forestiers non ligneux (PFNL) est une activité qui se développe de plus en plus dans la commune de Tchériba. Les PFNL alimentaires sont utilisés à des fins alimentaires ou médicales. L'exploitation et la valorisation des PFNL alimentaires est l'apanage des femmes qui font la cueillette, la valorisation et/ou la vente. Les principaux produits sont : les fruits du *Vittelaria paradoxa* (Karité), les graines de *Parkia biglobosa* (nééré), les fleurs de *Bombax costatum* (kapokier à fleur), les fruits de *Saba senegalensis* (liane) et les fruits du *Detarium microcarpum*. La vente des fruits de *Saba senegalensis* (liane) connaît exacerbation considérable ces dernières années. Quant aux PFNL médicaux, ils sont exploités par les tradithérapeutes.

L'activité constitue une source de revenus importante pour les femmes, d'où l'organisation d'une foire pour la promotion des PFNL. Malheureusement, elle demeure peu développée au regard du potentiel disponible. Dans le cadre de l'adaptation des populations aux effets néfastes des changements climatiques, l'organisation de cette activité et sa promotion pour le développement d'une économie verte dans la commune s'avère nécessaire.

### 2.5.3.4. L'apiculture

L'apiculture est de plus en plus développée dans la commune de Tchériba, plus particulièrement dans les villages de Zekuy, Ouezala, Gamadougou et Nerekorosso. De type traditionnel elle tend maintenant à se moderniser avec l'appui technique et financier des partenaires de la commune tels que le Programme d'investissement forestier (PIF), le projet gestions des zones tampons des aires protégés et le projet Adaptation basée sur les Ecosystèmes (EBA-FEM), qui appui les producteurs pour accroître leur revenus afin de mieux s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques, diminuant ainsi la pression sur les forêts .

### 2.5.3.5. Production halieutique

La pêche est une activité marginale pratiquée par quelques individus, notamment les populations riveraines du fleuve Mouhoun et surtout par les "bozo" venus du Mali. La filière pêche n'est pas organisée. Elle demeure toujours artisanale et est peu développée malgré l'existence d'un important potentiel piscicole. Caractérisée par le faible équipement et l'utilisation de matériel inadéquat, elle est pratiquée essentiellement dans le fleuve Mouhoun à l'aide de filets et des pirogues. La commune dispose de quelques plans d'eau qui s'y prêtent mieux. On assiste tout de même à une exploitation traditionnelle de poissons dans certains bas-fonds, généralement alimentés par les eaux pluviales non pérennes. Les principales espèces capturées sont : *Tilapia Sp* (carpes), *Clarias Sp.* (silure), *Lates niloticus*, *Bagrus Sp*, les capitaines.

### 2.5.3.6. La chasse

La chasse est également une activité économique pratiquée dans la commune de Tchériba. Elle est essentiellement pratiquée par des chasseurs locaux organisés en groupement et est surtout pratiquée dans les formations forestières pour la consommation familiale ou à but lucratif.

Des restaurants et des points de vente de viandes de gibiers existent également dans la commune contribuant ainsi à diversifier l'alimentation des populations. Le tableau ci-après donne la situation des chasseurs et des restaurateurs enregistrés depuis les cinq dernières années.

**Tableau 27 : Effectif de chasseurs, restaurateurs et commerçants de viande de gibiers**

Désignation	2013	2014	2015	2016	2017
Chasseurs	5	1	4	3	4
Restaurateurs de viandes de gibiers	0	0	0	0	2
Commerçants de viandes de gibiers	2	0	1	1	1

Source: SDEEVCC, 2018

### 2.5.4. Artisanat

L'artisanat est une activité essentiellement d'appoint aux revenus de l'élevage et de l'agriculture pour la majorité de ceux qui le pratiquent. Il occupe une place importante dans l'économie locale.

Les principales activités artisanales sont : le tissage, la poterie, la vannerie, la forge, la sculpture et la cordonnerie, qui sont pratiquées tout le long de l'année. La poterie de la commune a une certaine réputation grâce au village de Tchériba, dont les femmes organisées en groupement tirent l'essentiel de leurs revenus. Ses produits sont exportés au-delà des frontières communales voire régionales.

Cependant les activités des artisans restent réduites car elles sont confrontées aux problèmes de perfectionnement, de professionnalisation des acteurs, de débouchés et de financement restent réduites du fait de la restriction du marché.

### **2.5.5. Secteurs de soutien à la production**

Dans la commune de Tchériba, l'économie dominée par l'agriculture, la production animale, sylvicole et halieutique et l'artisanat est soutenue par d'autres secteurs qui sont : le commerce, le transport, la communication, l'énergie et les institutions financières.

#### **2.5.5.1. Commerce**

Le commerce porte sur une gamme variée de marchandises d'origine locale ou de provenance extérieure de la commune. Les produits locaux faisant l'objet d'échanges intenses sont les produits agro- sylvo -pastoraux (céréales, oléagineux, produits maraîchers, bétail, lait, œufs, poissons, PFNL, etc.). Le commerce des produits manufacturés et des produits artisanaux ne sont pas en reste. Les principaux marchés de la commune de Tchériba sont par ordre d'importance de fréquentation et des produits échangés: le marché de Tchériba et de Bissanderou qui sont très bien développés où les échanges commerciaux se font avec les commerçants venus de Koudougou, Boromo, Dédougou etc ; les marchés de Tikan, Tierkou, Zekuy et Tissé qui sont des marchés secondaires et les petits marchés ou « yaars » que l'on retrouve un peu partout dans les autres villages. On note également quelques infrastructures marchandes dans la commune rurale de Tchériba composées de grandes boutiques.

#### **2.5.5.2. Transport et communication**

Le transport et la communication sont les principales voies d'échange et d'ouverture de la commune de Tchériba avec le monde extérieur. De ce fait, ces deux secteurs sont d'une importance capitale pour la production et la commercialisation des produits.

Le réseau de transport est constitué essentiellement de la RN14 et des pistes rurales reliant les différents villages entre eux ou à d'autres localités. La RN14 est la principale voie de communication qui relie la commune de Tchériba à la ville de Dédougou, de Koudougou et de Ouagadougou. Cette voie bitumée facilite les échanges commerciaux avec ces grands centres. Le transport des personnes et des marchandises vers ces centres est assuré par des véhicules et des sociétés de transport privés. La commune dispose d'une aire de stationnement sur la RN14 dans le chef-lieu Tchériba.

Cependant, L'état des pistes est dans l'ensemble très mauvais et davantage dégradé par le réseau hydrographique. Pendant la saison pluvieuse, la plupart des pistes sont impraticables et certains



villages deviennent quasiment enclavés, handicapant sérieusement les échanges avec l'extérieur et freinant le développement des activités socioéconomiques de la commune. Cet enclavement pèse très lourdement sur l'économie de certains villages, dont les producteurs sont obligés de stocker leurs productions de coton pour les vendre finalement à un prix du troisième choix.

Pour ce qui est de la communication, La commune de Tchériba est couverte par les réseaux de téléphonie mobile TELMOB, ORANGE et TELECEL. Elle reçoit l'actualité nationale et internationale à travers la radio nationale en FM, la télévision nationale, les radios locales implantées à Dédougou (Radio CEDICOM, Radio SALAKI) ainsi que l'internet. Ce réseau de communication joue un rôle très important dans le développement de l'économie de la commune en ce sens qu'il permet d'avoir les informations sur l'évolution du prix des produits, sur le climat à partir des alertes précoces,

### **2.5.5.3. Energie**

Les principales sources d'énergie utilisées dans la commune de Tchériba sont le bois de chauffe, le charbon de bois et le gaz butane pour les tâches ménagères.

Le chef-lieu de la commune est aujourd'hui desservi par la SONABEL, ce qui améliore les conditions de travail des services techniques de l'administration. Ce nouvel apport énergétique a des avantages évidents sur le développement socio-économique de la commune, car il permet aux populations d'entreprendre certaines activités économiques et d'accroître par la même occasion leurs revenus.

## **2.6. Acteurs et structures d'appui au Développement**

Suite à l'application de la loi N° 055-2004/AN portant Code général des collectivités territoriales, la commune de Tchériba est fonctionnelle depuis le 23 avril 2006. Les instances de gouvernance locales ont connu des changements grâce aux élections municipales de 2012 et de 2016.

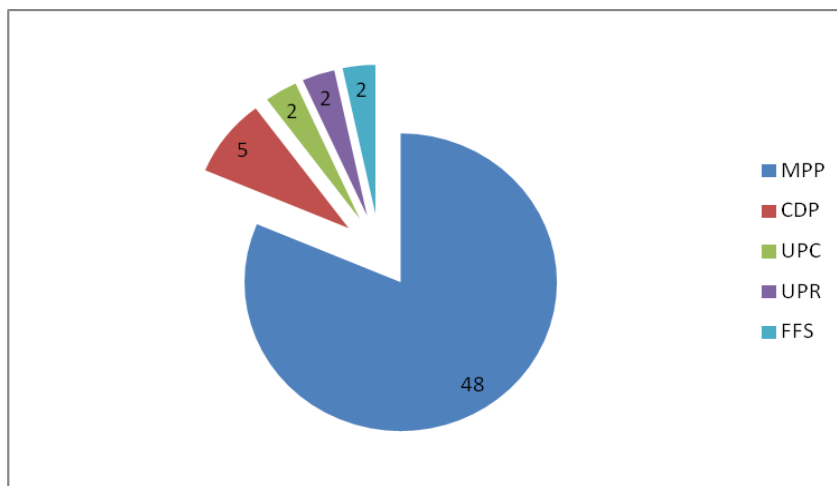
### **2.6.1. Les instances de la gouvernance locale**

#### **2.6.1.1. Le Conseil municipal**

A la faveur des élections municipales de 2016, la commune est à sa troisième législature avec un Conseil Municipal (CM) de 59 conseillers dont 07 femmes. Le conseil municipal est l'organe suprême qui donne les orientations de développement et qui statue sur toutes les questions relatives à la vie de la commune. Les décisions prises par le CM sont exécutées par le Maire élu parmi les conseillers municipaux.

Au sein du conseil municipal, on remarque que le parti MPP est majoritaire avec 48 conseillers soit 81,35%. Il est suivi par le parti CDP conseillers soit 8,47%. La répartition des conseillers selon les parties politiques est présentée par le graphique ci-dessous.

**Graphique 1:** appartenance politique des conseillers municipaux



Source: Mairie de Tchériba, 2017

Conformément aux dispositions de l'article 221 du CGCT, quatre commissions spécialisées ont été mise en place:

- ❖ Commission des Affaires Générales Sociales et Culturelles(CAGSC)
- ❖ Commission Environnement et Développement Local(CEDL)
- ❖ Commission des Affaires Economiques et Financières(CAEF)
- ❖ Commission Aménagement du Territoire et Gestion Foncière(CATGF)

### **2.6.1.2. Les Comités villageois de développement**

Mis en place pour la première fois en janvier 2008, ces Comités Villageois de Développement (CVD) sont des regroupements des forces vives de chaque village de la commune. Ils sont dotés chacun d'une Assemblée générale, d'un organe dirigeant et de commissions spécialisées. Le CVD est placé sous l'autorité du Conseil municipal et a pour missions de contribuer à: l'élaboration et à la mise en œuvre du plan communal de développement ; la promotion du développement local dans les villages ; la participation aux activités des différentes commissions mises en place par le conseil municipal.

### **2.6.1.3. L'administration municipale**

Le Maire est appuyé dans ses missions de gestion de la municipalité par un personnel réduit de 10 personnes dont deux contractuels. Malgré que cet effectif soit réduit, il s'implique et œuvre pour la bonne marche des activités au niveau de la commune

**Tableau 28 : Agents des services municipaux de la commune**

Services	Nombre d'agents permanents		Nombre d'agents contractuels		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femme	
Secrétariat Général	1	0	0	0	1
Etat civil	1	1	0	0	2
Perception/Régie Financière	1	0	0	0	1
Comptabilité	1	0	0	0	1
Cabinet du maire	0	1	0	0	1
Service de la voirie	0	0	0	0	0
Service du foncier rural	0	0	1	0	1
Police municipale	0	0	0	0	0
Bibliothèque communale	0	0	0	0	0
Agents d'appui (Gardien)	0	0	1	0	1
Chauffeur	2	0	0	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>10</b>

Source: Mairie de Tchériba, 2017

### 2.6.2. Les services déconcentrés de l'Etat

Dans le processus de transfert de compétences et de ressources aux collectivités locales<sup>2</sup>, l'Etat constitue un partenaire privilégié pour le développement de la commune de Tchériba. Il octroie à la commune depuis 2006 des montants pour le fonctionnement et l'investissement des écoles, l'investissement dans le secteur de la santé, le fonctionnement et l'équipement de l'administration communale, etc.

Dans la commune, l'effectivité de la décentralisation se traduit par la présence des services administratifs et techniques déconcentrés de l'Etat qui entretiennent des relations de collaboration et/ou de partenariat à travers des activités d'appui technique, de conseil et de contrôle. Les domaines d'actions de ces différents services sont variés et concourent à l'amélioration des conditions de vie des différentes populations. Les différents services techniques présents dans la commune sont récapitulés dans le tableau ci-dessous

<sup>2</sup> Décret N° 2006-209/PRES/PM/MATD/MFB/MEBA/MS/MASSN/MJE/MCAT/MSL du 15 mai 2006

**Tableau 29 : Services déconcentrés de l'Etat existants dans la commune**

<b>Domaines d'intervention</b>	<b>Ministère de tutelle</b>	<b>Service ou structure</b>
Administration et inspection de l'Etat	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD)	Préfecture/ Mairie
Agriculture	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH)	Service de l'agriculture
Elevage	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH)	Service vétérinaire
Environnement	Ministère de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC)	Service de l'environnement
Enseignement secondaire	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA)	
Enseignement de base		Inspection
Santé	Ministère de la Santé	CSPS
Sécurité	Ministère de la sécurité	Police
Défense	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	Gendarmerie

Source: Mairie de Tchériba, 2017

### 2.6.3. Les partenaires au développement de la commune

Des projets, programmes et associations soutiennent les actions de développement de la commune. Leurs contributions dans le secteur du développement rural restent perceptibles à travers diverses interventions directes auprès des institutions et des populations. On retient que Leurs collaborations avec l'autorité municipale facilitent les différentes actions et activités à mener sur le terrain. La liste des partenaires répertoriés dans le tableau suivant n'est pas exhaustive car plusieurs autres ont manifesté le désir de collaboration ou le démarrage prochain de leurs activités. A cette liste, on pourrait ajouter la contribution de la diaspora et des ressortissants de la commune vivant dans d'autres localités comme Koudougou, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou.

**Tableau 30 : Partenaires intervenant dans la commune**

<b>Partenaires</b>	<b>Domaine d'intervention</b>
AFD	Domaines divers
Asmade	Santé
EBA-FEM	Environnement
FPDCT	Domaines divers
FAO	Agriculture
OCADES	Hydraulique, Cultures maraîchères
ODJ	Développement social
PADEL	Economie et Energie
PADT	Renforcement des capacités
PIF	Changement climatique et Développement Local
PNGT 2-Phase III	Développement local
PRP	Agriculture
PAPSA	Domaines divers
P1P2RS	Agriculture
Terre des hommes	Santé
Zones tampons	Environnement

Source: Mairie de Tchériba, 2017

La conjugaison de ces différentes actions contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations à la base. La prise en compte de la thématique adaptation au changement climatique dans leurs actions pour les années futures constituerait une base solide de préservation des écosystèmes existant dans les limites de la commune.

## **2.7. Finance et Economie locale**

Le budget communal est régi par les principes de la comptabilité publique. Sa gestion repose sur un ensemble d'acteurs dont les principaux sont l'ordonnateur du budget (le Maire), le receveur municipal, le régisseur et l'agent comptable de la mairie.

### 2.7.1. Mobilisation propre des ressources financières au niveau communal

Le fonctionnement économique dépend de sa capacité de mobilisation financière. La commune de Tchériba finance ses activités à partir des recettes provenant de :

- **Des produits de l'exploitation.** Ce poste budgétaire est alimenté par les produits de l'abattoir et les droits d'administration d'acte de naissance, des ventes de timbres, des légalisations, de l'établissement des carnets de familles, etc.
- **Des produits domaniaux** constitués des droits de place (au marché), des autres produits domaniaux (droits de jouissance) et des redevances sur la dégradation du domaine qui alimentent ce poste budgétaire.
- **Des recouvrements et participations:** La composante fondamentale de ce poste budgétaire est la dotation générale de l'Etat.
- **Des impôts, taxes et contributions directes** composés en grande partie de la contribution des moyennes entreprises (CME). Ce sont : les impôts et taxes indirects, les produits exceptionnels et les produits divers

En plus de cette mobilisation, elle reçoit annuellement de la part de l'Etat un soutien pour ses activités de développement. L'évolution de cette recette est en dent de scie et variable selon les années. Elle est présentée par le tableau suivant.

**Tableau 31 : Evolution des recettes propres de la commune de 2011 à 2016**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Prévision</b>	34577241	54201511	47108830	27773986	33585756	37783070
<b>Réalisation</b>	44342437	57229330	48093591	29500143	29517496	40086819
<b>Taux de réalisation</b>	1,28	1,05	1,01	1,06	0,68	1,06

Source: Mairie de Tchériba, 2017

Au regard des nombreuses potentialités locales, on peut noter que la mobilisation financière est insuffisante. Cela se justifie par la faible appropriation des populations des notions d'auto-prise en charge, de citoyenneté et de la pauvreté. Dans une perspective de développement, des activités de sensibilisation sont à réaliser pour un changement de mentalité. Il faudrait aussi réorganiser et repenser les actions de soutien au développement en impliquant les populations à la base. Cette nouvelle configuration éviterait le "retour à la case départ" à la clôture des projets et programmes.

### 2.7.2. Analyse du budget communal

En 6 années de fonctionnement (2011-2016), la commune a pu mobiliser 446 841 093 F CFA et dépenser 383 489 735 F CFA. Si d'une manière générale le solde durant la même période est positif,

il faut signaler que les années 2012, 2013, 2015 peuvent être considérées comme déficitaires. Le tableau ci après présente la dynamique financière durant la période ci-dessus citée.

**Tableau 32 :** Recapitulatif des recettes et dépenses de la commune entre 2011-2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Recette</b>	103705303	70129500	68700662	51775430	81905509	70624689
<b>Dépense</b>	50289144	70477247	74567181	39581035	87485412	61089716
<b>Solde</b>	<b>53416159</b>	<b>-347747</b>	<b>-5866519</b>	<b>12194395</b>	<b>-5579909</b>	<b>9540973</b>

Source: Mairie de Tchériba, 2017

Dans la perspective de développement, des stratégies doivent être développées pour l'amélioration de ce budget à travers des actions de recouvrement des recettes.

### 2.7.3. Institutions financières

Dans la commune de Tchériba, on remarque l'existence d'une seule institution de micro- finance. Il s'agit de la caisse d'épargne et de crédit de Boucle de Mouhoum qui mobilise l'épargne auprès des populations intéressées. On remarque aussi la présence de quelques établissements (boutique Orange-money) de transferts électroniques d'argent. Leurs présences facilitent des transactions et peuvent être constituées comme source de création d'emplois et de lutte contre le désœuvrement. L'absence de banques et l'insuffisance institutions de micro-finance impacte la vie des citoyens qui doivent parcourir 50kms (Tchériba-Dédoudougou) ou 80kms (Tchériba-Koudougou) pour effectuer des opérations financières.

## 3. Synthèse et analyses des résultats du diagnostic

### 3.1. Synthèse des résultats du diagnostic

Des réalisations et des avancées ont été certes réalisées de la mise œuvre du premier PCD de la commune. Ces avancées n'ont cependant, pas permis d'inverser les tendances observées en 2013. Sur la base des nouvelles situations constatées, il ressort la présente synthèse du diagnostic communal qui est articulée en termes de Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces :

- Les **Forces** sont les aspects positifs internes que contrôle la commune (avantages comparatifs, atouts), et sur lesquels on peut s'appuyer pour bâtir son développement.
- Les **Faiblesses** sont les aspects négatifs internes que contrôle la commune (freins au développement) et pour lesquels des marges d'amélioration existent.
- Les **Opportunités** sont des possibilités extérieures positives, dont peut tirer parti la commune à court et moyen terme pour son développement.
- Les **Menaces** sont des problèmes, des limitations et obstacles au plan externe qui peuvent empêcher ou limiter le développement de la commune.

<b>Domaine</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Actions</b>	<b>Menaces</b>	<b>Opportunités</b>
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de la Police/Gendarmerie à Tchériba</li> <li>• Moyens humains</li> <li>• Patrouilles fréquentes des forces de sécurité dans la commune</li> <li>• 00 attaques à main armée</li> <li>• Existence de la police de proximité dans les villages</li> <li>• Bonne collaboration entre les FDS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de mesures d'accompagnement, de moyens sophistiqués et/ou de formation</li> <li>• Présence de plusieurs délits: Enlèvements des filles, abus de confiance, vol de bétail, escroquerie,</li> <li>• Faible effectif du personnel</li> <li>• Collaboration nulle et/ou faible entre la population et les forces de défenses et de sécurité</li> <li>• Non fonctionnement des comités locaux de sécurité</li> <li>• Difficulté de communication (pas de réseau)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clôturer les casernes</li> <li>• Organisations locales de la population pour une meilleure collaboration avec les forces de défenses et de sécurité</li> <li>• Recyclage du personnel et augmentation de l'effectif</li> <li>• Améliorer les mesures d'accompagnement</li> <li>• Dotation en matériel sophistiqué, en matériel roulant, carburant</li> <li>• Sensibilisation des différents acteurs pour une meilleure collaboration avec les fores de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposition aux vols et attaques de tout genre</li> <li>• Perte de bétails</li> <li>• Difficultés de canalisation des conflits entre agriculteurs et éleveurs</li> <li>• Attaques à cause de la proximité avec la frontière malienne</li> <li>• Conflit ethnique et/ou foncier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>



<b>Domaine</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Solutions/Actions</b>	<b>Menaces</b>	<b>Opportunités</b>
transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un seul réseau de communication</li> <li>• Taxi moto pour relier les villages</li> <li>• Tchériba -Dédougou 50 km de voie bitumée</li> <li>• Tchériba -koudougou 80 km de voie bitumée</li> <li>• Voie de sao-Oualou(praticable)</li> <li>• Voie Bissanderou-Tissé (praticable)</li> <li>• Existence de sociétés reliant Bobo-Dioulasso,Boromo, Dédougou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de routes pour desservir les villages</li> <li>• Pas de transport en commun</li> <li>• Pas de transporteurs pour les intrants et marchandises</li> <li>• Surcharge des véhicules</li> <li>• Accident à moto fréquent sur quelques axes routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désenclaver les villages à travers la construction de digues filtrantes, ponts et la réalisation des routes et/ou pistes</li> <li>• Rendre disponible les transports en commun</li> <li>• Sensibilisation des populations pour réduire les accidents (code de la route, changement de la mentalité)</li> <li>• Sensibilisation des éleveurs pour la promotion de l'élevage intensif afin de réduire les accidents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Couper du reste du monde pendant la saison hivernale</li> <li>• Difficultés de développement</li> <li>• Impossibilité de réalisation d'activités commerciales</li> </ul>	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité de communication avec les 3 réseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instabilité des réseaux de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension du réseau</li> <li>• Intensification des antennes relais</li> <li>• Améliorer la communication téléphone dans la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

Domaine	Forces	Faiblesses	Solutions/Actions	Menaces	Opportunités
Energie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de plaques solaires</li> <li>• Utilisation de bois et charbon</li> <li>• Utilisation avec les bio-digesteurs</li> <li>• Utilisation de l'énergie électrique</li> <li>• Utilisation des plates-formes multifonctionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Raréfaction du bois</li> <li>• Prix élevés de l'équipement solaire</li> <li>• Faible couverture en électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connexion au réseau électrique</li> <li>• Favoriser l'accès au matériel solaire et autres sources d'énergie</li> <li>• Rendre disponible les poteaux pour la conduite de l'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse du rendement scolaire</li> <li>• Impossibilité d'urbanisation</li> <li>• Faiblesse de développement du secteur informel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence du réseau SONABEL</li> <li>• Possibilité d'exploitation du système solaire</li> </ul>
Population	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Religions: Islam, traditionnelle africaine, christianisme</li> <li>• Ethnie: Samo, peulh, Mossi, Marka, Gourounsi (Nouna, Lyélé,Kô)</li> <li>• Langues: Nouni, lyélé, mooré, dioula, dafi, san, foulfouldé</li> <li>• Présence de beaucoup de jeunes</li> <li>• Effectif estimée à 49967 habts en 2017 avec un Taux d'accroissement annuel (1,68%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• analphabétisme</li> <li>• nomadisme</li> <li>• pauvreté</li> <li>• désœuvrement et chômage pour femmes et jeunes</li> <li>• pesanteur socioculturelle</li> <li>• alcoolisme</li> <li>• exode rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• présence de partenaires pour l'amélioration des conditions de vie</li> <li>• sensibilisation et/ou formation des populations et surtout des jeunes.</li> <li>• Création d'emplois</li> <li>• Organisation des jeunes et des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alcoolisme</li> <li>• Drogue et Stupéfiants</li> <li>•</li> </ul>	-Présence de partenaires pour amélioration des conditions de vie
Sport et loisirs	<p>Existence de manifestations culturelles et sportives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fête des masques</li> <li>• Lutte</li> <li>• Danse traditionnelle</li> <li>• Tournoi maracana</li> <li>• Potentialités touristiques (Artisanat, flute et bracelet de paoba)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'infrastructures de sports, de culture et de loisir</li> <li>• Faiblesse d'activités culturelles organisées</li> <li>• Pas de site culturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'infrastructures (terrains de foot, centres culturels etc.)</li> <li>• coupe du maire</li> <li>• Valoriser un site (musée) et créer des manifestations culturelles</li> <li>• Auberge à réaliser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de perte identitaire</li> </ul>	-Potentiel artistique -Tournoi interscolaire

<b>Domaine</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Solutions/Actions</b>	<b>Menaces</b>	<b>Opportunités</b>
Association	- Abondance du mouvement associatif (OPA, associations de jeunesse, associations de femmes, comités de gestion d'infrastructures et de protection de l'environnement)	- Insuffisance de fonctionnement des organisations - Faible niveau d'alphabétisation - Insuffisance des ressources financières	- Formation des associations	- Crise économique et financière - Réorientation/Fin des relations de partenariat	- Politique de l'Etat - Présence de Partenaires techniques et financiers

<b>Domaine</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Solutions/Actions</b>	<b>Menaces</b>	<b>Opportunités</b>
Organisation administrative de communale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• présence de CM/CVD</li> <li>• existence de structure (Mairie, Préfecture, gendarmerie, Police), des services déconcentrés de l'Etat</li> <li>• présence de plusieurs partenaires (techniques et financiers),</li> <li>• présence des organisations et groupements paysans</li> <li>• 59 conseillers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• analphabétisme de beaucoup de conseillers et de la population</li> <li>• absence d'outil de communication de la commune</li> <li>• non maîtrise des notions de la communalisation par les acteurs locaux</li> <li>• faiblesse de la recette financière</li> <li>• absence de coordination avec certains partenaires dans la réalisation des infrastructures</li> <li>• clivage politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de concertation communal</li> <li>• Développement des activités génératrices de revenus</li> <li>• Formation des élus locaux</li> <li>• Devoir de redevabilité des élus locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique de l'Etat</li> <li>- Présence de Partenaires techniques et financiers</li> </ul>
Gouvernance locale (appréciation de l'action communale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de conseillers municipaux et des CVD</li> <li>• Collaboration acceptable entre CM et services déconcentrés de l'Etat</li> <li>• Tenue régulière de cadre de sessions du conseil municipal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de moyens</li> <li>• Faible visibilité ou insuffisance d'actions municipales au profit des populations rurales</li> <li>• Faiblesse de la perception de la gouvernance locale</li> <li>• Confusion de rôles entre Conseiller Municipal, CVD et autorités coutumières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de projets pour appuyer la commune</li> <li>• Œuvrer à mobiliser des ressources propres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte de confiance entre population et collectivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique de l'Etat</li> <li>- Présence de Partenaires techniques et financiers</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Solutions/Actions</b>	<b>Menaces</b>	<b>Opportunités</b>
Economie locale (Commerce/ activités économiques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jardinage</li> <li>• Vente (bière de mil)</li> <li>• Poterie</li> <li>• Vente de produits agricoles</li> <li>• Petit commerce/transformation</li> <li>• Métier de confection de briques de carrière</li> <li>• Existence de marchés pour l'écoulement des produits (tchériba, tikan, bissandérou, tierkou et tissé)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés d'accès au micro crédit</li> <li>• Manque de routes pour le commerce</li> <li>• Manque de magasin de stockage</li> <li>• Faible Structuration des organisations paysannes</li> <li>• Difficulté de remboursement des crédits obtenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de marchés dans les différents villages</li> <li>• Soutien et facilité d'accès au micro finance surtout des femmes</li> <li>• Construction de magasin pour la conservation et le stockage des céréales</li> <li>• Aménagement de barrages et de routes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pauvreté accrue</li> <li>• Economie moins florissante</li> </ul>	<p>Commune traversée par la RN 14</p> <p>Existence de pistes rurales reliant les villages</p> <p>Situation géographique favorable (entre 2 chefs-lieux de région)</p>
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de quelques latrines dans certaines cours</li> <li>• Nettoyage régulier des concessions</li> <li>• Existence d'une association de collecte des déchets à Tchériba</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de latrines</li> <li>• difficulté pour l'évacuation des déchets</li> <li>• insuffisance des sensibilisations</li> <li>• mauvais entretien des latrines existant</li> <li>• absence de dépotoir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande d'appui auprès des projets</li> <li>• Construction locale de latrines</li> <li>• Création de dépotoirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposition aux maladies</li> <li>• insalubrité</li> </ul>	<p>Présence de Partenaires techniques et financiers</p>

<b>Domaine</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Solutions/Actions</b>	<b>Menaces</b>	<b>Opportunités</b>
Eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de quelques forages</li> <li>• AEPS de Tchériba et Tikan</li> <li>• Accessibilité de la nappe phréatique</li> <li>- Présence du fleuve Mouhoun et de ses affluents</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des pompes et des forages au niveau communal</li> <li>• Manque de forages et de pompes dans certains CSPS et écoles</li> <li>• Pompes et forages éloignés des habitations</li> <li>• Qualité impropre de l'eau de certains forages pour la consommation</li> <li>• Mauvaise distribution de l'eau dans la zone tchériba</li> <li>• Nombre élevé de pompes défectueuses</li> <li>• Faible gestion des ouvrages hydrauliques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de forages et de pompes dans chaque localité manquante</li> <li>• Réalisation de barrages</li> <li>• Suivre (entretenir) les infrastructures</li> <li>• Réhabiliter les forages</li> <li>• Etendre les bornes fontaines à Tchériba</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposition aux maladies</li> <li>• Utilisation de l'eau impropre à la consommation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique de l'Etat</li> <li>- Présence de Partenaires techniques et financiers</li> <li>- Pluviométrie relativement bonne</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Solutions/Actions</b>	<b>Menaces</b>	<b>Opportunités</b>
Education formelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de 34 écoles primaires dans 27 villages sur 29 que compte la commune</li> <li>• Existence d'une école franco-arabe</li> <li>• Organisation locale des populations pour construire des écoles</li> <li>• Respect du quota genre</li> <li>• Existence de 4 lycées dont 1 publique à Tchériba</li> <li>• Existence de 8 CEG dont 6 en mode continuum</li> <li>• Qualification du personnel enseignant</li> <li>• Promotion de l'excellence dans le milieu scolaire</li> <li>• Existence de cantine scolaire</li> <li>• Existence des APE et AME</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de salles de classes et de centre d'éveil</li> <li>• Ecoles sous paillote</li> <li>• Manque d'écoles et d'infrastructures surtout pour le secondaire</li> <li>• Absence de voies d'accès aux écoles</li> <li>• Insuffisance de logements pour les enseignants</li> <li>• insuffisance de tables bancs et de bureaux pour les enseignants</li> <li>• insuffisance de latrines et de forages</li> <li>• Cursus scolaire incorrecte</li> <li>• insuffisance de lycée publique</li> <li>• absence de délimitation des écoles et de jardins scolaires</li> <li>• absence de section manuelle (activités pratiques de production)</li> <li>• mauvais état des infrastructures éducatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de partenaires pour la construction des voies d'accès et des infrastructures éducatives</li> <li>• Encourager la collaboration avec les APE et AME pour la construction des salles de classe et la construction des écoles</li> <li>• Normalisation des cursus scolaires</li> <li>• Eriger des CEG en lycée</li> <li>• Equipement en matériel didactique pour les écoles</li> <li>• Construction de logements et de latrines</li> <li>• Développement des activités pratiques de production</li> <li>• Création des jardins</li> <li>• Réfectionner les infrastructures éducatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déscolarisation des enfants</li> <li>• Faible taux de scolarisation</li> <li>• Mauvais rendement du corps enseignant</li> <li>• Effectif pléthorique dans les salles de classes</li> <li>• Inachèvement des programmes</li> <li>• Développement des absentéismes à cause du manque de latrines</li> <li>• Migration de l'école classique vers l'école franco-arabe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de Partenaires techniques et financiers</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Solutions/Actions</b>	<b>Menaces</b>	<b>Opportunités</b>
Education non formelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de 11 centres d'alphabétisation</li> <li>• Présence d'apprenants</li> <li>• Apprentissage en français, mooré, dioula</li> <li>• Existence d'animateurs et d'opérateurs alpha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des centres de formation</li> <li>• Formation non pérenne</li> <li>• Insuffisance d'opérateur économique en alphabétisation</li> <li>• Insuffisance de matériel de qualité (qualité de table banc)</li> <li>• Insuffisance de sensibilisation sur la finalité de la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de partenaires pour la construction et l'équipement des centres d'alphabétisation</li> <li>• Prévoir une ligne budgétaire communale pour la promotion du système d'alphabétisation</li> <li>• Ajouter une formation technique spécifique (mécanique, jardinage, etc) aux séances d'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analphabétisme et ignorance irréversible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des AGR dans certaines écoles</li> <li>• Effectif élevé de déscolarisé ou d'analphabètes</li> </ul>
Formation professionnelle et emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de formation pour les jeunes</li> <li>• Difficulté de communication (transmission des informations)</li> <li>• Ignorance et/ou incompréhension des bienfaits de la formation par les jeunes</li> <li>• Absence de motivation</li> <li>• insuffisance de repère (modèle de jeunes formés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientez les jeunes vers les centres de formation existant</li> <li>• Sensibilisation des jeunes pour la formation</li> <li>• Réorganisation des stratégies de formation et de mobilisation</li> <li>• Organisation d'une formation communale professionnelle des jeunes</li> <li>• Organiser les jeunes en association pour bénéficier des formations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appauvrissement de la population</li> <li>• Exode rurale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de filières d'occupation professionnelle et de lutte contre le chômage</li> </ul>



<b>Domaine</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Solutions/Actions</b>	<b>Menaces</b>	<b>Opportunités</b>
Santé VIH-SIDA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de certains projets de lutte</li> <li>• Présence de campagne de sensibilisation</li> <li>• Bonne participation de la population aux campagnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Populations ne s'intéressant pas au test de dépistage</li> <li>• Tabou sur la question du VIH/SIDA</li> <li>• Pesanteur socioculturelles: Lévirat et sororats</li> <li>• Pratique de comportements à risque: prostitution à cause de la pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensification de la sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte vulnérabilité des populations au VIH/SIDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de l'Etat</li> <li>• Existence de partenaires</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Solutions/Actions</b>	<b>Menaces</b>	<b>Opportunités</b>
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8CSPS: Tchériba , tissé, tierkou, tikan, oualou, zékuy, bissandérou, kari</li> <li>• 6 forages dans les CSPS: Tchériba, tissé, tierkou, tikan, oualou, bissandérou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de personnel soignant</li> <li>• Insuffisance et éloignement de structures sanitaires</li> <li>• Insuffisance d'équipements sanitaires</li> <li>• Mauvais état des voies d'accès aux CSPS</li> <li>• Insuffisance de forages dans les CSPS</li> <li>• insuffisances d'ambulances 2 pour toute la commune</li> <li>• insuffisance de produits de première nécessité, de consommables et de dépôts pharmaceutiques</li> <li>• fréquentation tardive des centres de santé</li> <li>• faible fréquentation des CSPS</li> <li>• Manque d'éclairage dans les CSPS</li> <li>• Mauvaise gestion du COGES</li> <li>• Faible entretien des ambulances</li> <li>• Absence de clôture des centres de santé</li> <li>• Absence de club de jeunes et d'association dans le domaine de la santé</li> <li>• Vétusté des locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager les voies d'accès</li> <li>• Augmenter le personnel soignant</li> <li>• Restauration des CSPS disponibles</li> <li>• Constructions d'infrastructures (CSPS, dépôts pharmaceutiques)</li> <li>• Entretien des ambulances et autres équipements</li> <li>• Transformez le CSPS de Tchériba en CM</li> <li>• Créez des clubs de jeunes et d'association dans le domaine de la santé</li> <li>• Faire une maintenance préventive du mobilier roulant</li> <li>• Créez un comité de gestion des ambulances</li> <li>• Utilisation de tricycles comme ambulance</li> <li>• revoir les affectations du personnel</li> <li>• Electrification des CSPS en plaques solaires</li> <li>• Réfection des locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hausse du taux de mortalité</li> <li>• Accouchement à risque</li> <li>• Malnutrition</li> <li>• Persistance du manque d'hygiène</li> <li>• Propagation des maladies</li> <li>• Risque de développement de certaines maladies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proximité avec Dédougou (centre urbain et chef-lieu de région et de province)</li> <li>- Politique sanitaire de l'Etat</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Solutions/Actions</b>	<b>Menaces</b>	<b>Opportunités</b>
Sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grande superficie des sols(2<sup>ème</sup> de la province après Dédougou)</li> <li>- Variété de sols propices à certaines pratiques agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prédominance des sols ferrugineux tropicaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de CES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aléas climatiques</li> <li>- Crise économique et financière</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique de CES de l'Etat</li> <li>- Présence de Partenaires techniques et financiers</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Solutions/Actions</b>	<b>Menaces</b>	<b>Opportunités</b>
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Complémentarité entre agriculture et élevage</li> <li>• Zone favorable (propice) à l'élevage de la volaille, des bovins, des porcins et des petits ruminants</li> <li>• Vente du bétail et des sous-produits de l'élevage</li> <li>• Existence de 7 parcs à vaccination</li> <li>• Existence d'un point de vente de bétail</li> <li>• Situation géographique de la commune permettant l'écoulement des produits</li> <li>• Existence des UATE</li> <li>• Existence du fenil (banques de foin)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feux de brousse</li> <li>- Insuffisance de points d'eau</li> <li>- Manque de pistes à bétail pour acheminer les animaux vers les abreuvoirs et les pâturages</li> <li>- Conflits entre éleveurs et agriculteurs</li> <li>- Maladies des animaux</li> <li>- Insuffisance de suivi vétérinaire, de produits, de zones pâturage d'alimentation</li> <li>- faible transformation des produits</li> <li>- faible organisation des éleveurs</li> <li>- insuffisance de stock d'aliments en saison sèche</li> <li>- mauvaise gestion du bétail</li> <li>- non-respect du calendrier vaccinal par les éleveurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'effectif du personnel technique</li> <li>• Dégager les pistes à bétail</li> <li>• Réaliser des parcs à vaccination</li> <li>• Réaliser les points d'abreuvement et des puits pastoraux</li> <li>• Construire un marché à bétail</li> <li>• Créer un cadre de concertation entre agriculteurs et éleveurs</li> <li>• Sensibilisez les éleveurs pour le respect du calendrier vaccinal</li> <li>• Former les populations sur l'élevage</li> <li>• Réaliser des fauches et conservation de fourrage</li> <li>• promouvoir les cultures fourragères</li> <li>• Créez des zones de pâturage</li> <li>• Organisez les éleveurs en coopérative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de la productivité</li> <li>• Disparition de certaines espèces</li> <li>• Effritement de la cohésion sociale</li> <li>• Maladies et famine décimant le bétail</li> <li>• Dégradation des forêts</li> <li>• Disparition des zones de pâture, des pistes à bétail à cause l'étalement des champs</li> <li>• Exposition de l'homme (consommateur) à certaines maladies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité du parc</li> <li>• Appui des partenaires techniques et financiers</li> </ul>

<b>Domaine</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Solutions/Actions</b>	<b>Menaces</b>	<b>Opportunités</b>
agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• zone propice pour les cultures du sorgho, maïs, coton et les cultures maraichères.</li> <li>• main d'œuvre est abondante</li> <li>• Utilisation des bœufs de trait</li> <li>• intégration agriculture-élevage</li> <li>• Motorisation agricole</li> <li>• Existence d'un marché d'écoulement</li> <li>• Disponibilité de terres cultivables</li> <li>• Existence d'organisation paysanne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des pluies</li> <li>• Paupérisation des sols</li> <li>• Insuffisance de moyens technique et financiers</li> <li>• Faibles rendements des terres cultivables</li> <li>• Insuffisance d'intrants</li> <li>• insuffisance d'animaux de trait</li> <li>• Conflits agriculteurs éleveurs</li> <li>• Absence de producteurs semenciers</li> <li>• Absence de boutiques témoins d'intrants homologués</li> <li>• Manque de grilles pour la clôture des jardins</li> <li>• Mauvaise gestion des stocks</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui technique et financier</li> <li>• Promotion de culture de contre saison</li> <li>• Création de retenues d'eau (boulis, Bassin de Collecte des Eaux de Ruissellement)</li> <li>• Construction de Magasin de stockage et de warrantage</li> <li>• Utilisation de semences améliorées</li> <li>• Aménagement de périmètres pour la production du riz</li> <li>• Amendement des terres</li> <li>• Utilisation de haies vives comme clôture pour les jardins</li> <li>• Mise en place d'un comité de veille sanitaire</li> <li>• Renforcement des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécheresse</li> <li>• Baisse notoire de la pluviométrie conduisant à la famine</li> <li>• Exode rural conduisant au manque de main d'œuvre dans les champs</li> <li>• Insécurité alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-existence de superficies aménageables pour la production agricole (bas-fonds aménagés)</li> <li>-appui des partenaires</li> </ul>

			<p>capacités des producteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction des cases de conservations des oignons et de boutiques d'intrant</li> <li>• Promotion de la fumure organique</li> <li>• Renforcement des capacités des producteurs en GDT</li> <li>• Implantations des outils de démonstrations</li> <li>• Organisations de Foire et voyage d'études</li> </ul>		
--	--	--	--	--	--

Domaine	Forces	Faiblesses	Solutions/Actions	Menaces	Opportunités
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence espèces pourvoyeuses de PFNL</li> <li>• Présence d'importants parcs agro- forestiers</li> <li>• Présence de forêts classées du corridor forestier</li> <li>• Présence d'espaces de conservation (de bois sacrés et de reliques forestières)</li> <li>• Existence des plantations dans les villages</li> <li>• Existence des pépinières dans la commune</li> <li>• Présence d'écoles dans presque tous les villages</li> <li>• Existence des structures de gestion (sociétés coopératives) dans presque tous les villages</li> <li>• Présence des partenaires</li> <li>• Existence de la structure chargée de l'environnement</li> <li>• Existence de site RAMSAR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déforestation</li> <li>• Pauvreté des terres cultivables</li> <li>• Feux de brousse</li> <li>• Manque de zone de pâturage aménagée</li> <li>• Raréfaction des pluies</li> <li>• Divagation des animaux</li> <li>• Coupe incontrôlée du bois vert</li> <li>• Evolution incontrôlée du front agricole</li> <li>• Le péril plastique dans la commune</li> <li>• Utilisation des pesticides et herbicides non homologués</li> <li>• Ensablement des cours d'eau</li> <li>• Braconnage</li> <li>• Occupation des forêts classées</li> <li>• Vieillessement des individus de certaines espèces</li> <li>• Ramassage des agrégats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager les plantations existantes dans les villages pour une plus grande valeur</li> <li>• Exploiter les écoles pour réaliser des bosquets</li> <li>• Gestion des feux de brousse</li> <li>• Création des pistes à bétail et des puits pastoraux</li> <li>• Actions de reboisement</li> <li>• Protection et fixation des berges</li> <li>• Surveillance accrue des animaux</li> <li>• Créez des zones de pâturage pour libérer les forêts de la pression anthropique</li> <li>• Promouvoir les bonnes pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Destruction de l'écosystème</li> <li>• Disparition de la faune et de certaines espèces forestières</li> <li>• Risque de pollution et tarissement des cours d'eau</li> <li>• Risque de disparition des cours d'eau</li> <li>• Risque de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de zones de conservation (forêts classées, zones de mise en défens)</li> <li>•</li> </ul>

			<p>agro-sylvo-pastorales de GDT</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Promouvoir l'agroforesterie</li><li>• Réhabiliter les bois sacrés,</li><li>• Création des espaces de conservation</li><li>• Sensibilisation des populations sur l'utilisation des sachets plastiques et emballages</li></ul>		
--	--	--	--	--	--



## **3.2. Analyses des résultats du diagnostic communal**

Les analyses qui peuvent être faites de ces résultats sont les suivants:

### **3.2.1. Au plan physique et des ressources naturelles**

Le territoire communal est favorable au développement des projets d'habitat, de production et de conservation. Les ressources naturelles qu'on retrouve sont constituées essentiellement de la faune, de la flore, des ressources halieutiques et du sol. Ces principales ressources sont exploitées pour les activités agro-sylvo-pastorales.

Les difficultés résident dans le manque d'organisation des acteurs, la faiblesse des moyens et de l'appui nécessaire à l'exploitation de ces ressources. A cela s'ajoute la pression anthropique due à l'accroissement de la population au phénomène migratoire et aux effets des changements climatiques.

### **3.2.2. Au plan de l'habitat et de l'aménagement**

Le chef-lieu de la commune (Tchériba) a connu des opérations de lotissements. Les parcelles d'habitation ont été dégagées mais les voies de communication sont toujours occupées par certains ménages. L'obstacle majeur pour la commune réside en l'absence d'un outil (schéma) de planification et de gestion optimum du l'espace. En dehors des espaces protégés, la commune gagnerait à identifier et clarifier l'usage futur de la terre (domaine de l'habitat, de la production de la conservation, de la voirie, etc)

### **3.2.3 Au plan de l'hygiène, de la gestion des déchets et de l'assainissement**

Pour ce qui concerne l'assainissement aussi bien au niveau individuel que collectif, on relève le presque absence de bonnes pratiques d'infrastructures et d'équipements. Les ménages n'ont pas tous des toilettes à domicile et la plupart d'eux satisfont leurs besoins en pleine nature. Les ordures des ménages sont reversées dans les espaces publics créant des dépotoirs. Avec l'accroissement de la population et la densification de l'habitat auxquels il faut s'attendre, les maladies liés à l'entrepôt des déchets et l'écoulement des eaux insalubres sont à craindre. La création d'une association en 2017 dans le domaine de la collecte des déchets constitue un acquis à partir duquel des actions de sensibilisation, de salubrité peuvent être organisées.

### **3.2.4. Au plan de la gestion communale**

A la faveur de la communalisation intégrale du territoire nationale, l'institution communale (mairie, conseil municipal et, secrétaire général et services communaux) s'est installée et se développe. La présence de services déconcentrés de l'Etat et de quelques partenaires au développement sont des atouts en matière de gestion municipale.

L'absence de certains services communaux tels que la voirie, l'assainissement, le domaine foncier, la police municipale révèle certaines limites à corriger. La faible culture démocratique des élus communaux et des populations impactent la bonne marche des activités et expliquent la faiblesse de la gouvernance du conseil municipal.

### **3.2.5. Au plan des services sociaux de base et des équipements collectifs**

Les services sociaux de base (eau potable, éducation et santé) sont accessibles pour la grande majorité de la population communale. La collaboration active des services déconcentrés de l'Etat dans ces domaines suscités est salutaire pour la commune. Les difficultés s'expriment notamment en termes de capacité d'accueil, d'accessibilité au grand nombre et de niveau de service (qualité des infrastructures et conditions de travail des acteurs).

Le problème de voies de communication et des ouvrages de franchissement se pose avec acuité dans la commune avec comme conséquence l'enclavement de certains villages. On constate aussi une insuffisance et/ou absence d'infrastructures de sport, de culture et de loisir.

Malgré le dynamisme du secteur informel, de l'artisanat, et du transport de marchandises, la commune n'a pas d'équipements marchands aménagés (marché, gare routière, etc.). La conséquence est l'occupation anarchique de l'espace public, l'évasion fiscale par non maîtrise des contribuables et de l'assiette fiscale.

### **3.2.6. Au plan des finances locales et des activités économiques**

La commune dispose d'un faible potentiel de ressources fiscales. Sa capacité de mobilisation est aussi faible pour subvenir aux dépenses. Elle fait face à une évasion fiscale au niveau des acteurs du secteur informel et réalise peu d'actions pour développer l'assiette fiscale. Cette insuffisance de ressource ne permet pas la réalisation des grands chantiers au profit des populations.

Du fait de sa position géographique, le commerce et le transport sont bien développés au sein de la commune. L'artisanat y est aussi présent et diversifié.

Les difficultés rencontrées dans le domaine agropastoral se résument en termes d'inorganisation des paysans, de leur faible équipement en matériel aratoire et de transformation/conservation des productions notamment celles périssables, de crises agriculteurs-éleveurs, d'insécurité foncière. L'absence d'infrastructures marchandes aménagées constitue un obstacle à la modernisation et l'épanouissement du secteur informel.

### **3.2.7. Au plan de la coopération au développement**

La commune entretient également des relations de travail et de collaboration avec les communes voisines des provinces du Mouhoun et du Boulkiemdé. Aussi, plusieurs projets et programmes sont installés dans le territoire communal et interviennent dans des domaines variés. Cependant, il n'existe peu de collaboration, et de contribution directe au développement de la commune.

L'analyse de cette partie a permis la détermination des objectifs et la définition des stratégies de développement pour la commune.

**Deuxième partie**

**PLANIFICATION DES ACTIVITES**

## 4. Vision de développement de la commune de Tchériba

### 4.1. Rappel de la vision du Burkina et des axes stratégiques du PNDES

A partir de l'analyse des contraintes et des potentialités, la commune dans sa marche, inscrit sa vision dans une stratégie de développement qui valorisent au mieux les potentialités naturelles et humaines de la commune et ceci en adéquation avec les orientations du PNDES.

#### Vision 2025 du Burkina

A travers l'étude nationale prospective « Burkina 2025 », la vision voulue pour le Burkina Faso se formule ainsi :

*« A l'horizon 2025, le Burkina Faso, une nation solidaire, de progrès et de justice, qui consolide son respect sur la scène internationale »*

#### Les axes stratégiques du PNDES

Le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) s'inscrit dans la continuité des réformes engagées depuis l'adoption de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) en 2010. Ce plan vise à faire du Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie et réalisant une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables.

Le PNDES se décline en trois axes stratégiques sur la période 2016-2020 :

- ✚ **Axe 1** : réformer les institutions et moderniser l'administration (gouvernance politique, administrative, économique et locale)
- ✚ **Axe 2** : développer le capital humain (Education, Santé, Eau potable et Assainissement etc.)
- ✚ **Axe 3** : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. (Agriculture, Elevage, Environnement, Artisanat, Commerce, Transport et Communication, etc.)

### 4.2. Vision de développement de la commune de Tchériba

Dans un contexte de changement climatique, la vision globale de développement pour la commune requiert l'identification de plusieurs activités.

#### Objectif global du PCD

L'objectif global du plan communal de développement est de : « **consolider les bases d'un développement économique, social, durable et équilibré de la vie des populations de la commune rurale de Tchériba** »

## **Objectifs spécifiques**

- Etre à mesure de s'adapter aux réalités du Changement Climatique dans la commune rurale de Tchériba
- Renforcer les capacités de production dans les différents secteurs de l'économie communale
- Mettre en œuvre une gestion participative et inclusive à la vie communale

### **4.3. Axes stratégiques**

La réalisation de l'objectif global de développement se fera à travers trois axes stratégiques en adéquation avec ceux du Programme National de Développement Economique et Social (PNDES) :

#### **Axe stratégique 1 : Renforcement de la gouvernance locale et des finances locales pour une meilleure mise en œuvre du plan**

Il s'agit dans cet axe de mener des activités devant conduire à l'atteinte d'une meilleure gestion de la commune. Il est impératif que l'institution communale soit renforcée ainsi que les acteurs individuels qui la composent. Cet appareil est le premier responsable de la mise en œuvre de ce PCD

#### **Axe stratégique 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base**

Il s'agit dans cet axe d'entreprendre des initiatives en vue d'améliorer l'accès à une éducation pour tous, d'assurer une meilleure disponibilité en eau potable, d'améliorer l'accès aux services de santé, de contribuer à l'assainissement du cadre de vie, de promouvoir les activités sportives et culturelles au sein de la commune.

#### **Axe stratégique 3 : Contribution au développement des secteurs productifs et d'appui à la production et l'adaptation aux réalités du changement climatique**

Les actions que sous-tende cet axe vont permettre de développer et de renforcer les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et l'environnement afin de créer un cadre propice au développement des secteurs productifs et permettre à la population de la commune rurale de Tchériba de s'adapter aux effets du changement climatique

#### 4.4. Cadre logique des objectifs du plan de développement communal de Tchériba

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses	Actions retenues
<b>Objectif global : « consolider les bases d'un développement économique, social, durable et équilibré de la vie des populations de la commune rurale de Tchériba »</b>					
<b>AXE STRATEGIQUE 1 : Renforcement de la gouvernance locale et des finances locales pour une meilleure mise en œuvre du plan</b>					
<b>OS1</b> : Renforcer la gestion municipale afin d'assurer la coordination de l'ensemble des initiatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une salle de réunion est construite</li> <li>- La Mairie a bénéficié d'un véhicule</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de salles de réunion construites</li> <li>- Nombre de véhicule</li> </ul>	Rapport de suivi de la Mairie et rapport des PTF, procès verbal de réception	Mobilisation des ressources et bonne collaboration entre les acteurs concernés et les PTF +6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'une salle de réunion</li> <li>Acquisition d'un véhicule</li> </ul>
<b>OS 2</b> : Améliorer la gouvernance locale et les finances	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'assiette communale est accrue</li> <li>- La Mairie a bénéficié d'un centre d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sources de collecte</li> <li>- Nombre de centre d'accueil</li> </ul>	Rapport de suivi de la mairie, rapport receveur général, procès verbal de réception	Mobilisation des ressources et bonne collaboration entre les acteurs concernés et les PTF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation en techniques de mobilisation des ressources et sur la gouvernance locale</li> <li>construction d'un centre d'accueil</li> </ul>

<p><b>OS 3 :</b> Améliorer le désenclavement physique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 10 kms de voies sont loties</li> <li>- Les 100 kms pistes sont aménagées</li> <li>- Les 5 kms berges de la RN 14 sont réhabilitées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de voies loties</li> <li>- Nombre de kms de pistes aménagés</li> <li>- Travaux de la réhabilitation des berges de la RN 14 achevés</li> </ul>	<p>Rapport de suivi de la Mairie et rapport des PTF</p>	<p>Mobilisation des ressources et bonne collaboration entre les acteurs concernés et les PTF</p>	<p>Ouverture des voies de lotissement</p> <p>Aménager des pistes</p> <p>Réhabilitation des berges de la RN 14</p>
<p><b>OS 4 :</b> Améliorer la participation citoyenne et la sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 02 casernes sont clôturées</li> <li>- Les forces de défense et de sécurité sont équipées en 02 motos et 01 véhicule</li> <li>- Les CVD sont formés sur le plan sécuritaire en 10 sessions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de casernes clôturées</li> <li>- Le nombre d'équipements</li> <li>- Le nombre de sessions de formation des CVD</li> </ul>	<p>Rapport de suivi de la Mairie, rapport des PTF des services techniques</p>	<p>Mobilisation des ressources et bonne collaboration entre les acteurs concernés et les PTF</p> <p>Stabilité politique et sociale</p>	<p>Clôture des casernes</p> <p>Equiper en mobilier roulant</p> <p>Mesures d'accompagnement</p> <p>Formation des CVD sur le plan sécuritaire</p>



## AXE STRATEGIQUE 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base

<p><b>OS 5</b> : Garantir l'accès de toutes les couches sociales à l'eau potable et maintenir un cadre de vie sain</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 16 forages sont réalisés dans les écoles et CSPS</li> <li>- 25 latrines sont construites dans les écoles et CSPS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de forages réalisés</li> <li>- Nombre de latrines construites</li> </ul>	<p>Rapport de suivi de la mairie, Plan d'action des CSPS et du district sanitaire</p>	<p>Mobilisation des ressources et bonne collaboration entre les acteurs concernés et les PTF</p>	<p>Réalisation des forages</p> <p>Réalisation des latrines</p>
<p><b>OS 6</b> : Assurer l'accès aux services de soins primaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CSPP de Tchériba est électrifié à partir du réseau de la Sonabel</li> <li>- Les matériaux médicaux sont octroyés aux formations sanitaires (FS)</li> <li>- Un incinérateur de haute qualité est construit dans chaque FS</li> <li>- 03 CSPP sont construits à Sao, Oula et Ouézala</li> <li>- Les 07 FS bénéficient des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de CSPP électrifiés</li> <li>- nombre de FS équipés en matériaux médicaux</li> <li>- Nombre d'incinérateurs construits</li> <li>- Nombre de motos ambulances acquises</li> </ul>	<p>Rapport de suivi de la mairie, Plan d'action des CSPP et du district sanitaire</p>	<p>Mobilisation des ressources et bonne collaboration entre les acteurs concernés et les PTF</p>	<p>Electrifier le csps de Tchériba par le reseau de la SONABEL</p> <p>Octroyer aux formations sanitaires (FS) des matériels médicaux techniques</p> <p>Construire 01 Incinérateur de haute qualité dans chaque FS</p> <p>Assurer la maintenance préventive des 02 Ambulance et des Motos</p> <p>Construire un CSPP à Sao, Oula et Ouézalan</p>

	<p>motos ambulances</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les populations sont sensibilisées sur la vente illicite des médicaments et des boissons frelatées</li> <li>- Des cadres de concertation semestrielle entre Mairie et responsable FS sont réalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de séances de sensibilisation</li> <li>- Nombre de cadres de concertation organisés</li> </ul>			<p>Attribuer des motos Ambulances aux 07 FS</p> <p>Sensibiliser les populations sur la vente illicite des médicaments et les boissons frelatées</p> <p>Réaliser des cadres de concertation semestrielle entre Mairie et responsable FS</p>
<p><b>OS 7 :</b> Améliorer l'accès à l'éducation pour tous les enfants de la commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 05 écoles sont construites</li> <li>- 12 écoles sont normalisées</li> <li>- 03 CEG sont construits</li> <li>- 19 écoles sont délimitées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'écoles construites</li> <li>- Nombre d'écoles normalisées</li> <li>- Nombre de CEG construits</li> <li>- Nombre d'écoles délimitées</li> </ul>	<p>Rapport de suivi de la mairie et des APE/AME</p>	<p>Mobilisation des ressources et bonne collaboration entre les acteurs concernés et les PTF</p>	<p>Construction d'écoles</p> <p>Normalisation d'école</p> <p>Erection des CEG en Lycée</p> <p>Construction des CEG</p> <p>Délimitation des écoles</p>

**AXE STRATEGIQUE 3 : Contribution au développement des secteurs productifs et d'appui à la production et l'adaptation aux réalités du changement climatique**

<p><b>OS 8</b> : accroître et intensifier les activités agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 500ha de Cordon Pierreux sont réalisés</li> <li>- 600 Fosses fumières sont réalisées</li> <li>- 05 sessions de formation sur la GDT sont tenues</li> <li>- 01 boutique témoin d'intrants homologués est créée et équipée</li> <li>- 05 magasins de Warrantage de 100t sont construits</li> <li>- 03 boulis sont réalisés</li> <li>- 50ha de jardins maraîchers sont réalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Superficie de Cordon Pierreux réalisée</li> <li>-Le nombre de fosses fumières réalisées</li> <li>-Le nombre de sessions de formation sur la GDT tenu</li> <li>-Nombre de boutiques témoin d'intrants homologués créés et équipés</li> <li>-Nombre de magasins de Warrantage de 100t construits</li> <li>-Nombre de boulis réalisés</li> </ul>	<p>Rapport de suivi de la mairie, rapport ZAT</p>	<p>Mobilisation des ressources et bonne collaboration entre les acteurs concernés et les PTF</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des Cordon Pierreux</li> <li>Fosses fumières</li> <li>Formation sur la GDT</li> <li>Création et équipement des boutiques témoins d'intrants homologués</li> <li>Construction de magasin de Warrantage de 100t</li> <li>Réalisation de Boulis</li> <li>Réalisation de jardins maraichers</li> </ul>
---	--	--	---	--	--

		-Superficie de jardins maraîchers sont réalisée			
<b>OS 9</b> : Accroître les productions pastorales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 des points d'eau sont aménagés</li> <li>- 50km Pistes à bétail sont réalisés</li> <li>- une aire d'abattage est aménagée</li> <li>- 03 Parcs de vaccination sont construits</li> <li>- 04 zones de pâturage sont aménagées</li> <li>- 30 producteurs sont formés et équipés pour la fauche</li> <li>- 04 sociétés coopératives sont mises en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de points d'eau aménagés</li> <li>- Distance de Pistes à bétail réalisée</li> <li>- Nombre d'aires d'abattage aménagé</li> <li>- Nombre de Parcs de vaccination construits</li> <li>- Nombre de zones de pâturage aménagées</li> <li>- Nombre de producteurs formés et équipés pour la fauche</li> <li>- Nombre de sociétés coopératives mises en place</li> </ul>	Rapport de suivi de la mairie, rapport ZATE	Mobilisation des ressources et bonne collaboration entre les acteurs concernés et les PTF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement des points d'eau</li> <li>Pistes à bétail</li> <li>Aménagement d'une aire abattage</li> <li>Parcs de vaccination</li> <li>Réalisation des zones de pâturage</li> <li>Former et équiper les producteurs pour la fauche</li> <li>Organisation des acteurs en coopérative</li> </ul>

<p><b>OS 10</b> : Améliorer la gestion des ressources naturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 05 zones de conservation sont créées et sécurisées</li> <li>- 25 bosquets et bois sacrés sont réhabilités</li> <li>- 25 km de plantations sont réalisés</li> <li>- 120 séances de Sensibilisation et formation sur la gestion des feux sont réalisées</li> <li>- 05 foires de promotion des PFNL sont organisées</li> <li>- 25 km de berges sont fixés et protégés</li> <li>- 100 ha de RNA sont réalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de zones de conservation créé et sécurisé</li> <li>- Nombre de bosquets et bois sacrés réhabilité</li> <li>- Distance de plantations réalisées</li> <li>- Nombre de séances de Sensibilisation et formation sur la gestion des feux réalisé</li> <li>- Nombre de foires de promotion des PFNL organisé</li> <li>- Distance de berges fixée et protégée</li> <li>- Superficie de RNA réalisée</li> </ul>	<p>Rapport de suivi de la mairie et SDEEVCC</p>	<p>Mobilisation des ressources et bonne collaboration entre les acteurs concernés et les PTF</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et sécuriser les zones de conservation</li> <li>Réhabiliter les bosquets et bois sacrés</li> <li>Réaliser des plantations</li> <li>Sensibilisation et formation sur la gestion des feux</li> <li>Organisation d'une foire des PFNL</li> <li>Protection et fixation des berges</li> <li>Promotion de la RNA</li> </ul>
--	---	---	---	--	--

#### 4.5. Programmation physique et financière des actions de la première année

##### 4.5.1. Programmation physique des actions de la première année

Actions retenues	Lieux	Quantités	Acteurs
<b>AXE 1: Renforcement de la gouvernance locale et des finances locales pour une meilleure mise en œuvre du plan</b>			
Acquisition d'un véhicule	Commune	1	CM, CVD, Bénéficiaire, PTF
Formation en techniques de mobilisation des ressources et sur la gouvernance locale	Commune	2	
construction d'un centre d'accueil	Tchériba	1	
Ouverture des voies de lotissement	Commune	1	
Réhabilitation des berges de la RN 14	Tchériba	1	
Clôture des casernes	Commune	1	
Equipement en mobilier roulant	Commune	1	
Mesures d'accompagnement	Commune	1	
Formation des CVD sur le plan sécuritaire	Commune	2	
Suivi du PCD	Commune	1	
<b>AXE 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base</b>			
Réalisation de latrines dans les écoles et CSPS	Commune	8	CM, PTF, CSPS
Octroyer aux formations sanitaires (FS) des matériels médicaux techniques	Commune	2	
Construire 01 Incinérateur de haute qualité dans chaque FS	Commune	4	
Assurer la maintenance préventive des 02 Ambulance et des Motos	Tchériba	1	

Actions retenues	Lieux	Quantités	Acteurs
Attribuer des motos Ambulances aux 07 FS	Commune	4	CM, Populations, Formation sanitaire
Sensibiliser les populations sur la vente illicite des médicaments et les boissons frelatées	Commune	2	
Réaliser des cadres de concertation semestrielle entre Mairie et responsable FS	Commune	2	
Construction d'écoles	Commune	1	CM, PTF, APE/AME, COGES
Normalisation d'école	Commune	4	
Erection des CEG en Lycée	Tierkou	1	
Construction des CEG	Zékuy	1	
Délimitation des écoles	Commune	5	
<b>AXE 3 : Contribution au développement des secteurs productifs et d'appui à la production et l'adaptation aux réalités du changement climatique</b>			
Réaliser des Cordon Pierreux	UAT	50	CVD, CM, PF, UAT, Comité de suivi, bénéficiaires
Fosses fumières	UAT	100	
Formation sur la GDT	UAT	1	
Construction de magasin de Warrantage de 100t	Békéyou	1	CVD, CM, PF, vétérinaire, bénéficiaires
Réalisation de Boulis	Sirakélé	1	
Réalisation de jardins maraichers	UAT	10	
Aménagement des points d'eau	Oualou	1	

Actions retenues	Lieux	Quantités	Acteurs
Piste à bétail	Commune	5	UAT, SDEEVCC , population
Parcs de vaccination	Banouba	1	CM, PF, ZATE
Réalisation des zones de pâturage	Commune	1	
Former et équiper les producteurs pour la fauche	Commune	1	
Créer et sécuriser les zones de conservation	Commune	1	
Réhabiliter les bosquets et bois sacrés	Commune	5	
Réaliser des plantations	Commune	5	
Sensibilisation et formation sur la gestion des feux	Commune	24	
Organisation d'une foire des PFNL	Tchériba	1	
Protection et fixation des berges	Youlou,	5	
Promotion de la RNA	Commune	20	



#### 4.5.2. Programmation financière de la première année

Actions retenues	Coût unitaire	An 1	Commune	Bailleurs de fonds
<b>AXE 1: Renforcement de la gouvernance locale et des finances locales pour une meilleure mise en œuvre du plan</b>				
Acquisition d'un véhicule	24 000 000	24 000 000	4 800 000	19 200 000
Formation en techniques de mobilisation des ressources et sur la gouvernance locale	2 000 000	4 000 000	800 000	3 200 000
construction d'un centre d'accueil	25 000 000	25 000 000	5 000 000	20 000 000
Réhabilitation des berges de la RN 14	5 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000
Clôture des casernes	3 000 000	3 000 000	600 000	2 400 000
Equipement en mobilier roulant	24 000 000	21 000 000	4 200 000	16 800 000
Mesures d'accompagnement (carburant)	2 400 000	800 000	160 000	640 000
Formation des CVD sur le plan sécuritaire	240 000	480 000	96 000	384 000
Suivi du PCD	100 000	100 000	20 000	80 000
<b>Total AXE 1</b>		<b>83 380 000</b>	<b>16 676 000</b>	<b>66 704 000</b>
<b>AXE 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base</b>				
Réalisation des forages dans les écoles et CSPS	7 000 000	35 000 000	7 000 000	28 000 000
Réalisation de latrines dans les écoles et CSPS	720 000	5 760 000	1 152 000	4 608 000
Electrifier le csps de TCHERIBA par le réseau de la SONABEL	700 000	700 000	140 000	5 600 000
Octroyer aux formations sanitaires (FS) des matériels médicaux techniques	500 000	1 000 000	200 000	800 000
Construire 01 Incinérateur de haute qualité dans chaque FS	1 800 000	7 200 000	1 440 000	5 760 000

Actions retenues	Coût unitaire	An 1	Commune	Bailleurs de fonds
Assurer la maintenance préventive des 02 Ambulance et des Motos	2 000 000	2 000 000	400 000	1 600 000
Attribuer des motos Ambulances aux 07 FS	3 000 000	12 000 000	2 400 000	9 600 000
Sensibiliser les populations sur la vente illicite des médicaments et les boissons frelatées	1 500 000	3 000 000	600 000	2 400 000
Réaliser des cadres de concertation semestrielle entre Mairie et FS	360 000	720 000	144 000	576 000
Construction d'écoles	36 000 000	36 000 000	7 200 000	28 800 000
Normalisation d'école	21 000 000	84 000 000	16 800 000	67 200 00
Erection des CEG en Lycée	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000
Construction des CEG	7 200 000	7 200 000	1 440 000	5 760 000
Délimitation des écoles	1 800 000	9 000 000	1 800 000	7 200 000
<b>Total AXE 2</b>		<b>208 380 000</b>	<b>41 676 000</b>	<b>166 704 000</b>
<b>AXE 3 : Contribution au développement des secteurs productifs et d'appui à la production et l'adaptation aux réalités du changement climatique</b>				
Réaliser des Cordon Pierreux	72 000	3 600 000	720 000	2 880 000
Fosses fumières	36 000	3 600 000	720 000	2 880 000
Formation sur la GDT	200 000	200 000	40 000	160 000
Construction de magasin de Warrantage de 100t	7 000 000	7 000 000	1 400 000	5 600 000
Réalisation de Boulis	24 000 000	24 000 000	4 800 000	19 200 000
Réalisation de jardins maraichers	2 400 000	2 400 000	480 000	1 920 000
Aménagement des points d'eau	32 400 000	32 400 000	6 480 000	25 920 000
Piste à bétail	1 200 000	6 000 000	1 200 000	4 800 000
Parcs de vaccination	11 316 000	11 316 000	2 263 200	9 052 800

<b>Actions retenues</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>An 1</b>	<b>Commune</b>	<b>Bailleurs de fonds</b>
Réalisation des zones de pâturage	1 800 000	1 800 000	360 000	1 440 000
Former et équiper les producteurs pour la fauche	202 800	202 800	40 560	162 240
Créer et sécuriser les zones de conservation	1 000 000	1 000 000	200 000	800 000
Réhabiliter les bosquets et bois sacrés	360 000	1 800 000	360 000	1 440 000
Réaliser des plantations	375 000	1 875 000	375 000	1 500 000
Sensibilisation et formation sur la gestion des feux	360 000	8 640 000	1 728 000	6 912 000
Organisation d'une foire des PFNL	240 000	240 000	48 000	192 000
Protection et fixation des berges	240 000	1 200 000	240 000	960 000
Promotion de la RNA	60 000	1 200 000	240 000	960 000
<b>Total AXE 3</b>		<b>108 473 800</b>	<b>21 694 760</b>	<b>86 779 040</b>
<b>Total général An 1</b>		<b>400 233 800</b>	<b>80 046 760</b>	<b>320 187 040</b>

#### 4.6. Programmation physique et financière quinquennale des actions

##### 4.6.1. Programmation physique quinquennale des actions

Actions retenues	Lieux	Quantités	Années de réalisation					Acteurs
			An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
<b>AXE 1: Renforcement de la gouvernance locale et des finances locales pour une meilleure mise en œuvre du plan</b>								
Construction d'une salle de réunion	Tchériba	1	-	1	-	-	-	CM, CVD, Bénéficiaire , PTF
Acquisition d'un véhicule	Commune	1	1	-	-	-	-	
Formation en techniques de mobilisation des ressources et sur la gouvernance locale	Commune	10	2	2	2	2	2	
construction d'un centre d'accueil	Tchériba	1	-	-	1	-	-	
Ouverture des voies de lotissement	Commune	10km	10	-	-	-	-	
Aménager des pistes	Commune	100 km	-	50	30	20	-	
Réhabilitation des berges de la RN 14	Tchériba	PM	1	1	-	-	-	
Clôture des casernes	Commune	2	1	-	1	-	-	
Equipement en mobilier roulant	Commune	2 motos 1 véhicule	1	1	1	-	-	
Mesures d'accompagnement	Commune	PM	1	1	1	1	1	
Formation des CVD sur le plan sécuritaire	Commune	10	2	2	2	2	2	
Suivi du PCD	Commune	5	1	1	1	1	1	

Actions retenues	Lieux	Quantités	Années de réalisation					Acteurs	
			An 1	An 2	An 3	An 4	An 5		
<b>AXE 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base</b>									
Réalisation des forages dans les écoles et CSPS	Commune	16	5	5	4	2	-	CM, PTF, APE/AME, COGES	
Réalisation de latrines dans les écoles et CSPS	Commune	25	8	8	3	3	3		
Electrifier le csps de TCHERIBA par la SONABEL	Tchériba	1	-	-	-	-	-	CM, PTF, CSPS	
Octroyer aux formations sanitaires (FS) des matériels médicaux techniques	Commune	8	2	2	2	2	-		
Construire 01 Incinérateur de haute qualité dans chaque FS	Commune	8	4	4	-	-	-		
Assurer la maintenance préventive des 02 Ambulances et des Motos	Tchériba	5	1	1	1	1	1		
Construire un CSPS à Sao, Oula et Ouézalan	Commune	3	-	1	1	1	-		
Attribuer des motos Ambulances aux 07 FS	Commune	7	4	3	-	-	-		
Sensibiliser les populations sur la vente illicite des médicaments et les boissons frelatées	Commune	8	2	2	2	1	1		
Réaliser des cadres de concertation semestrielle entre Mairie et responsable FS	Commune	10	2	2	2	2	2		
Construction d'écoles	Commune	3	1	1	1	-	-		CM, PTF,

Actions retenues	Lieux	Quantités	Années de réalisation					Acteurs
			An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
Normalisation d'école	Commune	12	4	4	4	-	-	APE/AME, COGES
Erection des CEG en Lycée	Tierkou, Tissé, Tchériba	3	1	1	1	-	-	
Construction des CEG	Zékuy, Douroukou Kari	3	1	1	1	-	-	
Délimitation des écoles	Commune	19	5	5	5	4	-	
<b>AXE 3 : Contribution au développement des secteurs productifs et d'appui à la production et l'adaptation aux réalités du changement climatique</b>								
Réaliser des Cordon Pierreux	UAT Lan, Tierkou, Tchériba	500ha	50	150	150	100	50	CVD, CM, PF, ZAT, Comité de suivi, bénéficiaires
Fosses fumières	UAT Lan, Tierkou, Tchériba	600 fosses	100	150	150	100	100	
Formation sur la GDT	UAT Lan, Tierkou, Tchériba	5	1	1	1	1	1	
Création et équipement des boutiques témoins d'intrants homologués	Tchériba	1	-	1	-	-	-	
Construction de magasin de Warrantage de 100t	Tchériba, Tikan, Oualou Tierkou, Békéyou	5	1	1	1	1	1	
Réalisation de Boulis	Sirakélé Tierkou, Bankorosso	3	1	1	-	1	-	

Actions retenues	Lieux	Quantités	Années de réalisation					Acteurs
			An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
Réalisation de jardins maraichers	UAT Lan, Tierkou, Tchériba	50ha	10	10	10	10	10	CVD, CM, PF, vétérinaire, bénéficiaires  ZAT, SDEDD, population CM, PF, ZATE
Aménagement des points d'eau	Oualou, Tissé, Didié, Lan, Da	5	1	1	1	1	1	
Piste à bétail	Commune	50 km	5	25	10	5	5	
Aménagement d'une aire abattage	Tchériba	1	-	1	-	-	-	
Parcs de vaccination	Banouba, Zékuy, Djissaso	3	1	-	1	-	1	
Réalisation des zones de pâturage	Commune	4	1	1	1	1	-	
Former et équiper les producteurs pour la fauche	Commune	5	1	1	1	1	1	
Organisation des acteurs en coopérative	Commune	4	-	2	-	2	-	
Créer et sécuriser les zones de conservation	Commune	5	1	1	1	1	1	
Réhabiliter les bosquets et bois sacrés	Commune	25	5	5	5	5	5	
Réaliser des plantations	Commune	25 km	5	5	5	5	5	
Sensibilisation et formation sur la gestion des feux	Commune	120	24	24	24	24	24	
Organisation d'une foire des PFNL	Tchériba	5	1	1	1	1	1	
Protection et fixation des berges	Youlou, Didié, Békéyou Bissandérou	25 km	5	5	5	5	5	
Promotion de la RNA	Commune	100ha	20	20	20	20	20	

#### 4.6.2. Programmation financière quinquennale des actions

Actions retenues	Coût unitaire	Coût total	Années de réalisation					Commune	Bailleurs de fonds
			An 1	An 2	An 3	An 4	An 5		
<b>AXE 1: Renforcement de la gouvernance locale et des finances locales pour une meilleure mise en œuvre du plan</b>									
Construction d'une salle de réunion	18 000 000	18 000 000	-	18 000 000	-	-	-	3 600 000	14 400 000
Acquisition d'un véhicule	24 000 000	24 000 000	24 000 000	-	-	-	-	4 800 000	19 200 000
Formation en techniques de mobilisation des ressources et sur la gouvernance locale	2 000 000	20 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	16 000 000
construction d'un centre d'accueil	25 000 000	25 000 000	25 000 000	-	-	-	-	5 000 000	20 000 000
Ouverture des voies de lotissement (PM)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aménager des pistes	5 000 000	500 000 000	-	250 000 000	100 000 000	150 000 000	-	100 000 000	400 000 000
Réhabilitation des berges de la RN 14	5 000 000	10 000 000	5 000 000	5 000 000	-	-	-	2 000 000	8 000 000
Clôture des casernes	3 000 000	6 000 000	3 000 000	-	3 000 000	-	-	1 200 000	4 800 000
Equiper en mobilier roulant	24 000 000	24 000 000	21 000 000	1 500 000	1 500 000	-	-	4 800 000	19 200 000
Mesures d'accompagnement (carburant)	2 400 000	2 400 000	800 000	800 000	800 000	-	-	480 000	1 920 000
Formation des CVD sur le plan sécuritaire	240 000	2 400 000	480 000	480 000	480 000	480 000	480 000	480 000	1 920 000
Suivi du PCD	100 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000		
<b>Total AXE 1</b>		<b>632 300 000</b>	<b>83 380 000</b>	<b>279 880 000</b>	<b>109 880 000</b>	<b>154 580 000</b>	<b>4 580 000</b>	<b>126 460 000</b>	<b>505 840 000</b>



Actions retenues	Coût unitaire	Coût total	Années de réalisation					Commune	Bailleurs de fonds
			An 1	An 2	An 3	An 4	An 5		
<b>AXE 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base</b>									
Réalisation des forages dans les écoles et CSPS	7 000 000	112 000 000	35 000 000	35 000 000	28 000 000	14 000 000	-	22 400 000	89 600 000
Réalisation de latrines dans les écoles et CSPS	720 000	18 000 000	5 760 000	5 760 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000	3 600 000	14 400 000
Electrifier le csps de TCHERIBA par la SONABEL	700 000	700 000	700 000	-	-	-	-	140 000	560 000
Octroyer aux formations sanitaires (FS) des matériels médicaux techniques	500 000	4 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-	800 000	3 200 000
Construire 01 Incinérateur de haute qualité dans chaque FS	1 800 000	14 400 000	7 200 000	7 200 000	-	-	-	2 880 000	11 520 000
Assurer la maintenance préventive des 02 Ambulance et des Motos	2 000 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	8 000 000
Construire un CSPS à Sao, Oula et Didier	78 000 000	234 000 000	-	78 000 000	78 000 000	78 000 000	-	46 800 000	187 200 000
Attribuer des motos Ambulances aux 07 FS	3 000 000	21 000 000	12 000 000	9 000 000	-	-	-	4 200 000	16 800 000
Sensibiliser les populations sur la vente illicite des médicaments et les boissons frelatées	1 500 000	12 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	1 500 000	1 500 000	2 400 000	9 600 000
Réaliser des cadres de concertation semestrielle entre Mairie et FS	360 000	3 600 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	2 880 000

Actions retenues	Coût unitaire	Coût total	Années de réalisation					Commune	Bailleurs de fonds
			An 1	An 2	An 3	An 4	An 5		
Construction d'écoles	36 000 000	108 000 000	36 000 000	36 000 000	36 000 000	-	-	21 600 000	86 400 000
Normalisation d'école	21 000 000	252 000 000	84 000 000	84 000 000	84 000 000	-	-	50 400 000	201 600 000
Erection des CEG en Lycée	4 800 000	14 400 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	-	-	2 880 000	11 520 000
Construction des CEG	7 200 000	21 600 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	-	-	4 320 000	17 280 000
Délimitation des écoles	1 800 000	34 200 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	7 200 000	-	6 840 000	27 360 000
<b>Total AXE 2</b>		<b>859 900 000</b>	<b>208 380 000</b>	<b>282 680 000</b>	<b>255 880 000</b>	<b>106 580 000</b>	<b>6 380 000</b>	<b>171 980 000</b>	<b>687 920 000</b>
<b>AXE 3 : Contribution au développement des secteurs productifs et d'appui à la production et l'adaptation aux réalités du changement climatique</b>									
Réaliser des Cordon Pierreux	72 000	36 000 000	3 600 000	10 800 000	10 800 000	7 200 000	3 600 000	7 200 000	28 800 000
Fosses fumières	36 000	21 600 000	3 600 000	5 400 000	5 400 000	3 600 000	3 600 000	4 320 000	17 280 000
Formation sur la GDT	200 000	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	800 000
Création et équipement des boutiques témoins d'intrants homologués	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	-	-	-	2 000 000	8 000 000
Construction de magasin de Warrantage de 100t	7 000 000	35 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	28 000 000
Réalisation de Boulis	24 000 000	72 000 000	24 000 000	24 000 000	-	24 000 000	-	14 400 000	57 600 000
Réalisation de jardins maraichers	2 400 000	12 000 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	9 600 000

Actions retenues	Coût unitaire	Coût total	Années de réalisation					Commune	Bailleurs de fonds
			An 1	An 2	An 3	An 4	An 5		
Aménagement des points d'eau	32 400 000	162 000 000	32 400 000	32 400 000	32 400 000	32 400 000	32 400 000	32 400 000	129 600 000
Piste à bétail	1 200 000	60 000 000	6 000 000	30 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000	12 000 000	48 000 000
Aménagement d'une aire abattage	3 967 500	3 967 500	-	3 967 500	-	-	-	793 500	3 174 000
Parcs de vaccination	11 316 000	33 948 000	11 316 000	-	11 316 000	-	11 316 000	6 789 600	27 158 400
Réalisation des zones de pâturage	1 800 000	7 200 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	-	1 440 000	5 760 000
Former et équiper les producteurs pour la fauche	202 800	1 014 000	202 800	202 800	202 800	202 800	202 800	202 800	811 200
Organisation des acteurs en coopérative	1 000 000	4 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	-	800 000	3 200 000
Créer et sécuriser les zones de conservation	1 000 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	4 000 000
Réhabiliter les bosquets et bois sacrés	360 000	9 000 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	7 200 000
Réaliser des plantations	375 000	9 375 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	7 500 000
Sensibilisation et formation sur la gestion des feux	360 000	43 200 000	8 640 000	8 640 000	8 640 000	8 640 000	8 640 000	8 640 000	34 560 000
Organisation d'une foire des PFNL	240 000	1 200 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	960 000
Protection et fixation des berges	240 000	6 000 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	4 800 000
Promotion de la RNA	60 000	6 000 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	4 800 000
<b>Total AXE 3</b>		<b>539 504 500</b>	<b>108 473 800</b>	<b>146 125 300</b>	<b>99 473 800</b>	<b>102 757 800</b>	<b>82 673 800</b>	<b>107 900 900</b>	<b>431 603 600</b>
<b>Total général</b>		<b>2 031 704 500</b>	<b>400 233 800</b>	<b>708 685 300</b>	<b>465 233 800</b>	<b>363 917 800</b>	<b>93 633 800</b>	<b>406 340 900</b>	<b>1 625 363 600</b>

#### 4.6.3. Récapitulatifs des coûts des actions du PCD

AXES	TOTAL	COMMUNE	BAILLEURS	AN1	AN2	AN3	AN4	AN5	PROPORTION EN %
AXE 1	632 300 000	126 460 000	5058440 000	83 380 000	279 880 000	109 880 000	154 580 000	4 580 000	31,13
AXE 2	859 900 000	171 980 000	687 920 000	208 380 000	282 680 000	255 880 000	106 580 000	6 380 000	42,32
AXE 3	539 504 500	107 900 900	431 603 600	108 473 800	146 125 300	99 473 800	102 757 800	82 673 800	26,55
<b>TOTAL AXES</b>	<b>2 031 704 500</b>	<b>406 340 900</b>	<b>1 625 363 600</b>	<b>400 233 800</b>	<b>708 685 300</b>	<b>465 233 800</b>	<b>363 917 800</b>	<b>93 633 800</b>	<b>100</b>
PROPORTION EN %		20	80	19,69	34,88	22,89	17,91	4,60	

## **4.7. Gestion et suivi évaluation**

### **4.7.1. Gouvernance et management**

#### **4.7.1.1. Principes pour un management du PCD**

La mise en œuvre du plan nécessite la prise en compte d'un certain nombre de dispositions préalables qui sont essentiellement :

- **L'adoption du PCD**

L'adoption du plan est effectuée par le conseil municipal réuni à cet effet en session extraordinaire. Une fois adopté, le PCD sera soumis à l'autorité de tutelle (DREP) en vue de sa validation.

- **Le PCD comme cadre de référence des interventions**

Le PCD est le cadre de référence de toutes les interventions au niveau communal pour les prochaines années. Ainsi, toutes les interventions des différents acteurs locaux comme extérieurs (ONG, Projet, Services étatiques, Coopération décentralisée...) doivent s'inscrire dans les objectifs et les orientations du présent PCD.

- **La maîtrise d'ouvrage**

Le maire et son conseil municipal assurent la Maîtrise d'ouvrage du PCD. A ce titre, ils prennent toutes les initiatives pour sa mise en œuvre efficiente. Ils peuvent faire appel à des maîtres d'ouvrage délégués en fonction des besoins tels que les prestataires de divers services publics et privés.

- **Le cofinancement des actions du plan**

La participation des acteurs locaux a été essentielle pour l'élaboration du PCD. Elle l'est également dans sa mise en œuvre. Cette dernière requiert une contribution physique et financière des différents acteurs ; ce qui obéit au principe de cofinancement des actions de développement dans un contexte de développement à la base.

- **La valorisation des compétences locales**

Le développement local implique la mise en œuvre des compétences locales aussi bien dans l'élaboration que dans l'exécution de plans locaux. L'exécution des actions du PCD requiert donc l'utilisation des compétences locales (savoirs et savoirs faire) dans le cadre de la recherche de l'expertise. La valorisation des compétences locales est essentielle pour impulser un processus d'apprentissage et de capacitation du secteur privé local pour le rendre compétitif.

- **La mise en place du comité de suivi de l'exécution du Plan**

Ce comité institué par le maire sera la cheville ouvrière du pilotage de la mise en œuvre du Plan Communal de Développement. A l'instar de la commission ad hoc d'élaboration du Plan, il prendra en compte les différentes sensibilités, mais sera numériquement beaucoup plus réduit.

- **Mobilisation financière**

Le conseil municipal devra mener un travail vigoureux de lobbying et de marketing social en vue de mobiliser les ressources nécessaires à l'exécution de son plan de développement. En termes de mobilisation de recettes locales, les pistes suivantes pourraient être explorées :

- la construction des marchés à bétail et de celui de la commercialisation des denrées;
- le prélèvement de taxes au niveau des marchés aménagés et de la gare des voyeurs;
- la promotion culturelle et touristique à travers la valorisation du potentiel existant.

La mise en place d'un fonds de développement communal est une stratégie qui pourrait s'avérer indispensable pour une rationalisation de la gestion des ressources financières mobilisées. Ce fonds pourrait être alimenté par :

- l'apport de la commune;
- la part de l'Etat;
- la contribution du secteur privé;
- l'appui de la coopération décentralisée;
- l'appui des partenaires au développement;
- l'apport des ressortissants de la commune.

- **Mobilisation sociale**

En vue d'obtenir la pleine adhésion de l'ensemble des couches socio professionnelles pour une synergie d'actions, le conseil veillera à vulgariser le PCD au niveau des différents acteurs de développement de la commune. Des campagnes d'information seront menées à travers tout le territoire de la commune en utilisant tous les canaux de communication existants.

#### **4.7.1.2. Organisation des acteurs pour la mise en œuvre du PCD**

##### **La structure de coordination des actions du plan**

La coordination des actions du PCD sera assurée par le conseil municipal qui selon le Code Général des Collectivités Territoriales, définit les grandes orientations en matière de développement communal, discute et adopte le Plan Communal de Développement et contrôle son exécution (article 224). Cette structure aura pour attributions le suivi et la coordination de l'ensemble du programme.

Au regard du paysage institutionnel actuel, la structure de coordination sera présidée par le maire, assisté de ses adjoints. Elle agira à travers ses différentes commissions permanentes que sont :

- la commission « affaires générales, sociales et culturelles » ;
- la commission « affaires économiques et financières » ;
- la commission « environnement et développement local » ;
- la commission « aménagement du territoire et de la gestion foncière ».

Les rôles de ces commissions permanentes (comme le prescrit le Code Général des Collectivités Territoriales) dans la mise en œuvre du plan seront les suivantes :

- **Commission « affaires générales, sociales et culturelles »**

Cette commission s'occupera des questions relatives :

- à la communication, l'information, la formation, la publicité, la participation communautaire ;
- aux activités sociales et culturelles ;
- aux associations et à l'éducation civique ;
- au jumelage et à la coopération ;
- aux projets de réglementation de la commune et à la publication des délibérations du conseil municipal ;
- au suivi et à l'évaluation de toutes les actions relevant de son domaine ;
- à tout autre dossier à elle confié par le Maire ou le conseil municipal.

- **Commission « affaires économiques et financières »**

Cette commission se chargera, au plan économique, de :

- évaluer les capacités économiques de la commune ;
- suivre la gestion des unités socio-économiques ;
- proposer les mesures de contrôle, de protection et de renforcement du potentiel économique communal ;
- proposer des mesures de protection des activités économiques et d'emploi.

Au plan financier, la commission pourra :

- évaluer les capacités financières de la commune et proposer des mesures nécessaires à leur exploitation judicieuse ;
- identifier les domaines générateurs de ressources et la formulation de projets y relatifs ;
- suivre l'exécution du budget en collaboration avec les services financiers compétents ;

- concevoir les méthodes les plus efficaces de mobilisation et de gestion des ressources financières de la commune ;
- contribuer à la mobilisation des taxes municipales ;
- suivre l'exécution des délibérations à incidences financières et de celles des projets communaux ;
- suivre et évaluer toutes les actions relevant de son domaine ;
- et tout autre dossier à elle confié par le maire dans le domaine économique et financier.

- **Commission « environnement et développement local »**

La commission « environnement et développement local » examinera toutes questions relatives à :

- la protection et la promotion de l'environnement ;
- l'amélioration du cadre de vie à travers l'assainissement (gestion des ordures, construction de latrines publiques...), la voirie, l'approvisionnement en eau potable;
- l'éducation à la citoyenneté environnementale ;
- le suivi des activités des CVD ;
- le suivi évaluation des actions relevant de son domaine ;
- et tout autre dossier à elle confié par le maire ou le conseil municipal dans le domaine de l'environnement et du développement local.

- **Commission «aménagement du territoire et de la gestion foncière»**

La commission « aménagement du territoire et de la gestion foncière» examinera toutes questions relatives à :

- L'identification des sites pour la réalisation des ouvrages
- La sensibilisation des populations sur les questions de sécurisation foncière
- La négociation avec les propriétaires terriens pour la cession des terres
- Et tout autre dossier à elle confié par le maire ou le conseil municipal dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la gestion foncière

Le conseil municipal pourra également créer des commissions ad hoc pour des questions spécifiques. Les modalités de fonctionnement des commissions ad hoc sont fixées par délibérations du conseil municipal.



## **Les structures partenaires et leurs rôles dans la mise en œuvre du PCD**

### **a) Les services déconcentrés de l'Etat**

#### **• L'Administration**

L'Administration à travers la préfecture devra apporter toute caution nécessaire pour la reconnaissance des organisations paysannes et faciliter l'intervention des autres partenaires extérieurs. Elle devra également participer et accompagner à la négociation et la formalisation des conventions foncières avec les autorités locales, surtout dans le cadre des aménagements hydro agricoles.

#### **• Le Service Départemental de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique**

Le service en charge de l'environnement s'occupera de la protection des ressources naturelles surtout forestières et fauniques contre une destruction excessive. Ils s'occuperont également de la formation et l'éducation des populations en matière de sauvegarde des écosystèmes et l'utilisation durable des ressources. Ces services interviendront également pour l'amélioration du cadre de vie et dans la lutte pour la limitation des nuisances diverses.

Ces services devront s'investir particulièrement dans les actions suivantes:

- sensibilisation des populations sur les enjeux de la dégradation des ressources naturelles et susciter de leur part des actions concrètes en vue de corriger les dégâts déjà subis par le capital de ressources naturelles sur les terroirs et prévenir tout dommage ultérieur ;
- l'assistance technique pour la production des plants, les reboisements, la gestion des forêts villageoises;
- la promotion de l'éco citoyenneté par l'éducation environnementale.

#### **• La Zone d'Appui Technique (ZAT)**

Ce service est chargé de promouvoir la production agricole dans le cadre d'une utilisation rationnelle des ressources naturelles. Il aura à charge d'assurer le suivi et l'appui technique nécessaire pour toutes les actions du plan relevant de la vulgarisation et de l'intensification agricole, notamment la lutte contre l'érosion des sols, la production et l'utilisation de la fumure organique, l'intensification des productions agricoles (à travers les aménagements hydro agricoles) et piscicoles. Ses appuis s'orienteront également vers le suivi technique de la réalisation des ouvrages hydrauliques prévus dans le cadre du plan.

- **La Zone d'Appui Technique en Elevage (ZATE)**

Elle a en charge la promotion des productions animales. Ce service technique devra mener des actions d'appui aux innovations techniques en matière de productions animales, de renforcement des capacités des éleveurs à travers les formations.

- **La Circonscription de l'Education de Base**

Elle jouera un rôle de facilitateur pour l'intervention des ONG ou projets qui financeront l'alphabétisation, l'éducation de base non formelle, l'éducation scolaire ainsi que la fourniture de matériel didactique, les cantines, le parrainage des élèves ainsi que toutes autres activités relevant de son domaine de compétence.

- **Les services de la santé**

Ces services joueront un rôle de premier plan dans la promotion de l'hygiène, de l'assainissement, la lutte contre les IST/SIDA, la formation des agents de santé communautaires, du CCLS et des CVLS qui seront mis en place. Ils accompagneront également les actions relatives au domaine de la santé.

**b) Les acteurs du secteur privé**

La méconnaissance de certaines structures d'appui ou de financement limite la capacité des populations de la commune en termes d'accès au crédit et la sécurisation de l'épargne. Les Structures de Micro Finance combleront ce vide. Les prestations des Bureaux d'études et Entreprises de Travaux seront sollicitées pour la réalisation des études techniques et des travaux qui nécessitent leur intervention.

**c) Les ONG, projets, programmes et associations de développement**

Les différents partenaires pourront engager ou poursuivre leurs actions et apporter un appui technique et financier dans divers domaines tels que l'éducation scolaire, l'alphabétisation, les formations techniques diverses, l'hydraulique, la santé, les micros crédits, pour ne citer que cela. L'appui de ces structures par les différents fonds d'investissement sera d'une importance non des moindres dans les différents secteurs d'activités.

Ils veilleront surtout à travailler en étroite collaboration avec les commissions permanentes et auront pour cadre de référence le Plan Communal de Développement.

#### **4.7.2. Suivi évaluation**

Entre les prévisions des actions inscrites au plan et leur effectivité sur le terrain, seul un système de suivi évaluation permettra de réajuster et corriger les écarts lors de l'exécution. Au regard des

objectifs premiers, la population participera activement à ce système de programmation par le biais de leurs représentants que sont les CVD.

#### **4.7.2.1 Stratégie de suivi et contrôle de l'exécution**

En vue d'atteindre les objectifs de suivi évaluation, il convient de mettre en place un mécanisme efficace de formation/sensibilisation afin d'amener les acteurs concernées à :

- mieux comprendre la nécessité d'apprécier les résultats obtenus ;
- faire le suivi régulier des activités à partir d'indicateurs en rapport avec les objectifs, les activités et résultats attendus et les moyens utilisés ;
- faire le bilan de l'impact du projet dans leur milieu et identifier les facteurs expliquant ou justifiant le niveau de réalisation ;
- proposer des mesures d'atténuation ou de correction en vue de redresser la situation et trouver des solutions palliatives.

#### **4.7.2.2. Contenu du suivi et de l'évaluation du plan**

La confection et la mise en place d'un outil approprié de suivi évaluation devront permettre aux différents acteurs de faire le bilan d'exécution et des changements observés dans la commune après la réalisation des actions du PCD. Au niveau du bilan d'exécution des actions, ils pourront :

- quantifier les actions menées ;
- identifier les difficultés rencontrées ;
- réfléchir sur les mesures correctives à apporter.

Quant à l'impact des réalisations des actions, les acteurs pourront apprécier:

- le niveau d'atteinte des objectifs ;
- la pertinence des indicateurs de rentabilité et les facteurs explicatifs des résultats atteints ;
- les changements positifs ou négatifs observés dans les différents domaines par la réalisation des actions.

#### **4.7.2.3. Périodicité du suivi évaluation**

Le suivi évaluation se déroulera en trois étapes ainsi qu'il suit :

- au moment du choix et de la planification des actions, la population et le conseil municipal fixent l'objectif visé par chaque action prévue ;
- au cours de la mise en œuvre des actions d'investissement, le conseil municipal fait trimestriellement le point sur la situation de l'exécution des actions. Il dégage également les difficultés et les solutions à apporter ;
- à la fin de l'année, le conseil municipal apprécie le niveau d'atteinte des objectifs du plan, les changements observés au niveau des communautés villageoises, notamment les conditions

de vie et la pertinence des formations reçues ainsi que leur utilité par rapport au développement de la commune.

#### **4.7.2.4. Dispositifs pour la mise en œuvre du suivi évaluation**

A l'issue de la phase de formation/sensibilisation sur l'importance du suivi évaluation dans l'exécution des projets, il sera mis en place des outils de collecte et de synthèse de données. Il s'agit entre autres de :

- fiches de projets ;
- fiches de suivi trimestriel ;
- fiches de bilan ;
- cahiers de visites ;
- rapports d'audits ;
- rapports d'évaluation à mi-parcours du PCD;
- protocoles, contrats et conventions.

#### **4.7.3 Stratégie de communication**

La mise en œuvre des actions du plan requiert une adhésion et une synergie d'action entre les différents acteurs. Le plan ou la stratégie de communication permet d'organiser la communication durant tout le processus de mise en œuvre du PCD. Les besoins de communication s'expriment entre les acteurs suivants :

- entre le conseil municipal lui-même et le maire ;
- entre le conseil municipal et les citoyens ;
- entre le conseil municipal et les agents de l'Administration municipale ;
- entre le conseil municipal et les représentants de l'Etat (Préfet, Haut-commissaire, gouverneurs) ;
- entre le conseil municipal et les services déconcentrés de l'Etat ;
- entre le conseil municipal et les organisations de la société civile, le secteur privé, les groupements professionnels, les ONG, les projets et programmes dans la commune, etc.
- entre le conseil municipal et les PTF ;
- entre le conseil municipal et les collectivités (communes voisines et conseil régional).

##### **4.7.3.1 Les outils et moyens de communication**

Les outils de communication utilisables peuvent être regroupés en trois catégories :

- les outils traditionnels : griot, crieur public, instruments de musique, marché, théâtre ;
- les outils modernes : correspondance, audiovisuel, diapositives, radio, vidéos projecteurs, matériel sono, téléphone, tableau d'affichage, mégaphone, etc.

- les outils transversaux : groupes de réflexion, ateliers, réunions publiques, journées portes ouvertes, cadre de concertation communal.

#### **4.7.3.2 le dispositif organisationnel et les attributions**

Il est nécessaire pour la commune, si les moyens le permettent, de disposer :

- d'un chargé de communication, ce qui facilitera énormément les relations avec le public ;
- d'une cellule communale de communication : la cellule de communication est aussi un dispositif important pour le conseil municipal pour faire exécuter ses options de communication.

Le chargé de communication pourrait avoir comme attributions :

- mettre en œuvre le système d'information et de sensibilisation des citoyens par rapport aux activités importantes du plan (communiqués, annonces publicitaires, publication de la presse, émissions, affichages, etc.) ;
- assurer la publicité et la promotion des activités, réalisations et projets du PCD ;
- organiser le service d'accueil et de renseignements au sein des services de la mairie ;
- informer et inviter les medias à s'intéresser aux activités majeures du plan et à les couvrir ;
- coordonner et superviser la confection, l'utilisation et la diffusion des différents outils, supports et moyens de communication de masse au profit du plan ;
- appuyer les élus et les agents des services communaux dans l'usage optimum des techniques, outils et supports de communication notamment dans leurs relations avec les citoyens ;
- assurer l'animation du bulletin d'information communale s'il y a lieu, gérer le site web de la mairie et y diffuser les informations sur le plan ;
- mettre en œuvre la stratégie de communication de la commune sur le plan afin de permettre la mobilisation des populations et tous les acteurs autour des objectifs et des actions du plan et de favoriser la solidarité et la coopération avec les partenaires au développement.

La cellule de communication peut avoir comme attributions de :

- appuyer le chargé de communication de la mairie dans la mise en œuvre des actions de communication notamment la stratégie de communication sur le plan ;
- identifier les outils, moyens et supports de communication appropriés pour la communication communale sur le plan ;
- superviser le système de communication communal pour détecter les dysfonctionnements et pour garantir l'efficacité ;
- identifier et favoriser les besoins de concertation entre élus, citoyens et autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PCD ;

- évaluer périodiquement les actions de communication, notamment la mise en œuvre de la stratégie de communication sur le PCD;
- procéder à la réactualisation, s'il y a lieu de la stratégie de communication ;
- informer périodiquement le conseil municipal au moyen de comptes rendus de l'état des lieux de la communication communale et faire des recommandations pour améliorer l'ensemble du système de communication de la commune.

La cellule de communication peut comprendre à titre indicatif :

- un conseiller municipal ;
- un agent de l'administration communal ;
- un agent de protocole du maire ;
- le chargé de communication.

Les actions de communication doivent précéder les principales activités du plan. Ces actions doivent être programmées dans les périodes de disponibilité des groupes cibles concernés.

#### **4.7.4. Actions d'accompagnement du plan**

##### **4.7.4.1 Maîtriser la bonne gouvernance locale**

La bonne gouvernance est mise en œuvre pour une plus grande confiance des citoyens et des partenaires au développement, en vue de recueillir la pleine adhésion des uns et des autres. La transparence, l'équité et la justice devront toujours sous tendre les actions de la commune, afin de donner toutes les chances de succès au PCD. Pour ce faire, un cadre de concertation communal pourrait être mis en place. Il regroupera des représentants du conseil municipal, les responsables des services techniques, les organisations de la société civile et les partenaires au développement de la commune basés sur place.

##### **4.7.4.2 Renforcer les capacités du Conseil Municipal et de son comité de suivi**

Pour une meilleure exécution du PCD, son appropriation totale est nécessaire par les premiers responsables. De ce fait ils doivent disposer de solides compétences dans les domaines tels que la planification stratégique, le suivi, la recherche de partenaires, etc.

##### **4.7.4.3. Renforcer la déconcentration et les capacités d'intervention des services déconcentrés**

Il s'agit de veiller à ce que la commune bénéficie du plus grand nombre de services déconcentrés de l'Etat et de doter ceux qui sont déjà représentés dans la commune de moyens humains matériels, et financiers nécessaires, pour leur permettre de jouer pleinement leurs rôles d'appui conseil et de soutien à la décentralisation.

## **Conclusion**

Le présent plan de développement de la commune de Tchériba se veut un outil opérationnel et consensuel pour le développement économique et social au cours des cinq années à venir (2019-2023). Il vise à asseoir les bases d'un développement durable et harmonieux de la commune.

La commune regorge de potentialités notamment en matière de ressources naturelles. Aussi, bien d'autres facteurs tels que les retenues d'eau et la route bitumée la traversant constituent des opportunités de développement pour la commune. Cependant, elle reste une commune sous équipée, avec un cadre de vie relativement précaire et une population dont une bonne partie, vivant de l'agriculture, a de faibles revenus.

Les différents projets du Plan sont évalués 2 031 204 500F CFA. La part de contribution de la commune dans la réalisation des activités s'élève à 406 240 900 F CFA soit 20%. Ce PCD reflète la situation de la commune et la vision qu'ont les populations de leur commune. Le succès de sa mise en œuvre est conditionné par le dynamisme du Conseil Municipal et des CVD, l'implication réelle des populations locales et le soutien des services déconcentrés et des partenaires techniques et financiers. La mise en œuvre des actions du plan contribuera certes à une amélioration sensible des conditions de vie des populations.

Ce PCD élaboré de façon participative constitue un guide d'orientation pour la commune et ses partenaires au développement. Ceux-ci pourront s'y référer dans le cadre de leurs interventions.

## Bibliographie

- Base de données du Système de suivi géoclimatique, agro-écologique et hydrologique du Corridor de la Boucle du Mouhoun et du Bassin de la mare d'Oursi (BD/ SICOFORMO)
- Burkina Faso 2014. Décret N° 2014-069/PRES/PM/MEDD/MEF/ du 07 février 2014 portant adoption de la Politique nationale sur les zones humides du Burkina Faso.
- Burkina Faso 2016. *Programme National de développement économique et social (PNDES) 2016-2020*, 97p
- Commune rurale de Tchériba Plan communale de développement 2014-2018, 74 p
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), 2009. *Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006 analyse des résultats définitifs ; thème 2 : état et structure de la population*. Ouagadougou, 181 p.
- Loi n°005-2004 du 21 décembre 2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso
- Loi n°024-2008/AN du 06 mai 2008 portant modification de la Loi n°014/96/ADP du 23 mai 1996 portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso
- Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et al, Guide des outils d'aménagements urbains et des procédures de lotissement ou de restructuration, 45pages
- OUEDRAOGO R U Emmanuel.2010. *la gestion urbaine dans les pays du Sud*, mémoire de master de recherche, Formation doctorale Dynamique des Espaces et des Sociétés, Département de Géographie, Université de Ouagadougou, 70 pages
- OUEDRAOGO R U Emmanuel.2016. *Les outils des aménagements urbains*, Contenu du cours Etablissement supérieur des travaux publics de Ouagadougou (ESTPO), 18p
- Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT 2-3) 2014 guide méthodologique de planification locale *comment élaborer un plan communal de développement* 55 p
- Samuel Martin et al. « Les documents d'urbanisme, un outil pour la régulation des conflits d'usage de l'espace agricole périurbain ? », *Géographie, économie, société* 3/2006 (Vol. 8), p. 329-350
- [www.onedd-burkina.info](http://www.onedd-burkina.info) consulté en décembre 2017



# Table des matières

<b>Sommaire .....</b>	<b>i</b>
<b>Sigle et abréviations .....</b>	<b>ii</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>1. Cadre Théorique et Méthodologique .....</b>	<b>2</b>
1.1. Rappel des objectifs de la présente étude.....	2
1.2. Méthodologie de travail .....	2
1.3. PCD 2014-2018: Un bilan provisoire de mise en oeuvre .....	4
<b>Première partie RAPPORT DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>2. Caractéristiques socioéconomiques de Tchériba.....</b>	<b>7</b>
2.1. Milieu physique.....	7
2.1.1. Situation géographique.....	7
2.1.2. Relief .....	1
2.1.3. Sols.....	1
2.1.4. Climat et changements climatiques.....	3
2.1.4.1. Paramètres climatiques.....	3
2.1.4.2. Vulnérabilités des ressources aux changements climatiques .....	4
2.1.4.3. Adaptation et résilience aux changements climatiques.....	7
2.1.4.4. Stratégies d'atténuation des changements climatiques .....	9
2.1.5. Hydrographie.....	10
2.1.6. Ressources Forestières et fauniques.....	12
2.1.6.1. La végétation.....	12
2.1.6.2. La faune.....	14
2.2 Milieu Humain .....	15
2.2.1. Historique du peuplement .....	15
2.2.2. Caractéristiques démographiques.....	15
2.2.3. Compositions Ethniques et Linguistiques .....	16
2.2.4. La vie religieuse .....	17
2.3. Organisation sociopolitique .....	18
2.3.1 La place et rôle de la femme dans la commune de Tchériba .....	19
2.3.2 Place et rôle de la jeunesse.....	20
2.3.3. Organisation et gestion foncière.....	21
2.4. Etat des secteurs sociaux.....	22

2.4.1 Le secteur de la santé .....	22
2.4.2 Le secteur de l'action sociale.....	27
2.4.3. Approvisionnement en eau potable et assainissement .....	27
2.4.4. Equipements culturels et de loisirs.....	28
2.4.5. Le domaine de l'Education .....	29
a) Education pré-scolaire.....	29
b) Enseignement de base .....	29
c) Enseignement secondaire .....	31
d) Education non formelle.....	32
2.4.6. L'Emploi.....	32
2.5. Secteurs de production .....	33
2.5.1. Agriculture .....	33
2.5.2. Elevage.....	37
2.5.2.1. Les effectifs du cheptel .....	37
2.5.2.2. La santé animale.....	38
2.5.2.3. L'exploitation de la production animale .....	38
2.5.3. Production sylvicole.....	39
2.5.3.1. La production des plants .....	39
2.5.3.2. L'exploitation du bois de feu .....	39
2.5.3.3. L'exploitation et la valorisation des PFNL .....	40
2.5.3.4. L'apiculture .....	40
2.5.3.5. Production halieutique .....	41
2.5.3.6. La chasse .....	41
2.5.4. Artisanat .....	41
2.5.5. Secteurs de soutien à la production .....	42
2.5.5.1. Commerce .....	42
2.5.5.2. Transport et communication .....	42
2.6. Acteurs et structures d'appui au Développement .....	43
2.6.1. Les instances de la gouvernance locale.....	43
2.6.1.1. Le Conseil municipal .....	43
2.6.1.2. Les Comités villageois de développement.....	44
2.6.1.3. L'administration municipale.....	44
2.6.2. Les services déconcentrés de l'Etat .....	45
2.6.3. Les partenaires au développement de la commune.....	46
2.7. Finance et Economie locale .....	47

2.7.1. Mobilisation propre des ressources financières au niveau communal .....	48
2.7.2. Analyse du budget communal .....	48
2.7.3. Institutions financières .....	49
<b>3. Synthèse et analyses des résultats du diagnostic .....</b>	<b>49</b>
3.1. Synthèse des résultats du diagnostic .....	49
3.2. Analyses des résultats du diagnostic communal .....	67
3.2.1. Au plan physique et des ressources naturelles .....	67
3.2.2. Au plan de l'habitat et de l'aménagement.....	67
3.2.3 Au plan de l'hygiène, de la gestion des déchets et de l'assainissement.....	67
3.2.4. Au plan de la gestion communale .....	67
3.2.5. Au plan des services sociaux de base et des équipements collectifs.....	68
3.2.6. Au plan des finances locales et des activités économiques.....	68
3.2.7. Au plan de la coopération au développement .....	69
<b>Deuxième partie PLANIFICATION DES ACTIVITES .....</b>	<b>70</b>
<b>4. Vision de développement de la commune de Tchériba.....</b>	<b>71</b>
4.1. Rappel de la vision du Burkina et des axes stratégiques du PNDES .....	71
4.2. Vision de développement de la commune de Tchériba .....	71
4.3. Axes stratégiques .....	72
4.4. Cadre logique des objectifs du plan de développement communal de Tchériba .....	73
4.5. Programmation physique et financière des actions de la première année.....	80
4.5.1. Programmation physique des actions de la première année.....	80
4.5.2. Programmation financière de la première année.....	83
4.6. Programmation physique et financière quinquennale des actions .....	86
4.6.1. Programmation physique quinquennale des actions .....	86
4.6.2. Programmation financière quinquennale des actions.....	90
4.6.3. Récapitulatifs des coûts des actions du PCD .....	94
4.7. Gestion et suivi évaluation .....	95
4.7.1. Gouvernance et management .....	95
4.7.1.1. Principes pour un management du PCD .....	95
4.7.1.2. Organisation des acteurs pour la mise en œuvre du PCD .....	96
4.7.2. Suivi évaluation.....	100
4.7.2.1 Stratégie de suivi et contrôle de l'exécution .....	101
4.7.2.2. Contenu du suivi et de l'évaluation du plan.....	101
4.7.2.3. Périodicité du suivi évaluation .....	101
4.7.2.4. Dispositifs pour la mise en œuvre du suivi évaluation .....	102

4.7.3 Stratégie de communication .....	102
4.7.3.1 Les outils et moyens de communication .....	102
4.7.3.2 le dispositif organisationnel et les attributions.....	103
4.7.4. Actions d'accompagnement du plan .....	104
4.7.4.1 Maîtriser la bonne gouvernance locale .....	104
4.7.4.2 Renforcer les capacités du Conseil Municipal et de son comité de suivi .....	104
4.7.4.3. Renforcer la déconcentration et les capacités d'intervention des services déconcentrés.....	104
<b>Conclusion.....</b>	<b>105</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>106</b>